



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

RAPPORT 2020

SUR LA SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION EN AFRIQUE DE L'OUEST



Rapport Final



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO





RAPPORT 2020
SUR LA SCIENCE, TECHNOLOGIE
ET INNOVATION EN
AFRIQUE DE L'OUEST





TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	8
LISTE DES ABREVIATIONS	9
REMERCIEMENTS	13
MESSAGE DU COMMISSAIRE ÉDUCATION, SCIENCE ET CULTURE DE LA COMMISSION DE LA CEDEAO	15
I. INTRODUCTION	17
1.1. Contexte et justification	17
1.2. Rappel des termes de référence de la mission du consultant	18
1.3. Méthodologie	18
II. PLACE DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INNOVATION DANS LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT DES PAYS DE LA CEDEAO	19
III. CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE	20
IV. GOUVERNANCE DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INNOVATION	21
V. FINANCEMENT	26
VI. RESSOURCES HUMAINES	32
6.1. Les populations estudiantines	32
6.2. Les personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur de l'espace CEDEAO	35
6.3. Le personnel technique et d'appui	37
VII. DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL DES INFRASTRUCTURES, DES ÉQUIPEMENTS ET D'INFORMATIONS ET ACCÈS À INTERNET	38
7.1. Infrastructures	38
7.2. Équipements	40
VIII. INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE ET ACCÈS À L'INFORMATION	41
8.1. Informations et accès à internet	41
8.2. Accès aux informations scientifiques	42
IX. MESURES D'INCITATIONS POUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION	44
9.1. Bourses d'étude	44
9.2. Prix de la recherche et des innovations	45
9.3. Primes d'incitations pour la recherche et les publications dans des revues de spécialité indexées	46
X. DOCUMENTS CONSULTÉS	47
XI. ANNEXE	49



LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Institutions de gestions des Science, Technologie et Innovation dans 8 Etats Membres de la CEDEAO	25
Tableau II : Évolution des effectifs des étudiants entre 2013 et 2019	33
Tableau III : Quelques indicateurs et ratios relatifs aux étudiants	34
Tableau IV : Répartition des étudiants de niveau LMD (Licence – Master – Doctorat)	34
Tableau V : Quelques indicateurs et ratios relatifs aux chercheurs et enseignants-chercheurs	35
Tableau VI : Repartition des effectifs des étudiants en Bachelor, Master et PhD	36
Tableau VII : Nombre d’universités et centres universitaires publiques et privés de l’espace CEDEAO	40



LISTE DES ABREVIATIONS

AAS	Académie Africaine des Sciences
ABAO	Association des Botanistes d'Afrique de l'Ouest
ACE	Africa Center of Excellence
ANVAR	Agence National de Valorisation des Résultats de Recherche et d'Innovation
ANRSA	Agence Nationale de la Recherche Scientifique Appliquée
ANSI	Agence Nationale des Sciences Informatiques
ARIPO	African Regional Intellectual Property Organization
ASDI	Agence Suédoise de Coopération pour le Développement International
ASN	Agense Sénégalaise de Normalisation
AUST	Université Africaine des Sciences et de la Technologie
AVOIR	Initiatives et Ressources virtuelles ouvertes africaines
CAIRN	Revue et ouvrages en sciences humaines et sociales
CATI	
CAMES	Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur
CARES	Ghana Covid-19 Alleviation Revitalization Support Program
CEDEAO	Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest
CGECI	Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire
CITE	Classification Internationale Type de l'Éducation
CODESRIA	Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique
CNDST	Centre National de Documentation Scientifique et Technique
CORAF/WE-CARD	Conseil Ouest et Centre Africain pour la recherche et le Développement Agricole
CP	Commission paritaire
CSC	Cadre Stratégique de Communication
CSE	Centre de Suivi Ecologique
CSIR	Conseil pour la Recherche Scientifique et Industrielle
DGRI	Direction Générale de la Recherche et l'Innovation
DGRSI	Direction générale de la recherche scientifique et de l'Innovation
DIRD	Dépense intérieure brute en recherche et développement
DPG	Déclaration de Politique Générale
DRSI	Direction de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
ECOPOST	Document de politique de la CEDEAO sur la Science, la Technologie et l'innovation
EIFL	Information électronique pour les bibliothèques

ERGP	Plan de Relance de Croissance Economique
FAPECI	Fonds d'Appui à la Promotion de la Femme Enseignant-Chercheure
FARI	Fonds d'aide à la Recherche et à l'Innovation Technologique
FARSIT	Fonds d'Appui à la Recherche Scientifique et à l'innovation Technologique
FCRIT	Fond Compétitif pour la Recherche et l'Innovation Technologique
FIRST	le Fonds d'Impulsion de la Recherche Scientifique et Technique
FNRAA	Fonds National de Recherches Agricoles et Agro-alimentaires
FONARI	Fonds d'Appui à la Recherche et à l'Innovation
FONRID	Fonds national de la recherche et l'innovation pour le développement
FNRSIT	Fonds National de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique
FONSTI	Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation
FPST	Fonds de Publication Scientifique et Technique
IFAN	Institut Fondamental de l'Afrique Noire
INASP	International Network for Availability of Scientific Publications
INP	Institut National de Pédologie
ISU	Institut des Statistiques de l'UNESCO
ITA	Institut de Technologie Agro-alimentaire
IPICV	Institute of Intellectual Property of Cape Verde
KNUST	Université des Sciences et Technologies Kwame Nkrumah
LOSEN	Loi sur le Système Educatif Nigérien
MESRI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
MESTI	Ministère de l'Environnement, de la Science, de la Technologie et de l'Innovation du Ghana
MOHERST	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, des Sciences et de la Technologie de la Gambie
MOTWI	Ministère des Transports, des Travaux publics et des Infrastructures de la Gambie
MTNDP	Nigeria's Medium Term National Development Plan
NCSTI	Conseil national de la science, de la technologie et de l'innovation
NGN	Nigerian Naira
NRF	Fonds National de Recherche
NRIC	Conseil national de la recherche et de l'innovation
OAPI	Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMPI	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
ONG	Organisation Non Gouvernementale



OPAPI	Organisation Panafricaine de la Propriété Intellectuelle
ORID	Office de la Recherche, de l'Innovation et du Développement
ORPIC	Observatoire Régional de Propriété Intellectuelle de la CEDEAO
PACSTI	Conseil consultatif présidentiel sur la Science, la Technologie et l'Innovation
PAPD	Liberia PRO-POOR AGENDA for Prosperity and Development
PAPES	Projet d'Appui à la Promotion des Enseignantes-chercheuses
PDDE	Programme Décennal du Développement de l'Education
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PICAG	Programme Intérimaire du Cadrage de l'Action Gouvernementale
PIB	Produit Intérieur Brut
PND	Politique Nationale de Développement
PNDES	Plans Nationaux de Développement Economique et Social
PPP	Partenariat Public-Privé
PSE	Plan Sénégal Emergent
PSEF	Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation
RAC	Revue Annuelle Conjointe
RAIST	Réseau Africain des Institutions Scientifiques et Techniques
R-D	Recherche et Développement
ROCARE	Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education
SAGE	Société Africaine de Génétique
SEPRI	Semaine de Promotion de la Recherche Ivoirienne
SNRASP	Système National de Recherche Agrosylvopastorale
SOACHIM	Société Ouest Africaine de Chimie
SOAPHYS	Société Ouest Africaine de Physique
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
SSTIC	Conseil d'État pour la science, la technologie et l'innovation
STI	Science, Technologie et Innovation
STISA	Stratégie de l'Union Africaine sur la Science, la Technologie et l'Innovation
TETFund	Le Fonds fiduciaire pour l'enseignement supérieur (TETFund)
UAC	Universiyé Amilcar Cabral
UAM	Université Abdou Moumouni de Niamey
UE	Union Européenne
ULL	Université Lusophone de Lisbonne
USD	Dollar Américain
WAAPP/PPAAO	Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest
WARIMA	West African Research and Innovation Management Association
WASP	West African Society of Pharmacology





REMERCIEMENTS

Le département Education, Science et Culture de la CEDEAO se félicite de la présentation du second rapport consolidé sur l'état des activités scientifiques, technologiques et de l'innovation exécutées par les Etats Membres de la CEDEAO. Une réunion des Experts en charge de la Science, de la Technologie et l'Innovation s'est tenue du 08 – 10 Février 2022 à Abidjan avec pour objectif de valider le régional consolidé. Le présent rapport porte sur les années 2018 et 2019. Il a réalisé sous le Leadership du Dr. Roland KOUAKOU, Chef de Division Recherche scientifique et Innovation au Département Education, Science et Culture. Sa consolidation a été possible grâce au Professeur Aka Marcel KOUASSI, Directeur de Recherche aux Centre de Recherches Océanologiques d'Abidjan et Consultant ECOPOST.

Ce rapport présente les cadres juridiques, réglementaires et institutionnels, les infrastructures (Universités, Institutions de Recherche, équipements, Informations et accès à Internet), les Ressources Humaines, les mesures d'incitations pour la recherche et l'innovation, les contraintes et les activités majeures réalisées en 2018 et 2019.

L'équipe de rédaction voudrait saisir cette opportunité pour remercier particulièrement, SE Dr. Jean Claude Kassi BROU, Président de la Commission de la CEDEAO, le Dr. Mamadu JAO, Commissaire de la CEDEAO en charge de l'éducation, la science et la culture et tout le personnel du département pour leur contribution multiformes depuis la conception jusqu'à la finalisation du rapport. La Commission de la CEDEAO voudrait saisir l'opportunité de ce second rapport pour remercier l'ensemble des experts pays qui ont pris une part active à la rédaction des rapports pays. Il est question de préciser ici la contribution importante de Directeurs généraux des pays en charge de STEM pour leurs implications à ce projet.

La CEDEAO encourage les pays à travailler en synergie et à trouver des solutions innovantes pour améliorer les conditions de vie des populations et faire émerger une économie de la connaissance. Ces remerciements s'adressent également aux ministres du secteur de la science, de la technologie et de l'innovation qui ont accepté de faciliter la supervision des rapports pays.

Prof Abdoulaye MAGA

Directeur Education, Science et culture
Commission de la CEDEAO

MOT DU COMMISSAIRE



J'ai le plaisir de présenter le rapport 2020 sur l'état de la science, de la technologie et de l'innovation dans la région Afrique de l'Ouest, qui est le résultat d'une collaboration entre la Commission de la CEDEAO et les Etats membres de la CEDEAO. Ce rapport entre dans le cadre du programme de la CEDEAO sur le système d'information sur les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STEM) en Afrique de l'Ouest. Il produit des informations sur le statut actuel des STEM et contribue à leur évaluation continue dans la région. En 2016 et 2017, dans le cadre de ce programme la CEDEAO a réalisé un rapport sur la production scientifique de la région et le premier rapport consolidé sur la Science, la Technologie et l'Innovation. Ce deuxième rapport consolidé présente les efforts pays dans la mise en œuvre de leurs différents Plan d'action respectifs en lien avec les stratégies régionales, continentales et mondiales.

Le rapport met l'accent sur les cadres juridiques, réglementaires et institutionnels, les infrastructures (universités, institutions de recherche, installations, informations et accès à Internet), les ressources humaines, les incitations à la recherche et à l'innovation, les contraintes ainsi que les perspectives pour les années à venir. Je suis particulièrement satisfait de ce troisième rapport et deuxième rapport consolidé qui marque la franche collaboration entre les pays et la Commission de la CEDEAO.

Ces informations sur l'état actuel des STEM dans la région permettent à chaque pays de bénéficier des meilleures pratiques des autres pays de la Communauté. Ce rapport soutient le Cadre stratégique de la CEDEAO (CSF 2016 - 2020), la Stratégie continentale pour l'éducation en Afrique (CESA 16-25), la Stratégie de l'Union Africaine sur la Science, la Technologie et l'Innovation à l'horizon 2024 en vue de réaliser la Vision 2020 de la CEDEAO, les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les Objectifs de développement durable (ODD 2030).

Dr. Mamadu JAO

Commissaire Education, Science et Culture
Commission CEDEAO



I. INTRODUCTION

I.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Science, la Technologie et l'Innovation (STI) constituent des leviers essentiels de développement de l'Afrique de l'Ouest et leurs contributions au progrès économique et social des Etats de la région sont indiscutables. Ce rôle important des STI est souligné dans le Traité Révisé de la CEDEAO et le Protocole A/P3/1/03 sur l'éducation et la formation dans lequel, les Chefs d'Etats et de Gouvernements reconnaissent la Science, la Technologie et l'Innovation comme des dénominateurs communs du développement de la zone CEDEAO.

Pour marquer l'engagement des Chefs d'Etats et de Gouvernements en faveur des STI, la Première Conférence des Ministres en charge des Sciences et des Technologies de la CEDEAO, tenue en 2004 à Abuja a recommandé de doter la CEDEAO d'une politique STI qui reflète les aspirations des Etats Membres. Elle devra conduire à terme à réduire la pauvreté par la création d'emplois, renforcer les capacités institutionnelles et humaines, promouvoir la bonne gouvernance et le développement durable et enfin accélérer l'industrialisation des pays de l'espace CEDEAO.

Les chefs d'Etats et de Gouvernements ont adopté le document de politique de la CEDEAO sur la Science, la Technologie et l'innovation (ECOPOST) en 2012 ainsi que son plan d'action 2013-2017 (Acte Additionnel A/SA.2/06/12). L'ECOPOST, en plus de s'aligner sur les Objectifs du Développement Durable des Nations Unies, de s'inscrire dans la Stratégie de l'Union Africaine sur la Science, la Technologie et l'Innovation (STISA-24), s'intègre dans le cadre stratégique de la CEDEAO (CSF 16-20). Enfin, l'ECOPOST vise à transformer les États Membres de la CEDEAO en pays émergents à partir du développement et de l'utilisation de la science, la technologie et l'innovation dans les secteurs socio-économiques et environnemental.

Le Programme 4 développé dans le cadre de la mise en œuvre de l'ECOPOST porte sur le Développement des indicateurs d'aide à la décision et vise à « disposer de données scientifiques pour l'évaluation continue de l'état des lieux sur la science et l'innovation dans la région ». La réalisation d'un rapport régional sur les STI se situe dans ce cadre et constitue une bonne pratique qui vise à suivre les avancées en la matière, mais aussi à diagnostiquer les défis qu'il incombe de relever pour faire des STI de véritables leviers de l'émergence socioéconomique et environnemental à laquelle aspirent les États Membres de la CEDEAO.

Ce présent Rapport Régional est la deuxième synthèse des rapports pays des États Membres sur les STI après celui de 2017. Les données ont été recueillies à partir des rapports fournis par les pays. Il présente le cadre des politiques scientifiques et technologiques, met en relief le potentiel scientifique et technologique et fait état des contraintes dans le secteur des STI dans l'espace CEDEAO.

I.2. RAPPEL DES TERMES DE RÉFÉRENCE DE LA MISSION DU CONSULTANT

- Recueillir des informations sur les pays à partir des rapports de divers pays
- Rédiger un rapport selon le plan validé par la réunion des Directeurs Généraux de la Recherche et de l'Innovation en 2017
- Utiliser d'autres sources documentaires (rapports d'autres organisations) pour finaliser le rapport régional

I.3. MÉTHODOLOGIE

Un questionnaire pays (voir Annexe 1) a été élaboré par le Consultant conformément à la ligne directrice préparée pour l'élaboration du rapport de la CEDEAO sur les Sciences, Technologies et Innovation. Ce questionnaire a été soumis au Département Education Science Culture (ESC) pour validation, puis envoyé à chaque Etat Membre pour effectuer la collecte des données sur les STI. Les thématiques prises en compte dans le questionnaire du Consultant sont :

- Place de la science, de la technologie et de l'innovation dans les politiques de développement des pays de la CEDEAO;
- Cadre légal et réglementaire;
- Cadre politique;
- Gouvernance de la science, de la technologie et de l'innovation ;
- Financement de la recherche ;
- Infrastructures ;
- Ressources humaines ;
- Information scientifique et technologique et accès à l'information ;
- Mesures d'incitations pour la recherche et l'innovation.

Les données sur les STI recueillies ont été exploitées par le Consultant pour élaborer le rapport provisoire. Le Consultant a également utilisé les données recueillies à partir des rapports fournis par les Etats Membres de la CEDEAO.

II. PLACE DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INNOVATION DANS LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT DES PAYS DE LA CEDEAO

Les pays de la CEDEAO se sont résolument engagés à faire de la Science, de la Technologie et de l'Innovation (STI) un précieux outil de développement. Cet intérêt pour la science, la technologie et l'innovation s'est matérialisé par la prise en compte des STI dans les Plans Nationaux de Développement Economique et Social (PNDES) comme au **Burkina Faso**, dans le Plan Stratégique de Développement Durable 2017 - 2021 (**Cape Vert**), dans les Plans Nationaux de Développement (PND) (**Côte d'Ivoire, Sierra Leone, (Niger, Togo)**) et dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES) (**Sénégal**). Au **Ghana**, le Programme Coordonné de Politique de Développement Economique et Social (2017-2024), un plan directeur national qui fait référence à d'autres documents tels que le Plan national de développement à moyen terme, le Ghana Beyond Aid Agenda et le Ghana Covid-19 Alleviation Revitalization Support Program (CARES), envisage de placer la science, la technologie et l'innovation au centre du développement socio-économique en intégrant les STI dans tous les secteurs de l'économie.

Le gouvernement du **Liberia** s'est aussi engagé à utiliser la technologie et l'innovation pour soutenir la mise en œuvre de son ambitieux **Liberia PRO-POOR AGENDA for Prosperity and Development (PAPD)**. Dans le document du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (2019 – 2023) du **Mali**, l'Axe Stratégique 5 « Développement du Capital Humain » place comme exigence la promotion des sciences et techniques pour tous avec un accès accru des filles aux filières scientifiques. Le Plan de Développement National du **Nigeria** (Vision NV 20 : 2020 et le Plan de Relance et de Croissance Economiques (ERGP) (un plan à moyen terme prévu pour la période 2017 - 2020 mettent l'accent sur le rôle de la science dans la transformation de l'économie du pays.

Le Plan **Sénégal** Emergent (PSE) avec une perspective à très long terme représente un point de repère essentiel pour la définition des politiques STI solides. Le PSE sert de cadre de référence pour les politiques STI qui sont élaborées dans les différents ministères intervenant dans les domaines de la recherche.

Enfin, l'intérêt pour la STI s'est aussi manifesté par la signature de nombreuses conventions internationales et l'adoption de différents documents supranationaux. Il s'agit entre autres de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine à travers la « Science, Technologie et Innovation pour l'Afrique (STISA 2024) », et le document de Politique Science, Technologie et Innovation de la CEDEAO (ECOPOST).

Dans presque toutes les politiques sectorielles des pays de la CEDEAO, les STI sont positionnées comme facteur majeur de développement. Il en est ainsi des Politiques Minière, Educative, Industrielle, des Télécommunications, des Transports, de L'énergétique, de l'Environnement, de l'Agriculture, etc. A titre d'exemple, au **Niger**, la STI est prise en compte dans les documents de référence comme la loi sur le système éducatif nigérien (LOSEN), le Programme Décennal du Développement de l'Education (PDDE), le Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF), le Programme du Développement Economique et Social (PDES), la Déclaration de Politique Générale (DPG) du Premier Ministre, chef du Gouvernement, la Lettre de la politique Educative, le Programme Intérimaire du Cadrage de l'Action Gouvernementale (PICAG), la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP), et dans les documents de politiques sectorielles.

III. CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Certains pays ont élaboré et mettent en œuvre des instruments pour le cadrage juridique et réglementaire des STI. Le **Burkina Faso** dispose d'une loi d'orientation de la recherche scientifique et l'innovation. Le **Sénégal** a adopté une loi cadre de l'enseignement supérieur et la recherche qui élargit les missions des universités au service à la communauté et à l'aide à l'insertion des étudiants. Le **Togo** a une loi d'orientation de l'enseignement supérieur et de la recherche. D'autres pays comme le **Bénin**, la **Côte d'Ivoire**, le **Niger** et le **Sénégal** sont en cours d'élaboration et ou d'adoption de leurs documents cadres. Le **Nigéria** a mis en place un cadre approprié pour donner une orientation à la STI dans le pays, en particulier la création du Conseil National de la Recherche et de l'Innovation actuellement présidé par le président du pays et composé de représentants des ministères et du secteur privé.

Prenant appui sur ces documents d'orientation, des politiques sectorielles de la recherche scientifique et l'innovation ont été adoptées dans les pays de la CEDEAO, de nombreux décrets et arrêtés d'application ont été élaborés et mis en œuvre pour la création et l'organisation de Ministères, de plusieurs centres et instituts, de laboratoires et d'établissements publics de recherche. Il existe aussi des décrets relatifs au statut du personnel de la recherche scientifique au **Bénin**, au **Burkina Faso**, en **Côte d'Ivoire** et au **Sénégal**. Ces décrets fixent les modalités de recrutement, d'insertion et de promotion des chercheurs. Les statuts des personnels garantissent la liberté de la recherche, la libre circulation des idées, la mobilité des personnels.

En outre, plusieurs accords-cadres relatifs à l'aide et la coopération en matière de recherche scientifique entre les pays de la CEDEAO et certains pays étrangers existent. Ces accords organisent la recherche scientifique dans un cadre de partenariat, mais englobent la formation des chercheurs nationaux, le renforcement des capacités nationales de recherche et le financement de la recherche.

Les cadres réglementaires des STI dans les Etats Membres prennent aussi en compte certaines dispositions relatives aux questions d'éthique et de propriété intellectuelle signés par tous les pays à travers l'Accord de Bangui du 2 mars 1977 modifié le 24 février 1999. Ces Etats Membres sont signataires des Traités et Accords internationaux en matière de propriété intellectuelle, à savoir :

- La Convention de Paris pour la Protection de la Propriété Industrielle (1883) ;
- La Convention instituant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (signée à Stockholm le 14 juillet 1967, entrée en vigueur en 1970 et modifiée en 1979).
- Le Traité de coopération en matière de brevets (PCT) ;
- La Convention de Berne pour la protection des Œuvres Littéraires et Artistiques (adoptée en 1886) ;
- L'Arrangement de Lisbonne concernant la protection des appellations d'origine et leur enregistrement international (1958) ;
- La Convention de Bruxelles concernant la distribution de signaux porteurs de programmes transmis par satellite (1974) ;
- La Convention de Rome pour la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion (1961) ;



- La Convention pour la protection des producteurs de phonogrammes contre la reproduction non autorisée de leurs phonogrammes (Genève, 1971);
- Le Traité de Nairobi concernant la protection du symbole olympique (1981);
- Le Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur (1996) ;
- Le Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes (1996) ;
- Le Traité de Marrakech portant création de l'OMC (1994) ;
- L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI)
- Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur (CAMES)
- L'African Regional Intellectual Property Organization (ARIPO)
- L'Institute of Intellectual Property of Cape Verde (IPICV)
- Observatoire Régional de Propriété Intellectuelle de la CEDEAO (ORPIC)
- Organisation Panafricaine de la Propriété Intellectuelle (OPAPI)
- etc.

Le Ghana a institué certaines lois principales sur la propriété intellectuelle qui ont été promulguées par la législature. Il s'agit de la:

- Loi de 2014 sur les marques (modification) (Loi 876) (2014)
- Loi de 2005 sur le droit d'auteur (Loi 690) (2005)
- Loi de 2004 sur les schémas de configuration (topographies) de circuits intégrés (Loi 667) (2004)
- Loi sur les marques, 2004 (Loi 664)(2004)
- Loi sur les indications géographiques. 2003 (Loi 659) (2003)
- Loi sur les dessins industriels. 2003 (660)(2003)
- Loi sur les brevets, 2003 (Loi 657) (2003)

Le système de protection de la propriété intellectuelle a joué un rôle important dans la promotion du progrès des sciences et de la technologie, enrichissant la culture de l'économie du Ghana. L'utilisation stratégique de la propriété intellectuelle a également donné aux entreprises un avantage concurrentiel durable sur les marchés clés et en développement. Au Nigeria, plusieurs lois ont une incidence sur la protection et l'administration des différents droits qui composent la propriété intellectuelle. Cependant, les trois principales lois régissant le droit de la propriété intellectuelle au Nigeria sont la loi sur le droit d'auteur, la loi sur les brevets et les dessins et la loi sur les marques.

IV. GOUVERNANCE DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INNOVATION

Tous les pays de la CEDEAO signalent l'existence, à un niveau élevé, d'un organe national dont la mission est de définir la politique scientifique et technologique. Ces organes se présentent



sous diverses formes : Commissions, Conseils nationaux, Ministères ou Départements ministériels (Tableau 1). Mais, dans la plupart des Etats Membres, la recherche scientifique est gérée par un Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche dans les Etats francophones ou un Ministère de la Science et Technologie dans les états anglophones. Ces ministères en charge de la recherche scientifique ont pour mission principale la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de recherche scientifique et d'innovation technologique. Au **Burkina Faso**, au **Cape Verde**, en **Côte d'Ivoire**, en **Gambie**, au **Mali**, au **Niger**, au **Nigeria**, au **Sénégal** et au **Togo**, c'est le ministère en charge de la recherche scientifique qui est l'institution chargée de la définition et la mise en application de la politique des sciences, de la technologie et de l'innovation. Au sein de ce ministère, la Direction Générale en charge de la Recherche scientifique se charge de : (1) la coordination et du suivi des activités de recherche de toutes les institutions de la recherche y compris celles réalisées dans les autres ministères techniques ; (2) la diffusion des résultats de la recherche ; et (3) la coopération entre les institutions. Au **Burkina Faso**, en **Côte d'Ivoire**, au **Mali**, **Niger** et au **Togo**, la coordination de la recherche scientifique se fait à travers la Direction générale de la recherche scientifique et de l'Innovation (DGRSI) ou la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de Recherche Scientifique. La valorisation et la diffusion des résultats de la recherche sont assurées par l'Agence National de Valorisation des Résultats de Recherche et d'Innovation (ANVAR).

Dans la mise en œuvre de leurs missions, ces ministères sont appuyés par des organes de conseil et de coordination chargés de soutenir le gouvernement dans sa fonction d'orientation. Ils sont chargés, entre autres, d'émettre des avis concernant les stratégies susceptibles de promouvoir la science, de développer la technologie et de garantir la coordination entre les différents intervenants dans les domaines de la science et de la technologie. On note le Haut Conseil National de la Recherche Scientifique et de l'Innovation au **Burkina Faso** et au **Liberia**, le Conseil National de la Recherche Scientifique en Guinée, au **Niger** et au **Togo** le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique au **Mali**.

Au **Cape Verde** et au **Liberia**, le Ministère de l'Education a en charge la gestion de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Au **Nigéria** par contre, la fonction d'orientation et de planification de la recherche et de l'innovation est principalement assurée par le Federal Ministry of Science and Technology. Au **Sénégal**, c'est le Conseil Présidentiel de l'enseignement supérieur et la recherche qui assure la gouvernance. Au niveau gouvernemental, la gouvernance de la STI se fait par un pilotage multisectoriel de la STI. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et l'Innovation définit et met en œuvre les priorités de la politique nationale en matière de recherche scientifique. Il met également en place des programmes de recherche dans des domaines jugés prioritaires. Il a la tutelle administrative et technique des établissements d'enseignement supérieur publics et privés (Universités, Ecoles, Instituts) ainsi que l'Agence Nationale de la Recherche Scientifique Appliquée (ANRSA). Le ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural a la tutelle administrative et technique de l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA) et de l'Institut National de Pédologie (INP). Le ministère de l'Industrie et des Mines a la tutelle administrative et technique de l'Institut de Technologie Agro-alimentaire (ITA), l'Agence Sénégalaise de Normalisation (ASN) et de l'Agence Sénégalaise pour la Propriété industrielle et l'Innovation Technologique (ASPIT). Enfin, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable a la tutelle administrative et technique du Centre de Suivi Ecologique (CSE). La gouvernance de la recherche et de l'innovation au niveau

gouvernemental au **Sénégal** reste à améliorer notamment du fait de la tutelle administrative et technique de différents ministères et l'absence de pilotage unique de la recherche et de l'innovation. Cela contribue à la dispersion et à l'émiettement de la recherche et de l'innovation à travers une multiplication et une superposition des priorités, une faiblesse ou un morcellement des sources de financement et des équipements scientifiques, un manque de visibilité, de concertation et de synergie entre les chercheurs. Il existe toutefois un Cadre de Concertation sur le Système National de Recherche Agrosylvopastorale (SNRASP). Par ailleurs, la Direction Générale de la Recherche et l'Innovation (DGRI) est entrain de travailler sur l'élaboration du Plan Stratégique National pour la Recherche et l'Innovation. Une cartographie de l'Innovation est en cours de réalisation avec l'appui de l'Institut français de la Recherche et du Développement.

Au **Ghana**, le document de politique STI élaboré en 2017 établit une structure de gouvernance qui comprend les institutions suivantes pour la gestion et la coordination de la recherche :

- Le Conseil pour la Recherche Scientifique et Industrielle (CSIR) : Il coordonne la mise en œuvre des politiques gouvernementales sur la recherche et le développement et assiste le gouvernement dans la formulation des politiques. Le CSIR joue également un rôle dans la commercialisation et la diffusion des résultats de la recherche et des technologies spécifiquement dans le développement des secteurs agricole, environnemental et sanitaire de l'économie.
 - Le Ministère de l'Environnement, de la Science, de la Technologie et de l'Innovation (MESTI) : Il est responsable de la gestion et de la mise en œuvre des politiques scientifiques et technologiques du Ghana. Le MESTI supervise et coordonne également les activités et programmes du CSIR et des 13 instituts de recherche qui le composent. Le ministère joue un rôle majeur en facilitant les liens entre les ministères du gouvernement par le biais de la STI.
 - Le Conseil consultatif présidentiel sur la Science, la Technologie et l'Innovation (PACSTI) : Il conseille le gouvernement du **Ghana** sur les questions de STI pour éclairer l'élaboration des politiques et la prise de décision. La responsabilité principale de PACSTI est de veiller à ce que la STI reste au cœur du développement socio-économique du **Ghana**. Le **Ghana** dispose d'un cadre institutionnel centralisé pour la STI, le MESTI coordonnant toutes les activités STI par le biais du Conseil pour la recherche scientifique et industrielle (qui à son tour contrôle 13 instituts de recherche) et dans des départements gouvernementaux tels que la Commission de l'énergie atomique du **Ghana**, l'Agence de protection de l'environnement et le Département de l'aménagement du territoire et de la ville. Dans le même temps, la recherche entreprise dans les universités relève de la compétence du ministère de l'Éducation et semble séparée de la STI et du programme de développement plus large. Cela rejoint les opinions exprimées par les personnes interrogées et est aggravé par un manque de connaissance des priorités nationales en matière de STI au niveau universitaire.
- Au **Nigeria**, la Politique de la science, de la technologie et de l'innovation de 2011 établit une structure de gouvernance pour la STI qui comprend les organisations suivantes :

- Le Conseil national de la recherche et de l'innovation (NRIC) : composé du président et des ministres fédéraux des ministères sectoriels ayant des liens avec la STI, le NRIC est chargé de fixer les priorités nationales en matière de recherche et développement et de définir et coordonner les activités de STI conformément aux priorités nationales. Le NRIC est également responsable de la création de nouveaux instituts de recherche et du renforcement des instituts existants. Le NRIC facilite les activités de collecte de fonds pour soutenir l'activité d'innovation conformément aux priorités nationales.

- Le Federal Ministry of Science and Technology: Il coordonne au niveau central les activités de recherche et développement (R&D) au **Nigéria**. Il est responsable de la formulation, du suivi et de l'examen de la politique de STI, de la diffusion de la recherche et de la technologie agricoles, du financement de la R&D dans le secteur de l'énergie et de la promotion des capacités de recherche locales pour faciliter le transfert de technologie.
- Le Conseil national de la science, de la technologie et de l'innovation (NCSTI) : le NCSTI définit les grandes orientations pour coordonner les activités de STI conformément aux priorités nationales, surveille l'activité des agences publiques de STI et est responsable de la diffusion des résultats de la recherche scientifique.
- Le Conseil d'État pour la science, la technologie et l'innovation (SSTIC) : assure le leadership et la direction des activités de STI au niveau de l'État, promeut l'enseignement des sciences et diffuse des informations sur les STI, harmonise les politiques et les programmes avec ceux du NRIC, promeut et met en œuvre les décisions et programmes du NCSTI.
- Le Fonds fiduciaire pour l'enseignement supérieur (TETFund) : créé dans le but de promouvoir l'enseignement supérieur, TETFund gère également un fonds national de recherche de 5 milliards NGN (13,8 millions USD) b octroyant des subventions dans trois domaines : sciences humaines et sociales, STI et transversales recherche.

Le **Nigéria** dispose ainsi d'un cadre institutionnel complexe qui opère à différents niveaux de gouvernement. Il semble y avoir des chevauchements entre les rôles et les responsabilités des organisations au sein du système STI Nigérian qui créent des inefficacités et des complexités pour les chercheurs. Par exemple, alors que la politique STI énumère à la fois le NCSTI et le SSTIC comme des acteurs clés au sein du système STI, il semble que leurs rôles soient largement similaires avec les deux conseils responsables de la coordination STI. Une partie de cette confusion est créée par de fréquents changements dans l'administration. De plus, des entretiens avec des informateurs nationaux ont révélé une faible connaissance des priorités nationales de recherche et une communication limitée entre les instituts de recherche nationaux et les organismes de recherche. On ne sait pas non plus dans quelle mesure la structure institutionnelle établie dans la politique fonctionne dans la pratique. L'étude n'a pas fourni de preuves concluantes sur le fonctionnement du NCSTI dans la pratique ou sur le rôle actif du NRIC dans la conduite de la politique de recherche. L'écart entre l'ambition politique et la réalité institutionnelle n'est pas rare dans les pays du SRIA, mais semble particulièrement aigu au **Nigéria**.

En **Sierra Leone**, une Direction de la science, de la Technologie et de l'Innovation a été créée au sein du Cabinet du Président de la République pour travailler en étroite collaboration avec le ministère de l'Enseignement technique et supérieur afin de donner une impulsion initiale et de développer un cadre pour la recherche scientifique.

Tableau I : Institutions de gestion des Science, Technologie et Innovation dans les Etats Membres de la CEDEAO

PAYS	DENOMINATION DU MINISTERE	ORGANISME DE LA PLANIFICATION SCIENTIFIQUE	ORGANISME MULTISECTORIEL DE COORDINATION DE LA RECHERCHE
Bénin	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	Direction Générale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	Absence
Burkina Faso	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	Direction Générale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	Haut Conseil National de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
Cape Verde	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Science et de l'Innovation		
Côte d'Ivoire	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation	Absence
Gambie	Ministry of Higher Education, Research, Science and Technology	Directorate of Science technology and Innovation	
Ghana	Ministry of Environment, Science, Technology and Innovation	Directorate of Science technology and Innovation	Absence
Guinée Bissau	Ministère de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur	Direction Générale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique	
Guinée	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	National Commission of Higher Education	Conseil National de la Recherche Scientifique
Libéria	Ministry of Education		
Mali	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique
Niger	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI)	Conseil National de la Recherche Scientifique
Nigéria	Federal Ministry Science, Technology and Innovation	Federal Ministry Science, Technology and Innovation	Federal Ministry Science, Technology and Innovation through various line Agencies
Sénégal	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation	Absence
Sierra Leone	Ministry of Education, Science and Technology Office of the President	Directorate of Science, Technology and Innovation (DSTI),	
Togo	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Direction de la Recherche Scientifique et Technique (DRST)	Conseil National de la Recherche

A l'exception du **Ghana**, de la **Côte d'Ivoire** et du **Nigéria**, l'implication du secteur privé national dans le financement de la recherche scientifique et l'innovation reste timide. Il existe dans certains Etats Membres des organisations privées comme la Confédération Générale des Entreprises de **Côte d'Ivoire** (CGECI) et La Commission Paritaire MESRS/ secteur privé en **Côte d'Ivoire**. La CGECI a pour but de développer les partenariats publics et privés entre le Ministère de la recherche scientifique et le patronat. Il s'agit pour le secteur privé, d'offrir plus d'opportunités d'emplois aux jeunes diplômés, et d'appuyer le



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), pour qu'il joue sa partition en mettant à la disposition du secteur privé, du personnel compétant. La commission paritaire (CP) a pour objectif d'apporter une contribution à l'éducation et la formation de cadres de haut niveau, dans tous les domaines de développement, aux fins de donner les atouts à la **Côte d'Ivoire** pour affronter les contraintes de concurrence et de compétitivité, dans un contexte de mondialisation. La CP a ainsi appuyé la recherche dans différents projets notamment sur les orientations stratégiques de la recherche scientifique et technologiques en **Côte d'Ivoire** et par l'institution du prix du patronat et de l'innovation. Au Burkina Faso, certaines institutions financières ont développé un partenariat fructueux avec le secteur de la recherche au niveau national.

Tous les Etats Membres entretiennent des accords de coopération en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique avec plusieurs pays au niveau sous régional, régional et international. Ces accords couvrent les domaines tels que la formation des cadres, la recherche scientifique, l'élaboration et la mise en œuvre des projets et programmes de recherche interinstitutionnels, la mobilité ou échanges d'étudiants et d'enseignants.

Il existe un certain nombre d'associations scientifiques, de sociétés savantes nationales et internationales et d'ONG œuvrant dans le domaine de la recherche et de l'innovation. Ce sont :

- Le Réseau Africain des Institutions Scientifiques et Techniques (RAIST) ;
- Sous réseau de CHIMIE UNESCO ;
- La Société Ouest Africaine de Chimie (SOACHIM) ;
- L'Association des Botanistes d'Afrique de l'Ouest, créée en 1997 (ABAO) ;
- La Société Ouest Africaine de Gynécologie et d'Obstétrique ;
- La Société Africaine de Mathématiques ;
- Les Académies des Sciences, des Arts, des Cultures d'Afrique et des Diasporas ;
- Le réseau ouest et centre africain de recherche en éducation (ROCARE) ;
- La Société Ouest Africaine de Physique (SOAPHYS) ;
- La Société Africaine de Génétique (SAGE)
- West African Research and Innovation Management Association (WARIMA) ;
- West African Society of Pharmacology (WASP)
- Etc.

V. FINANCEMENT

Généralement quatre principales sources de financement alimentent les budgets de la recherche dans l'espace CEDEAO. Ce sont :

- Les subventions de l'État ;
- Les ressources propres générées par les structures de recherche ;
- Les ressources extérieures provenant de la coopération bilatérale ou multilatérale,
- Les fonds compétitifs acquis par les chercheurs.

Dans tous les Etats membres, la STI est essentiellement supportée par les financements publics qui servent pour l'essentiel aux charges de fonctionnement qui comprennent les dépenses de personnel, les frais d'études, de recherche et d'assistances techniques, les frais pour l'organisation des conférences, congrès et séminaires. Ils prennent également en compte les dépenses de fonctionnement liées à la recherche et à l'innovation. Ce mode de financement présente un handicap au développement de la recherche du fait de l'insuffisance des allocations, leur irrégularité, leur caractère aléatoire et inadéquat.

Pour pallier cette faiblesse, les Chefs d'Etat africains, réunis à Lagos en 1980, avaient pris la résolution d'affecter 1 % du PIB de leurs pays respectifs à la recherche. Malheureusement, aucun Etat Membre de la CEDEAO n'est parvenu à appliquer cette résolution. Selon les rapports pays, la part du PIB consacrée à la recherche est passée de 0,15-0,2 % en 2011 à 0,36% en 2016 en Côte d'Ivoire ; au Ghana et au Mali, les crédits budgétaires du gouvernement pour la recherche n'ont guère dépassé 0,3 et 0,31% du PIB respectivement. Le Togo a consacré à peine 0,38% du PIB à la recherche scientifique. Le Nigeria n'a pu allouer que 0,2% du PIB. Cependant, le Gouvernement Nigérien prévoit d'allouer 0,5 % du PIB au STI. Ainsi, au fil des ans, il aura une augmentation progressive de l'allocation budgétaire au secteur STI.

Bien que l'Etat constitue généralement la principale source de financement de la recherche scientifique, les financements étrangers représentent une part importante au Burkina Faso (60%), au Ghana (31%) et au Sénégal (41%). Au Mali, plus de 50,2% du financement alloué à la recherche provient de l'étranger et 44,7% du Gouvernement. En Gambie, près de la moitié des financements proviennent de sources privées à but non lucratif.

On assiste, ces dernières années, à une réémergence des financements nationaux de recherche. De plus en plus conscients du rôle structurant de la recherche dans le développement, les Etats Membres commencent progressivement à mettre en place des fonds nationaux de recherche afin de permettre à leurs chercheurs et enseignants chercheurs de conduire des activités de recherche en relation avec des thématiques prioritaires définies localement. Ces fonds sont mis en place par certains Etats Membres au niveau des institutions de recherche bénéficiaires et/ou au niveau des Ministères en charge de la recherche.

L'Etat Béninois a mis en place en 2012 le Fonds national de la recherche scientifique et de l'innovation technologique (FNRSIT) pour « assurer le financement du système national de recherche scientifique et d'innovation technologique, afin de faire de la recherche un véritable levier de développement du Bénin.

A la faveur de la création du Ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation (MRSI), un Fonds national de la recherche et l'innovation pour le développement (FONRID) a été créé au **Burkina Faso** en 2011.

En Côte d'Ivoire, un fonds de financement compétitif des projets de recherche, envisagé depuis longtemps dans le cadre de la loi d'orientation stratégique pour la recherche scientifique et l'innovation technologique a été mis en place en décembre 2016. Dénommé Fonds d'Appui à la Recherche et à l'Innovation (FONARI), il est doté de 500 millions FCFA et est organisé en 3 programmes :

1. Un fonds (Prix spécial) du Président de la République, doté de 80 millions de FCFA (MFCFA), vise le financement de la recherche dans les secteurs stratégiques ;

- 
2. Un fonds d'Appui à la promotion de la femme enseignant-chercheur (FAPECI), doté de 240 MFCFA pour lutter contre la disparité homme/femme en matière de recherche scientifique;
 3. Un Fonds d'Aide à la Recherche et à l'Innovation Technologique (FARI), doté de 250 MFCFA, ouvert aux activités de recherche et d'innovation de tous les chercheurs. L'efficacité de ce fonds tiendra largement à la qualité de sa gouvernance, notamment sous ses aspects scientifiques, et à sa capacité à créer des effets d'entraînement autour de projets d'intérêt majeur avec un niveau de financement suffisant, en évitant la dilution sur un trop grand nombre de projets.

En outre, l'Ordonnance n° 2018-593 du 27 juin 2018) a créé le Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation (FONSTI). Le FONSTI est destiné au financement de programmes et projets de recherche scientifique et d'innovation technologique de haute qualité, susceptibles d'avoir un impact bénéfique sur le développement socio-économique et culturel de la **Côte d'Ivoire**. Ce fonds contribue également à la valorisation scientifique et économique des résultats de recherche et apporte des appuis aux structures de recherches en matière de réhabilitation des stations et laboratoires, d'acquisition d'équipements de recherche et d'accès à l'information scientifique.

En **Gambie**, l'investissement public dans la science et la technologie, mesuré à l'aide de la DIRD en pourcentage du PIB donne un chiffre de 0,07 % en 2018.

Au **Ghana**, les dernières données disponibles de l'UNESCO (2010) montrent que le pays avait une dépense intérieure brute en recherche et développement (DIRD) de 277 millions USD. La DIRD du **Ghana** n'était cependant que de 0,4% du PIB, bien moins que la moitié de l'objectif de 1% fixé par l'Union Africaine dans son plan décennal de mise en œuvre de 2015. Plus des deux tiers des DIRD du **Ghana** ont été réalisés par le gouvernement (68,3%), et sont parmi les plus élevés des pays concernés. En revanche, l'enseignement supérieur, les entreprises et les sources privées nationales à but non lucratif ne contribuent qu'à 0,5% de la DIRD combinée. Dans l'ensemble, le **Ghana** a une concentration plus élevée de financement de la recherche par rapport à la plupart des autres Etats Membres, et une contribution particulièrement faible des universités. L'Université du **Ghana** est en quelque sorte une exception dans ce contexte, car elle dispose actuellement d'un important fonds de recherche interne (200 000 USD) dédié au soutien de la recherche qui répond aux besoins nationaux. Le fonds est administré par l'Office de la Recherche, de l'Innovation et du Développement (ORID).

La plupart des financements publics de recherche au **Ghana** sont distribués par le biais du programme d'allocation de recherche, qui fournit une subvention mensuelle à tous les universitaires et, récemment, aux professeurs d'universités, comme une incitation à effectuer des recherches.

La politique STI du Gouvernement du **Ghana** recommande la création d'un fonds national de recherche (NRF) de 50 millions de dollars US. Cependant, la création de la NRF se heurte à l'opposition de certains universitaires craignant que cela n'entraîne une réduction de leur revenu mensuel. En conséquence, le pays semble manquer de mécanismes nationaux pour fournir des incitations financières liées à la production de recherche. Dans ce contexte, la disponibilité de financements internationaux est susceptible d'exercer une influence significative sur les programmes de recherche nationaux.

Le Gouvernement du **Mali** a créé le Fond Compétitif pour la Recherche et l'Innovation Technologiques (FCRIT) par la Loi N°2011-062 du 25 novembre 2011, en tant que Compte d'Affectation Spéciale, en vue de booster la production scientifique et contribuer au développement durable du pays. Le FCRIT est alimenté par une subvention budgétaire fixée à 0,2% des recettes fiscales. A travers ce fonds, le Gouvernement du **Mali** encourage la mise en place d'équipes multidisciplinaires et inter institutionnelles, capables de générer et de diffuser des technologies innovantes, en rapport avec les productions végétales, animales, l'environnement, la santé humaine, les Sciences de l'Ingénieur et les Sciences Sociales. Le FCRIT est destiné à financer aussi les projets des Assistants et des Attachés de Recherche inscrits en thèses, projets devant correspondre à leur formation.

Au **Niger**, depuis 2005, l'Université Abdou Moumouni de Niamey (UAM) a mis en place un fonds d'incitation à la recherche. De même, l'État nigérien a mis en place, depuis 2010, un Fonds d'Appui à la Recherche Scientifique et à l'innovation Technologique (FARSIT) au sein du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Le FARSIT est un fonds compétitif pour financer des projets de recherche sélectionnés par appels à projets.

Au **Nigéria**, le financement de la recherche, selon la politique nationale en STI, relève de la responsabilité du gouvernement Nigérien. Le Fonds national de la recherche (NRF) est le principal instrument national de financement de la recherche qui octroie des subventions de recherche compétitives aux chercheurs travaillant dans les universités publiques. Le NRF est géré par le Fonds pour l'enseignement supérieur (TETFund), qui a été créé pour fournir un «soutien supplémentaire aux établissements d'enseignement supérieur publics». Cet appui comprend aussi les infrastructures physiques essentielles pour l'enseignement et l'apprentissage, le matériel et l'équipement institutionnels, la recherche et les publications, la formation du personnel académique et tout autre besoin critique pour l'amélioration et le maintien des normes dans les établissements d'enseignement supérieur. Le TETFund répertorie les domaines thématiques d'intérêt pour la recherche, mais ces thèmes sont larges et couvrent 25 sujets sans aucune indication sur les domaines prioritaires. Le processus de sélection des thèmes qui s'alignent sur les secteurs de recherche et développement décrits dans la politique nationale de STI ou les priorités nationales de développement reste donc à clarifier. TETFund gère un fonds national de recherche de 5 milliards NGN (13,8 millions USD) qui fournit des subventions dans trois domaines : les sciences humaines et sociales, la STI et la recherche transversale.

Le NSTIR 2030 estime le besoin de financement total pour la recherche et l'innovation dans le pays à 180 milliards NGN (497 millions USD) sur trois ans, soit une moyenne de 60 milliards NGN par an. Le gouvernement a dépensé 65 milliards NGN (180 millions USD) lorsque le NSTIR était publié en 2017, mais le financement a été réduit en 2019 à 35 milliards de NGN (96 millions de dollars). Cette somme équivaut aux dépenses de recherche du gouvernement en 2014 et représente 0,73% du budget total du gouvernement. Le reste du budget de recherche est dépensé directement par les ministères et les autorités de l'État, ce qui rend difficile la coordination et l'harmonisation du financement de la recherche.

Quand on regarde la combinaison de financement STI provenant de sources publiques et privées, le tableau n'est guère meilleur. En 2007, les données de l'UNESCO montrent que le **Nigéria** avait une dépense intérieure brute en recherche et développement (DIRD) de 0,2%. En 2011, le gouvernement a créé le Fonds national de recherche et d'innovation (NRIF)



dans le but de fournir un niveau de financement minimum de 1% du PIB provenant des allocations gouvernementales, des partenariats public-privé, des sources internationales et des investissements privés - conformément à l'objectif de 1% fixé par l'Union africaine. La revue n'a pas trouvé de données officielles sur le DIRD actuel, mais les estimations se situent entre 0,1 et 0,5% du PIB - à l'extrémité inférieure des pays considérés dans cette étude. L'objectif du gouvernement (tel que défini dans le NSTIR 2030) est d'atteindre la combinaison de financement suivante: 15% du financement par le biais d'un Fonds national de développement; 50% via des allocations gouvernementales, 15% via des partenariats public-privé, 10% par des sources internationales et 10% par des fonds de capital-risque. Cependant, lorsque l'on considère les dépenses intérieures brutes de recherche et développement (DIRD), il n'y a pas de contributions enregistrées du secteur privé ou des entreprises. Les dépenses les plus importantes proviennent du secteur de l'enseignement supérieur (64,8%) et le reste (35%) provient directement du gouvernement Nigérian.

Le **Gouvernement Nigérian** dépense 242 USD par chercheur en DIRD, ce qui est considérablement plus élevé que la moyenne de l'Afrique subsaharienne (168 USD). Malgré cela, le financement de la recherche serait insuffisant, selon le processus de consultation. Les entretiens ont révélé qu'un certain nombre de chercheurs obtiennent des fonds au niveau international en raison d'un soutien insuffisant à la recherche au **Nigéria**.

Au **Sénégal**, l'Etat demeure le principal bailleur des institutions de recherche et d'innovation via des fonds nationaux ou programmes régionaux affectés à des secteurs de recherche et sous la tutelle technique et administrative du ministère concerné. Le Conseil présidentiel prévoit dans ses directives d'améliorer la gestion des budgets et ressources propres des universités et à investir dans l'enseignement supérieur et la recherche. Le ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche dispose d'un pouvoir de financement public de la recherche et de l'édition scientifique à travers le Fonds d'Impulsion de la Recherche Scientifique et Technique (FIRST) et le Fonds de Publication Scientifique et Technique (FPST). Il existe également le Projet d'Appui à la Promotion des Enseignantes-chercheuses (PAPES) mis en place par le MESRI en 2013 permet stimuler l'insertion, le maintien et la promotion des femmes dans l'univers de la recherche. Le MESRI a aussi mis en place un Fonds de 205 millions qui financé 39 projets pour l'Observatoire O-COVID19. Il y a aussi le Grand Prix du Président de la République pour la Science d'une valeur de 100 millions. Par ailleurs, dans la plupart des universités un fond d'appui à la recherche et à l'innovation est mis en place pour des voyages d'Etudes accordés aux chercheurs chaque deux ans (billet d'avion et frais de séjour de 1 000 000 FCFA), le Fonds National de Recherches Agricoles et Agro-alimentaires (FNRAA) pour le financement de projets de recherche agricole et agroalimentaires et le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (WAAPP/PPAAO) qui finance des projets de recherche pour l'amélioration de la productivité agricole régionale. En outre, le Conseil Ouest et Centre Africain pour la recherche et le Développement agricole (CORAF/WE CARD) propose des Fonds compétitifs pour des projets de recherche. Dans les années à venir, il est prévu que ces institutions accroissent sensiblement leurs ressources propres, que les collectivités locales contribuent financièrement au développement de l'enseignement supérieur de la recherche et qu'il soit établi un partenariat public-privé (PPP) pour que le secteur privé apporte une contribution significative. Les ressources additionnelles qui permettent aux Universités et à certaines institutions de recherche de financer des activités de recherche proviennent des liens et accords de coopération avec des institutions internationales.

Malgré la mise en place de ces fonds, les financements nationaux de la recherche demeurent encore faibles et l'aide internationale ciblant la recherche joue donc un rôle majeur. Si celle-ci reste encore assez mal mesurée, notamment l'aide transitant par la philanthropie et l'aide en nature supportée par les organisations de recherche installée dans les pays, on peut retenir que 0,8% du total de l'APD allouée à l'Afrique subsaharienne cible directement la recherche et que cette part augmente à 2,1% si on inclut l'aide ciblant l'enseignement supérieur. Cette aide repose à deux tiers sur de l'aide bilatérale et à un tiers sur des financements de la Banque mondiale, de l'UE et des Nations Unies. Les sujets de recherche financés sont principalement l'agriculture, l'environnement et la santé.

L'implication du secteur privé dans le financement de la recherche scientifique demeure insuffisante en grande partie du fait de la méconnaissance par ce secteur des potentialités de recherches offertes par les universités, les centres et les institutions de recherche. Dans la quasi-totalité des États membre de la CEDEAO, la recherche est fortement financée par l'aide extérieure. Cette dépendance repose souvent sur un ou deux partenaires au développement dont le changement de politique ou d'orientation peut provoquer l'effondrement ou la quasi-paralysie du système de recherche lorsque celui-ci n'a pas prévu d'alternatives de financement. Ce modèle ne peut assurer la pérennité du système de recherche qui devrait, par contre, l'utiliser comme appoint d'un vaste programme cohérent et coordonné de recherche.

Il n'existe pas de mécanismes adéquats de mobilisation de ressources financières de la recherche provenant du secteur privé. Cette situation n'a pas favorisé l'établissement d'une tradition de financement de la recherche par des fonds privés. Dès lors, toute sollicitation financière de la recherche auprès des acteurs privés se heurte à un mur de réticences qui s'explique plus par la méconnaissance mutuelle que par des faits avérés. La problématique du financement de la recherche se situe en amont et en aval de la recherche. En amont, les acteurs hésitent à préfinancer les activités de recherche, car ils ne disposent pas d'une visibilité suffisante et n'ont aucune certitude d'obtenir les résultats escomptés. Cette frilosité est exacerbée par la méconnaissance du milieu de la recherche par les acteurs privés. En aval, les acteurs privés peuvent se montrer réticents à payer des résultats de la recherche dont ils ne sont pas convaincus de la pertinence, d'autant plus qu'ils n'ont pas été consultés au préalable sur la nature de leurs besoins.



VI. RESSOURCES HUMAINES

L'espace CEDEAO se caractérise par une faiblesse au niveau des données maîtrisées et fiables sur les ressources humaines en STI. Malgré cette entrave, les statistiques disponibles (rapports pays, documents de statistiques nationales, données de l'Institut Statistique de l'UNESCO...) révèlent que la zone CEDEAO dispose dans l'ensemble de ressources humaines peu diversifiées et limitées en matière de STI. Les personnels de la STI exercent dans l'ensemble, dans les institutions nationales, sous régionales ou internationales, à caractère public, privé ou mixte. Les différents corps impliqués dans ces ressources humaines sont engagés en qualité de mains d'œuvre temporaire ou vacataire ou en tant que personnel permanent souvent régi par des textes réglementaires (exemple : Décret n°2010-024 du 15 février 2010 portant statuts particuliers des corps des personnels enseignants au **Bénin**...). Ce potentiel humain se compose d'étudiants engagés dans les cursus scientifiques, de chercheurs, d'enseignants-chercheurs et de personnels administratifs et techniques et d'appui.

6.1. LES POPULATIONS ESTUDIANTINES

L'analyse des rapports pays montre dans l'ensemble un nombre d'étudiants (toutes disciplines confondues) en hausse constante dans les Etats Membres, bien que quelques cas particuliers et ponctuels de réductions d'effectifs soient observés (Tableau II). Ainsi, de 2015 à 2019, les effectifs estudiantins ont connu des taux d'accroissement de 59% et 32% respectivement au **Burkina Faso** et en **Côte d'Ivoire**. En **République de Guinée**, l'on note une augmentation globale de 5% des effectifs entre 2013 et 2019. Au Mali, d'après les données de l'annuaire statistique 2019 de l'enseignement supérieur, le nombre d'étudiants a connu une baisse d'environ 1% entre 2018 et 2019.

Cette croissance importante du niveau des effectifs estudiantins s'accompagne également de l'augmentation (quoiqu'encore faible) de la proportion de la population féminine. Le rapport entre le nombre des filles et des garçons semble s'améliorer. Sur la base des données obtenues, les pourcentages de filles dans les effectifs varient entre 28 % et 44,79%, avec une moyenne d'environ 31%. En **Côte d'Ivoire**, au **Ghana**, en **Gambie**, au **Sénégal** et au **Nigéria** (avec un taux supérieur à 42%), l'on note une amélioration de l'indice de parité global qui s'est établi à 0,75 en 2019 (Tableau III).

Malgré ces effectifs croissants, les ratios d'étudiants pour 100 000 habitants demeurent encore en deçà de la norme de l'UNESCO qui est de 2000. Parmi les Etats qui possèdent les taux d'accès à l'enseignement supérieur les plus élevés, le **Ghana** et le **Sénégal** se placent en tête avec un ratio de 1204 en 2019, suivi du Bénin avec un ratio calculé de 1126 en 2017 (Tableau III). Le **Niger** présente le plus faible ratio avec 322 étudiants pour 100 000 habitants en 2019.

D'une manière générale c'est au niveau de la Licence que les effectifs sont les plus élevés dans les pays francophones. Les inscriptions en cursus master et doctoral sont relativement les plus faibles (Tableau IV). Dans les pays anglophones, les étudiants de niveau Bachelor sont les plus nombreux, ensuite viennent les étudiants en master et PhD (Tableau V). Au **Nigeria** le ratio Master : Bachelor est de 5% et celui du PhD : Bachelor de 0,94%.

S'il est vrai que la majorité des Etats de la région ne dispose pas toujours de données désagrégées sur les effectifs et proportions d'étudiants engagées dans les disciplines des

STI, les indicateurs montrent que de façon générale, les disciplines scientifiques sont très minoritairement choisies par les étudiants depuis leur entrée dans les cycles supérieurs de l'enseignement. Selon l'annuaire Statistique 2016-2017 de l'Enseignement Supérieur au **Bénin**, qui utilise la classification CITE-2013, les trois domaines d'étude prépondérants lors des inscriptions sont globalement, les sciences sociales et du comportement, commerce et administration et les langues, qui totalisent environ 57% des inscriptions dans les institutions d'enseignement supérieur. Au **Burkina-Faso**, l'annuaire statistique 2018-2019 de l'enseignement supérieur indique dans la répartition des étudiants par domaine d'études (CITE 2011) et selon le sexe, qu'environ 15,79% des étudiants sont inscrits exclusivement dans les disciplines scientifiques. Dans le rapport 2019, du **Togo**, sur l'Évaluation sommative au niveau des pays, du soutien du Partenariat mondial pour l'éducation, à peine 1 % des élèves qui sortaient du BAC se sont dirigés vers la branche scientifique (BAC – Série C), tandis que près de 60 % avaient choisi la branche littéraire (BAC – Série A). Le même rapport indiquait qu'au niveau universitaire, 73 % des étudiants se sont dirigés vers le commerce, le droit, les sciences sociales, la littérature et les arts. Au **Sénégal**, le rapport annuel de performance 2019 (RAP 2019), reprenant les Indicateurs du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation pour la revue annuelle conjointe 2020 (RAC 2020) précise que la proportion d'étudiants dans les filières scientifiques est passée de 22,57% à 28% entre 2015 et 2018. En s'appuyant sur les rapports de la **Guinée** et du **Togo**, moins du quart (environ 22%) des effectifs des étudiants s'orientent dans les disciplines des STI, et parmi eux, on retrouve moins de 17% d'étudiantes malgré les grandes disparités entre les pays. L'annuaire statistique 2018-2019 de l'enseignement supérieur au **Burkina-Faso** indique une proportion de 20,3% d'étudiantes.

Tableau II : Évolution des effectifs des étudiants entre 2013 et 2019

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Bénin	126 424-	135 898-		124 447	122 382	129 343	
Burkina Faso	74 276	81 314	83 598	94 728	105 404	117 725	132 569
Côte d'Ivoire	169 946	176 504	192 842	203 555	218 945	235 902	253 955
Guinée	88 371	94 703	98 810	99 741	101 410		92 856
Mali	-	-	-	58 879	69 202	85 316	84 364
Niger	30 942	33 308	39 743	52 001	63 842	72 133	76 976
Nigeria					1 962 364	2 041 291	2 159 461
Sénégal	131 243	141 456	147 957	164 858	-	190 145	195 207
Togo	-	-	-	-	-	73 378	-



Tableau III : Quelques indicateurs et ratios relatifs aux étudiants

	Population totale au milieu de l'année (en milliers)				Effectif total des étudiants (toutes les disciplines)	Effectif étudiant - Pourcentage de femmes	Ratio étudiants pour 100 000 habitants
	2016	2017	2018	2019			
Bénin	10 872	11 176	11 486	11 802	94 626	30%	801,77
Burkina Faso	18 646	19 193	19 752	20 322	132 569	35%	655 (600*)
Côte d'Ivoire	23 696	24 295	24 906	25 531	249 420	42,81%	976,93
Gambie	2 149	2 213	2 280	2 348	15 487	44,79%	659
Ghana	28 482	29 121	29 767	30 418	472 323	44%	1552,77
Guinée	12 396	12 717	13 053	13 398	92 856	28%	693
Mali	17 995	18 542	19 108	19 689	84 364	33%	428
Niger	20 673	21 477	22 311	23 177	76 976	32%	322
Nigéria	185 960	190 870	195 880	200 960	2,159,461	43.1%	1074
Sénégal	15 412	15 851	16 294	16 744	195 207	43%	1166
Togo	7 606	7 798	7 991	8 186	73 378	31%	896

Tableau IV : Répartition des étudiants de niveau LMD (Licence – Master – Doctorat)

Niveaux	Pays	Effectif total	Effectifs de femmes	Pourcentage de femmes	Effectifs total STI	Pourcentage total STI	Pourcentage de femmes en STI
Licence	Bénin	118 318	38 330	32%	-	-	-
	Burkina Faso	117 774	42 157	36%	-	-	-
	Côte d'Ivoire	111 572	47 137	42%	-	-	-
	Guinée	89 798	25 034	28%	19 970	22,2%	13,2%
	Niger	14 687	5 332	36,31%	-	-	-
	Sénégal	146 405	-	-	-	-	-
	Togo	70 935	22 120	31%	13 049	18,4%	12,9%
Master	Bénin	12 665	3 784	25%	-	-	-
	Burkina Faso	11 673	3 697	32%	-	-	-
	Côte d'Ivoire	26 961	10 524	39%	-	-	-
	Guinée	2 917	742	25%	338	11,6%	5,4%
	Niger	1 540	485	31,49%	-	-	-
	Sénégal	37 089	-	-	-	-	-
	Togo	1 310	236	18%	242	18,5%	6,4%
Doctorat	Bénin	2 060	421	20%	-	-	-
	Burkina Faso	3 122	881	28%	-	-	-
	Côte d'Ivoire	5 688	1762	31%	-	-	-
	Guinée	141	33	23%	-	-	-
	Niger	374	108	28,87%	-	-	-
	Sénégal	11 712	-	-	-	-	-
	Togo	1 133	188	17%	195	17,2%	16,5%
Global	Bénin	133 043	42 535	31%	-	-	-
	Burkina Faso	132 569	46 735	35%	-	-	-
	Côte d'Ivoire	144 221	59 423	41%	-	-	-
	Guinée	92 856	25 809	28%	20 308	21,9%	12,9%
	Niger	16 601	5 925	36%	-	-	-
	Sénégal	195 207	83 939	43%	-	-	-
	Togo	73 378	22 544	31%	13 486	18,4%	12,8%

NB : Les données et estimations relatives du Bénin sont de l'année 2017. Celles du Togo sont de 2018.
Les données et estimations pour le Burkina Faso, la Guinée et le Sénégal sont de 2019.

Tableau V : Répartition des étudiants de niveau Bachelor – Master et PhD dans trois pays anglophones

	BACHELOR			MASTERS			PHD		
	Masculin	Feminin	% Feminin	Masculin	Feminin	% Feminin	Masculin	Feminin	% Feminin
GAMBIE	2 131	1 697	80%	303	64	21%	3	1	33%
GHANA	159 560	109 808	69%	11 170	6 684	60%	1,601	631	39%
NIGERIA	1 048 345	805 916	77%	73 247	23 551	32%	11 673	5 879	50%

6.2. LES PERSONNELS DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE L'ESPACE CEDEAO

Les personnels comprennent selon le pays, des effectifs de « permanents », de « contractuels », de « vacataires ». Certains n'ont pas de statut clairement déterminé. Les effectifs d'enseignants et d'enseignants-chercheurs présentent de fortes disparités entre les pays de la région. Globalement, les enseignants-chercheurs sont plus nombreux que les chercheurs. Au **Bénin**, en **Guinée** et au **Togo** les chercheurs représentent moins de 10% des effectifs cumulés de chercheurs et enseignants-chercheurs (Tableau VI). Les effectifs plus élevés de chercheurs au **Sénégal**, pourraient s'expliquer par le fait qu'ils soient tirés des données 2018 de l'ISU sur le nombre de chercheurs physiques engagées en R-D. Cet indicateur correspond au nombre total des individus qui participent à la R-D intra-muros, au niveau d'une unité statistique ou à un niveau agrégé, au cours d'une période de référence donnée (habituellement une année civile). Ces effectifs sont déterminés suivant les lignes directrices pour le recueil et la communication des données sur la recherche et le développement expérimental comme défini par l'OCDE (2016) et dans le Manuel de Frascati (2015). Ils pourraient prendre en compte plus de personnes physiques engagées, comparativement aux données des enquêtes administratives nationales. Le Rapport Annuel de Performance 2019 du **Sénégal** précise à cet effet que « *le Manuel de Frascati (manuel de référence pour la mesure de la R&D) intègre les deuxième années de master et doctorants parmi les effectifs de chercheurs. Sur cette base, en 2019, le nombre de chercheurs (enseignants- chercheurs, chercheurs, doctorants et deuxième année de master) dans les Universités du Sénégal est de 23 504 contre 22 185 en 2018* ».

Les statistiques du Tableau V révèlent en outre que la distinction entre chercheurs et enseignants-chercheurs n'est pas toujours faite au niveau des Etats. Au Burkina-Faso ils sont appelés enseignants (sans précision), tandis qu'au **Niger** ils sont regroupés sous les noms « enseignants chercheurs et enseignants technologues ».

Ce défaut d'indicateurs sur les titres des personnels enseignants et chercheurs a pour conséquence l'indisponibilité des informations sur les grades de ces derniers. Bien que les indicateurs sur les grades soient difficiles à obtenir, le profil des effectifs par grade demeure le même dans la zone CEDEAO et est marqué par une décroissance des effectifs lorsqu'on passe des assistants/assistants de recherche (A/AR) aux professeurs titulaires/directeur de recherche (PT/DR). Les données du rapport STI 2019 du **Burkina-Faso** confirment cette tendance avec 12% d'Assistants/Assistants de recherche, 12% de Maitres-assistants/Chargés de recherche, 7% de Maitres de conférences/Maitre de recherche et 5% de Professeurs titulaires/Directeurs de recherche.

Comme pour les grades, les indicateurs sur les classes d'âges sont également rares, et devant le peu de données disponibles sur cet indicateur, il serait incohérent de ressortir un profil global pour la région CEDEAO.

Tableau VI : Quelques indicateurs et ratios relatifs aux chercheurs et enseignants-chercheurs

	Effectif enseignant chercheur	Effectif chercheur	Effectif cumulé chercheur et enseignant chercheur	Ratios chercheurs par million d'habitants	Ratio étudiants par enseignants permanents	Effectif chercheur -Pourcentage de femmes
Bénin	1 082	53 (5%)	1 135	<i>102</i>	<i>113</i>	<i>14%</i>
Burkina Faso	-	-	7 132	<i>351</i>	<i>79</i>	<i>9%</i>
Cabo Verde	-	-	-	-	-	-
Côte d'Ivoire	-	-	4 080	-	27	-
Gambie	-	125	-	55		27,2%
Guinée	5 233	304 (5%)	<i>5 537</i>	<i>413</i>	<i>18</i>	<i>5%</i>
Mali	-	721	-	<i>39</i>		<i>15%</i>
Niger	-	-	685		72	-
Sénégal	<i>2 449</i> <i>(2 214)</i>	<i>47</i>	23 504 (22 185)**	1411	<i>80</i>	29%
Togo	693	66 (9%)	759	125	<i>106</i>	<i>9%</i>

NB : **En gras** : Statistiques officielles extraites des Rapports-pays et documents consultés. *Italique et soulignées* : Données estimées à partir des rapports-pays et documents consultés. En **bleu** : Indicateurs fournis par les Statistiques 2018 de l'UNESCO (ISU). En **vert** : Pourcentages de chercheurs par rapport à l'effectif cumulé (Benin, Guinée, Togo). Les années relatives aux différents indicateurs sont données entre parenthèses dans les notes de bas de pages.

Les effectifs des personnels enseignants et chercheurs de l'espace CEDEAO comptent parmi les plus bas au monde (Afrique subsaharienne : 102 et 124 chercheurs en ETP par million d'habitants, respectivement pour 2014 et 2018, selon le rapport de l'UNESCO sur la science de 2020). Cette faiblesse des effectifs s'observe également à travers les faibles ratios de chercheurs par million d'habitants qui, en dehors du **Sénégal** sont généralement inférieurs à 1000. Les exemples du **Mali** (39), de la **Gambie** (55 : Donnée ISU), du **Bénin** (102), du **Togo** (125 : Donnée ISU), du **Burkina Faso** (351) et de la **Guinée** (413) : Donnée ISU confirment cette situation dont un corollaire est le fort ratio d'étudiants par enseignants chercheurs, généralement supérieur à la norme de l'UNESCO (25 étudiants pour un enseignant permanent).

Ces bas effectifs dans les corps des enseignants et chercheurs accentuent d'avantage les déséquilibres numériques sur le genre qui persistent dans cette zone Ouest-africaine. Malheureusement, les indicateurs sur les proportions de femmes dans les corps de chercheurs et enseignants-chercheurs ne sont pas toujours renseignés dans la plupart des pays de la région pour permettre d'affiner les chiffres. Lorsqu'ils sont disponibles ils ne précisent pas toujours si ces proportions prennent en compte les effectifs d'enseignants-chercheurs et/ou chercheurs proprement-dits. Les tendances tirées des données disponibles indiquent un pourcentage très minoritaire de femmes. Selon le rapport 2020 de l'UNESCO sur la science, en 2018, les femmes représentent 33,5% des effectifs R-D en personnes physiques du personnel de recherche. En **Gambie** et au **Sénégal**, les proportions de femmes des effectifs de R-D des personnels enseignants et chercheurs sont respectivement de 27,2% et 29%. Les taux estimés et/ou obtenus à partir des indicateurs tirés des rapports-pays et documents consultés indiquent également de faibles proportions de femmes dans les effectifs des personnels enseignants et chercheurs. Au **Bénin**, au **Burkina Faso**, en **Guinée** et

au **Togo**, leurs proportions par rapport aux effectifs cumulés de chercheurs et enseignants-chercheurs sont respectivement de 14% (2017), 9% (2019), 5% (2019) et 9% (2018). Au **Mali**, elles représentent en 2019, respectivement 15% des effectifs des chercheurs et 8% des effectifs des enseignants-chercheurs.

6.3. LE PERSONNEL TECHNIQUE ET D'APPUI

Les ressources humaines en personnel d'appui aux activités en STI des pays de la CEDEAO présentent une pénurie de techniciens. Pour l'année 2018, même les statistiques de l'ISU (UNESCO), qui ont tendance à surestimer les indicateurs (car incluant tous les personnels intervenant en R-D) indiquent des ratios de techniciens par millions d'habitants inférieurs à 100 pour les pays dont les données ont été estimés.

D'après le rapport ASDI d'analyse de l'enquête nationale de la Science, Technologie et Innovation (décembre 2018), en 2017, le **Mali** comptait 752 techniciens, soit 42 techniciens par millions d'habitants. En 2018, le **Togo** avait un ratio de 07 techniciens par millions d'habitants pour un effectif de 41 techniciens. De même, en 2019, la **Guinée** comptait 15 techniciens par millions d'habitants. Ces données, bien que traduisant réellement la pénurie de techniciens comme constaté par le rapport de l'UNESCO sur la science (Vers 2030) de 2016, pourraient également indiquer une faiblesse de la collecte des données sur les personnels techniciens d'appui.

Comme pour tous les autres indicateurs, les effectifs de femmes qui font partie du personnel technique d'appui sont inférieurs à ceux des hommes. Selon les chiffres de l'UNESCO (ISU), en 2018, la **Gambie** et le **Togo** compteraient respectivement 35% et 12% de femmes dans les effectifs de techniciens d'appui aux activités STI.



©alex-wong-unsplash

VII. DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL DES INFRASTRUCTURES, DES ÉQUIPEMENTS ET D'INFORMATIONS ET ACCÈS A INTERNET

7.1. INFRASTRUCTURES

Il existe au moins **102 centres et instituts, et 205 laboratoires de recherches scientifiques publiques**. Le **Burkina Faso** compte à lui seul 104 laboratoires mais qui sont issus des structures publiques de tous les départements ministériels au niveau national. Parmi ces laboratoires, il y a le laboratoire national de biosécurité, qui a une vocation régionale et doit devenir un laboratoire d'excellence de l'espace UEMOA pour le contrôle de la biosécurité et d'incubateurs et de start-up. Pour la **Côte d'Ivoire**, des reformes sont en cours en vue de restructurer les Ecoles Doctorales à travers le projet PADES et les laboratoires de recherche. A ce jour, le pays veut se doter de laboratoires de type P4 en biosécurité et d'un pôle scientifique et d'innovation doté d'incubateur au sein de l'Université Felix Houphouët-Boigny. Le nombre réduit de centres/instituts de recherche dans certains Etats Membres est dû au regroupement de plusieurs centre/instituts de recherche en un grand centre de recherche. Le nombre de centres/instituts de recherches et de laboratoires privés sont respectivement 20 et 36.

Tous les domaines de la recherche scientifique (agronomie, santé, société, économie etc.) sont pris en compte dans les différentes structures de recherche dans la plupart des pays de la CEDEAO. Parmi ces domaines de recherche scientifique, la recherche agronomique et médicale, héritée de l'époque coloniale et bénéficiant des équipements et infrastructures existants, occupe une bonne place. Le « **Liberia Institute for Policy Research** » est le centre de recherche du **Liberia**. Il est localisé au sein de l'University of Liberia. La toute première université de **Guinée Bissau**, l'**Universidade Colinas de Boé (UCB)**, a été créée en septembre 2003 par l'International Finance Company, une filiale de la Banque Mondiale, pour dispenser une formation aux affaires et à la gestion. Il est installé dans une usine de noix de cajou rénovée, et ne dispose que de quelques ordinateurs et d'une bibliothèque. La seconde, créée en 2004, l'**Universidade Amilcar Cabral (UAC)**, est l'université publique de **Guinée-Bissau**. Il bénéficie d'un soutien gouvernemental et d'une allocation budgétaire importante. L'université est en partenariat avec une université portugaise, l'Universidade Lusofona de Lisboa (ULL). L'UAC est situé dans une ancienne base militaire près du centre-ville de Bissau. Il dispose de 16 salles de classe et d'installations bien équipées. Il dispose également de quelques ordinateurs et a fait des TIC une priorité. La difficulté de cette université est que la plupart des enseignants Chercheurs ont le niveau Licence et Master.

L'espace CEDEAO regorge plus de **200 universités et de Grandes Ecoles publiques, et de 900 universités et institutions privées** (Tableau VII). La liste des établissements d'enseignements supérieurs dans l'espace CEDEAO est présentée en Annexe 1. Certaines universités ont en leur sein des équipes/groupes de recherche, des laboratoires et des centres de recherche dans tous les domaines de la science. Il existe également, dans certaines institutions de l'enseignement supérieur public, quelques laboratoires de références. Le **Togo**, la **Gambie**, **Cape Verde** et le **Libéria** ont au plus deux universités publiques.

En termes d'équipements scientifiques et technologiques d'importants défis demeurent, notamment concernant les équipements des laboratoires (matériels d'expérimentation,

équipements lourds, etc.) et l'équipement des bibliothèques en ouvrages récents. Les institutions de recherche sont également confrontées à l'absence de moyens pour la maintenance de l'équipement existant. Cette situation est la cause principale de la faiblesse qualitative et quantitative des travaux de recherche, la fuite des cerveaux formés et de la situation de faiblesse dans laquelle se trouvent actuellement les chercheurs dans la coopération et la collaboration avec leurs partenaires des pays développés.

Pour résoudre de façon satisfaisante le problème posé par l'importation de matériel scientifique, il suffirait que les gouvernements, dans la plupart des cas, exonèrent ces produits de droits de douane, lèvent les restrictions aux importations et octroient les devises étrangères nécessaires. Le plus souvent, le montant des devises qu'implique la levée des restrictions à l'importation de matériel et de fournitures scientifiques ne représente qu'une part insignifiante de la facture totale des importations.

Pour pallier la faiblesse au niveau des infrastructures et des équipements scientifiques, plusieurs initiatives ont été prises dans certains Etats Membres et au niveau régional. Dans le cadre du plan de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche (PDESR), le gouvernement du **Sénégal** a construit deux (2) nouvelles universités : Université Amadou Moctar Mbow (UAM) et l'université Sine Saloum El Hadji Ibrahima Niasse (USSEIN). Le démarrage des cours est effectif à l'USSEIN depuis 2018 et l'UAM a commencé ses enseignements au cours de l'année 2019-2020. En outre, les universités publiques ont bénéficié d'une politique d'équipements de leurs laboratoires de recherche. En Côte d'Ivoire, le Gouvernement ivoirien prévoit l'ouverture prochaine de deux nouvelles universités. Il s'agit des universités de San Pedro et de Bondoukou.

Au niveau régional, la CEDEAO a mis en place le Programme d'Appui à la Recherche et à l'innovation (PARI). Ce programme est mis en œuvre pour apporter une réponse aux nombreux défis du secteur de la recherche (obsolescence et dégradation des équipements et infrastructures, faible production des chercheurs, développement des programmes de recherche régionaux, faible vulgarisation des résultats de recherche, etc.). Le programme PARI met à la disposition des chercheurs un fond compétitif pour la recherche et contribue à équiper les laboratoires de recherche pour en faire des laboratoires d'Excellence. Il est une source de promotion de l'excellence scientifique qui participe à la construction d'un espace communautaire pour la recherche à travers le développement de projets régionaux avec un impact potentiel sur le développement de la région et favorise la mobilité des chercheurs et la participation des jeunes à la recherche. Il finance les deux domaines, en sciences appliquées et fondamentales en science de la Vie et de la Terre et d'autre part Technologie et Innovation qui regroupent l'ensemble des disciplines scientifiques. Le programme PARI est en étroite ligne avec le Cadre Stratégique Communautaire (CSC) 2016-2020 de la CEDEAO, la Stratégie de l'Union Africaine sur la Science, la Technologie et l'Innovation (STISA), l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et les Objectifs du Développement Durable (ODD-30).

Tableau VII : Nombre d'universités et centres universitaires publics et privés de l'espace CEDEAO

PAYS	UNIVERSITES ET CENTRES UNIVERSITAIRES PUBLIQUES	UNIVERSITES ET INSTITUTS D'ENSEIGNEMENT PRIVES
Bénin	04	07
Burkina Faso	12	118
Cape Verde	01	07
Côte d'Ivoire	07	82
Gambie	01	14
Ghana	15 Universités publiques et 10 universités Techniques	90
Guinée Bissau	01	04
Guinée	17	36
Libéria	02	25
Mali	10	119
Niger	09 Universités publiques et 17 Grandes Ecoles	144
Nigéria	91	78
Sénégal	07	136
Sierra Leone	01	06
Togo	02 dont 15 grandes écoles	55 dont 02 universités privées
TOTAL	223	923

Les instituts de recherche technologique - Des pays de la CEDEAO tels que le **Burkina Faso**, la **Côte d'Ivoire**, le **Ghana**, la **Guinée**, le **Nigéria** et le **Sénégal** ont créé des instituts de recherche technologique pour transformer des matières premières en produits semi-finis et finis. Par ailleurs, le **Ghana** et le **Nigéria** ont créé des instituts de recherche en énergie atomique, en aéronautique, en génie nucléaire, en chimie et en métallurgie. Des parcs technologiques et de cyber-villages sont en train d'être créés dans les pays sus-indiqués. La **Gambie** est à la traine avec très peu d'instituts de recherche scientifique et technologique.

7.2. ÉQUIPEMENTS

En termes d'équipements, les institutions de recherche disposent d'un certain nombre d'infrastructures. Il s'agit, entre autres, de locaux pour les travaux d'enseignement et de recherche (bureaux, amphithéâtres, salle de TP), de laboratoires, de champs d'expérimentation, etc. La plupart dispose de centres de documentation (bibliothèque), d'ordinateurs, des équipements spécifiques pour la recherche, etc. Mais un important défi reste à relever en termes d'inventaires exhaustifs des équipements de laboratoires, des bibliothèques en ouvrages récents. En **Côte d'Ivoire**, un Pôle Scientifique d'Innovation doté d'équipements de recherche de pointe mutualisés et d'un centre de calcul a été créé.

Des initiatives sont en cours au **Burkina Faso**, en **Côte d'Ivoire**, et au **Sénégal** pour la création et l'équipement de plateaux techniques qui devraient servir de plateformes de mutualisation pour plus de synergie entre tous les scientifiques.

Au niveau régional, L'Université Africaine des Sciences et de la Technologie (AUST) et l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et l'Environnement (2iE) sont de solides centres

d'excellence panafricains créés pour améliorer les capacités de l'Afrique subsaharienne en matière de science et de technologie. Le programme Africa Center of Excellence (ACE) de la Banque Mondiale a approuvé le 27 mars 2019 un financement total de 143 millions de dollars sous la forme de crédits et de subventions de l'Association internationale de développement (IDA) pour aider le **Burkina Faso**, Djibouti, le **Ghana**, la **Guinée** et le **Sénégal** à renforcer la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche appliquée dans les domaines des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM).

Les institutions de recherche sont malheureusement confrontées à l'absence de moyens pour la maintenance de l'équipement existant. Le Sénégal dispose d'un Super ordinateur avec une puissance de 537 téraflops et le Centre national de microscopie avec deux microscopes Microscopes électroniques à Balayage et à Transmission pour un coût de 800 millions Il y a aussi le Data Center de Diamniadio qui est aussi disponible.

VIII. INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE ET ACCÈS À L'INFORMATION

8.1. INFORMATIONS ET ACCÈS À INTERNET

Quelques initiatives récentes entreprises dans certains Etats Membres ont permis) de renforcer la couverture internet des infrastructures en STI. Au **Burkina Faso**, de l'internet accessible a été installé au sein des grandes universités depuis 2015. En perspective, l'Etat prévoit la construction d'une université virtuelle et 13 espaces numériques ouverts en vue d'améliorer et de désengorger les universités existantes. Au **Togo**, la plus grande initiative concerne le réseau E-Gouv dont les travaux ont été lancés en juin 2014 et qui met à disposition de l'administration les outils nécessaires pour sa modernisation dans le but d'une administration connectée au service des citoyens. La seconde initiative est dénommée : « Wifi Campus ». Par ce projet, les Universités publiques et les Centres Hospitaliers Universitaires du **Togo** disposent dorénavant de l'internet haut débit accessible à tous. Le Wifi Campus consiste en un déploiement de hotspots wifi et en l'accès à une connexion à l'internet haut-débit à chacun des étudiants, professeurs, médecins, personnels administratifs et hospitaliers, sur les campus universitaires et les Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) du **Togo**. Le projet permet de renforcer le réseau déjà disponible depuis 2011 sur les campus et centres hospitaliers universitaires du pays, un réseau devenu peu performant avec le temps compte tenu de l'augmentation rapide du nombre d'étudiants sur les campus et l'évolution des besoins et des technologies.

L'Etat de **Côte d'Ivoire** a entrepris un vaste projet de construction d'un réseau Intranet national dédié à l'interconnexion des structures d'enseignement et de recherche. L'objectif de ce réseau est d'accompagner la réforme du système LMD par la mise en place d'un environnement numérique intégré. En 2012, la phase 1 du projet (d'un cout d'environ 3.5 milliards) exécuté dans le cadre du projet e-Education a permis d'interconnecter 3 universités (Université Félix Houphouët-Boigny, Université Nangui Abrogoua, Université Alassane Ouattara), de construire un Datacenter et d'équiper 8 amphithéâtres de téléenseignement. En 2015, la phase 2 de construction du RITER a permis d'interconnecter 2 nouvelles universités (Université Péléforo Gon Coulibaly, Université Jean Lorougnon Guédé) et l'Institut National Polyethnique Houphouët-Boigny ; un Datacenter secondaire a été construit et 10 amphithéâtres de téléenseignement aménagés.



Dans des pays comme le Bénin, le Niger et la Guinée, l'accès à l'internet dans les infrastructures de recherche en STI est en deçà des besoins de recherche. En Guinée, la plupart des tentatives de connexion à l'internet à l'aide des antennes V-SAT se sont heurtées aux coûts d'exploitation élevés de ce type de dispositif. L'atterrissage de la fibre optique à Conakry et son déploiement engagé à l'intérieur du pays dans quelques années suscitent beaucoup d'espoir et ouvrent des perspectives prometteuses en matière d'e-learning et d'utilisation des TIC à des fins de recherche en STI. Au **Niger**, l'insuffisance d'infrastructures de télécommunications et l'accès limité aux technologies de l'information et de la communication (TIC) entraînent à l'isolement des scientifiques nigériens.

Au niveau régional (**Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal et Togo**), des initiatives ont été prises dans le cadre du projet WACREN pour interconnecter toutes les universités à l'internet haut débit.

Les réseaux sans fil sont en train d'émerger comme un moyen économique pour établir la connectivité au sein des institutions d'enseignement supérieur et entre elles. En **Guinée**, les universités ont créé des réseaux sans fil pour connecter leur campus central avec leurs autres campus éloignés. Les universités sont aussi en train de développer leurs propres politiques internes de TIC. Le projet « Initiatives et Ressources virtuelles ouvertes africaines » (AVOIR) (« African Virtual Open Initiatives and Resources ») est un effort collaboratif comptant pour la participation d'institutions d'enseignement supérieur du **Nigeria** et du **Sénégal** dans le développement d'expertise et de produits de logiciels libres. Au **Sénégal**, l'internet est disponible au sein des grandes universités par fibre optique. Il y a une université virtuelle avec plus de 30 000 étudiants qui a été créée avec plusieurs espaces numériques ouverts (ENO) implantés sur l'ensemble du pays. L'orientation des bacheliers se fait ligne par Campus en ainsi que le traitement des bourses par Senbourse.

8.2. ACCÈS AUX INFORMATIONS SCIENTIFIQUES

La plupart des institutions d'enseignement supérieur et de recherche publiques et privées disposent en leur sein des bibliothèques physiques et également de connexion wifi qui permettent de faire des recherches. Dans la majeure partie de ces bibliothèques, la documentation physique est en mauvais état et en quantité insuffisante. Au **Bénin** et au **Burkina Faso**, il y a très peu de maisons d'édition de revues scientifiques ; cependant des revues nationales comme, Annales des sciences agronomiques, Cahier de la recherche et Bulletin sortent périodiquement pour faire connaître les productions scientifiques des chercheurs.

Au **Sénégal**, plusieurs structures participent à la dissémination et à la diffusion de l'information scientifique. Il s'agit du centre national de documentation scientifique et technique (CNDST), de l'Ecole de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD), du Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA), de la bibliothèque de l'Institut Fondamental de l'Afrique Noire (IFAN), des Archives Nationales et des Editions ENDA. Il existe également des revues en ligne telles que Science direct, Scopus et les revues masson et Cairinfo. Cairinfo rassemble plus 430 revues de référence dans les différents champs disciplinaires des sciences humaines et sociales, des magazines spécialisés dans ces domaines (Alternatives économiques, le Monde diplomatique, Sciences humaines). Le MESRI a souscrit un abonnement à des revue en ligne pour les enseignants chercheurs et chercheurs (Scopus, Science direct, Masson, etc.)



En **Côte d'Ivoire**, il existe au Pôle Scientifique et Technologique de Bingerville une Bibliothèque Virtuelle de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Cette Bibliothèque Virtuelle est une porte ouverte de développement de partenariats pour renforcer la politique documentaire et notamment la politique d'accès à l'information scientifique et technique en Côte d'Ivoire. Deux partenariats nouveaux favorisant le développement de l'accès à l'information scientifique et technologique en **Côte d'Ivoire** ont déjà été signés : CAIRN (Revue et ouvrages en sciences humaines et sociales abonnement) et EIFL (adhésion). L'abonnement à CAIRN, un partenaire privé est en cours (pour le compte de l'Université Félix Houphouët-Boigny de **Côte d'Ivoire**). EIFL (Information électronique pour les bibliothèques) est un organisme à but non lucratif qui travaille avec les bibliothèques pour permettre l'accès à la connaissance, contribuer à améliorer le système de l'éducation, l'apprentissage, la recherche et le développement communautaire durable. Le partenariat avec EIFL inscrit la **Côte d'Ivoire** au plan international comme membre des pays bénéficiant des programmes d'EIFL. Il s'agit du programme « Open Access », le programme « Licencing » pour l'accès aux ressources électroniques gratuitement ou à très faibles coûts », du programme « Copyright for Libraries » et le programme des coordinateurs nationaux EIFL. Au **Togo**, grâce à l'INASP (International Network for Availability of Scientific Publications), les enseignants-chercheurs et chercheurs ont accès aux journaux et revues en ligne.

Pour pallier les difficultés d'accès à internet (le taux d'accès étant de l'ordre de 30%), le Gouvernement du **Niger** a mis en place l'Agence Nationale des Sciences Informatiques (ANSI) pour concevoir, superviser, coordonner et évaluer toutes les actions en matière de développement de l'informatique et des NTIC dans les secteurs publics et parapublics.

Au **Burkina** et au **Niger**, il a été mis en place un Centre National de Propriété Industrielle et l'Agence de la Propriété Intellectuelle et de la Promotion des innovations respectivement et qui facilite l'accès à des bases de données, à l'information scientifique et technique sur les brevets à travers les Centres d'Appui à la Technologie et à l'Innovation (CATI). Au **Niger**, les unités pédagogiques fonctionnent avec des bibliothèques de proximités du fait que la bibliothèque centrale soit complètement excentrée puisque se trouvant toujours à l'ancien site de l'université. Très peu d'étudiants sont amenés à la fréquenter à cause de l'éloignement. De plus, selon les informations, le fonds documentaire des bibliothèques ne semble plus vraiment à jours en regard des besoins de la formation. L'administration a financé l'équipement de la bibliothèque pour des montants respectifs de 77.6 millions de FCFA en 2008 soit 130 000 US dollars et de 94 millions de FCFA soit 156 666 US dollars en 2009.



©christopher-gower-m-unsplash

IX. MESURES D'INCITATIONS POUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

9.1. BOURSES D'ETUDE

Tous les Etats Membres accordent des bourses d'études surtout aux étudiants des filières scientifiques. A cela s'ajoutent des bourses de voyage (pour prendre part et communiquer aux colloques, symposium, et journées scientifiques) et des voyages d'études accordés aux enseignants chercheurs et aux Chercheurs. Des critères d'attribution de bourses existent dans les Etats Membres de la CEDEAO. Ceux-ci prennent généralement en compte le mérite, les résultats scolaires et universitaires, le cursus universitaire, les mentions sanctionnant les admissions, la situation socio-économique des parents du postulant, la nature des études envisagées et les quotas des boursiers par pays d'accueil. Le genre est également pris en compte dans les critères. Au **Burkina Faso**, un décret pris en conseil des ministres favorise désormais l'octroi de bourse à tout élève titulaire du BAC «C» ou «E». Afin de promouvoir la culture scientifique au niveau du genre, trois cent (300) bourses supplémentaires sont octroyées à toute fille admise au baccalauréat avec mention, quelle que soit la série au-delà des quotas annuels. En plus de ces bourses, l'Etat accorde chaque année des bourses d'excellence aux meilleurs bacheliers pour des études de premier cycle. A tous les étudiants en Master et Doctorat, l'Etat octroie une somme forfaitaire pour couvrir les frais de laboratoire.

Au **Sénégal**, tous les étudiants en Master et doctorat sont boursiers. Il existe aussi des bourses de mobilité (Master et doctorat) pour de courts séjours de recherche à l'étranger et des bourses de doctorat en alternance. Des bourses d'excellence sont accordées pour des études au **Sénégal** et à l'étranger en particulier en STEM. Le genre est également pris en compte dans les critères. Au **Sénégal**, il existe une discrimination positive pour les filles dans le nombre total de bourses allouées. A ces bourses nationales s'ajoutent des bourses des partenaires au développement. Par ces efforts des Etats Membre et de leurs partenaires, des étudiants sont admis dans les célèbres Grandes Ecoles et Universités. **En plus d'une prime de recherche mensuelle, chaque enseignant chercheur du Sénégal bénéficie d'un voyage d'Etude (billet d'avion dans un pays de son choix et un perdiem d'un million) tous les deux ans. Pour bénéficier de ce voyage d'Etude, l'Enseignant chercheur doit donner les preuves de son dernier VE (copie passeport avec cachet aéroport et fournir un compte rendu.**

Le gouvernement de la **Gambie** par le biais du Ministère des Transports, des Travaux publics et des Infrastructures (MOTWI), du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, des Sciences et de la Technologie (MOHERST), du Bureau de la Gestion du Personnel (PMO) et les institutions d'ingénierie des entreprises publiques (Gambia Ports Authority, Gambia Civil Aviation Authority, Gambia International Airline, National Roads Authority, NAWEC et Gambia Maritime Association), a mis en place pour les étudiants Gambiens un programme de bourses d'études à l'Université des Sciences et Technologies Kwame Nkrumah (KNUST) en **Gambie** (Campus GTTI) et à l'Université maritime régionale au **Ghana**.

Dans certains Etats Membres, les chercheurs et enseignants chercheurs reçoivent chaque année une prime d'incitation à la recherche et aux publications. En **Côte d'Ivoire** et au **Burkina Faso**, tous les chercheurs et enseignant-chercheurs reçoivent chaque année une prime de recherche dont le montant dépend de leur grade. Au **Bénin** et au **Togo**, cette prime est payée au chercheur s'il justifie d'au moins une publication scientifique chaque trois ans. Le montant ne tient pas compte de la nature et de la côte de la revue (indexées

ou impactées). Au **Sénégal**, en plus de la prime de recherche, les chercheurs et enseignant-chercheurs bénéficient d'une prime de publication d'articles scientifiques dans les revues indexées.

9.2. PRIX DE LA RECHERCHE ET DES INNOVATIONS

Le Prix National d'Excellence institué par l'**État de Côte d'Ivoire** depuis 2013 est destiné à récompenser les meilleurs enseignants-chercheurs, à distinguer les services et les acteurs ayant fait preuve d'un degré élevé d'exemplarité dans l'accomplissement de leurs activités et de leurs obligations. Ce prix s'inscrit dans la vision du chef de l'État à faire de la recherche autant que la science, la technologie et l'innovation, l'un des leviers importants de l'émergence. Créée en 2013 par la Confédération Générale des Entreprises de **Côte d'Ivoire**, en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, ce prix a pour objectif principal de contribuer au développement des entreprises par la valorisation des résultats de la Recherche et particulièrement à encourager les inventeurs dans les différents domaines de la recherche et de l'innovation afin d'aider à la promotion des chercheurs et innovateurs et aussi à transformer les résultats de la Recherche en opportunités d'affaires. Chaque année, depuis 2013, sept (7) chercheurs et innovateurs sont primés pour la qualité et la pertinence de leurs travaux. Débuté en 1996, le Prix de la Recherche est à sa 19ème édition. L'objectif de ce prix est de récompenser les mérites des enseignants chercheurs, chercheurs et inventeurs. C'est une mesure d'incitation et d'encouragement à s'engager dans les activités de recherche et d'invention.

Au **Sénégal**, les prix accordés pour la recherche et l'innovation sont : (1) Le Grand Prix du Président de la république pour les sciences ; (2) Le Grand Prix du Président de la république pour l'invention. Ces deux prix ont été créés par le Chef de l'Etat pour récompenser des chercheurs et des inventeurs. L'objectif de ces prix est de promouvoir la recherche et l'innovation en mettant, chaque année, en compétition des chercheurs et des inventeurs. En dehors de ces deux prix, il existe :

- Le prix aux meilleures thèses des écoles doctorales et subventions de recherche : Ce prix met en compétition chaque année des jeunes doctorants.
- Le fonds pour la Publication Scientifique et Technologique (FPST). Il est logé au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il sert à promouvoir les publications scientifiques.
- Ma Thèse en 180 secondes : Ce concours lance aux doctorants francophones le défi de présenter l'objet de leurs travaux de recherches en trois minutes. L'objectif est d'exposer le sujet de leur thèse déjà soutenue en français de façon claire, concise et convaincante en trois minutes.
- Le fonds de mobilité des chercheurs destiné à appuyer et à encourager les chercheurs qui participent à des rencontres scientifiques internationales
- Le Fonds de renforcement de capacité des chercheurs : permet d'aider les chercheurs à renforcer leur capacité dans la rédaction des projets, et la recherche de financement pour des fonds compétitifs à l'international.

Au **Sénégal**, une bourse d'Excellence de 60 000 FCFA est accordée à tous les bacheliers ayant une mention bien ou très bien. Les bacheliers des séries scientifiques ayant la mention Assez bien bénéficient d'une bourse entière de 40 000 FCFA / mois. Pour les autres, ils ont au



moins la demi bourse. Tout étudiant qui passe en 2^{ème} année obtient une bourse. La plupart des universités ont aussi mis en place un fond d'appui à la recherche et à l'Innovation (FARI) permettant de financer, entre autres, un prix de l'innovation.

Le **Burkina Faso** organise, chaque deux ans, le Forum National de la Recherche Scientifique et technologique (FRSIT) consacré à l'exposition et à la promotion des résultats de recherche et d'innovation technologique au niveau national. Durant ce forum, des prix à l'innovation sont octroyés, parmi lesquels, il y a le premier prix du Président de la République.

Conformément au Décret N°2017-1186/PRES/PM/MESRSI/MINEFID du 04 décembre 2017 portant institution d'un Prix d'Excellence de la recherche scientifique, il est institué un Prix d'Excellence de la recherche scientifique pour la promotion de la recherche scientifique au **Burkina Faso**. Le Prix d'Excellence de la recherche scientifique, d'une valeur de dix millions (10 000 000 FCFA) plus un diplôme, a pour objectif de récompenser les travaux de recherche scientifique pouvant contribuer de manière significative au progrès de la science ainsi qu'au développement économique, social et culturel du **Burkina Faso**. Il vise particulièrement à susciter l'émulation dans le domaine de la recherche scientifique, à travers la reconnaissance de l'excellence au sein la communauté scientifique nationale burkinabé.

Au **Niger**, la prime de recherche est octroyée à tous les enseignants chercheurs. Une prime de publication est également octroyée pour chaque article publiée dans les revues reconnues et agréées par le système d'enseignement supérieur.

Le **Nigeria Prize for Science** est un prix scientifique Nigérian décerné chaque année depuis 2004 pour l'excellence des percées scientifiques. Il s'agit de la plus haute distinction scientifique du pays. Le prix est parrainé par la société Nigériane de gaz naturel liquéfié. Le prix se décrit comme «attirant l'attention du public sur les scientifiques Nigériens et célébrant l'excellence des percées scientifiques».

Le prix Olusegun Obasanjo pour la découverte scientifique et / ou l'innovation technologique vise à récompenser et à honorer les scientifiques africains qui ont apporté des contributions exceptionnelles à la découverte scientifique ou à l'innovation technologique. Le prix a été nommé en l'honneur de l'ancien président du **Nigéria**, S.E. Le chef Olusegun Obasanjo en reconnaissance de son esprit d'État et de son leadership exemplaire au niveau national, régional et international et de sa contribution au bien-être politique, au développement socio-économique et au rôle positif qu'il a joué dans le développement de l'esprit de découverte scientifique et d'innovation technologique en le continent africain. Parmi les réalisations majeures du chef Obasanjo figurent le président du **Nigéria** de mai 1999 à mai 2007 ; Président du Forum du Leadership Africain et Patronage de l'Académie Africaine des Sciences (AAS) grâce à un fonds de dotation d'environ 5 millions de dollars.

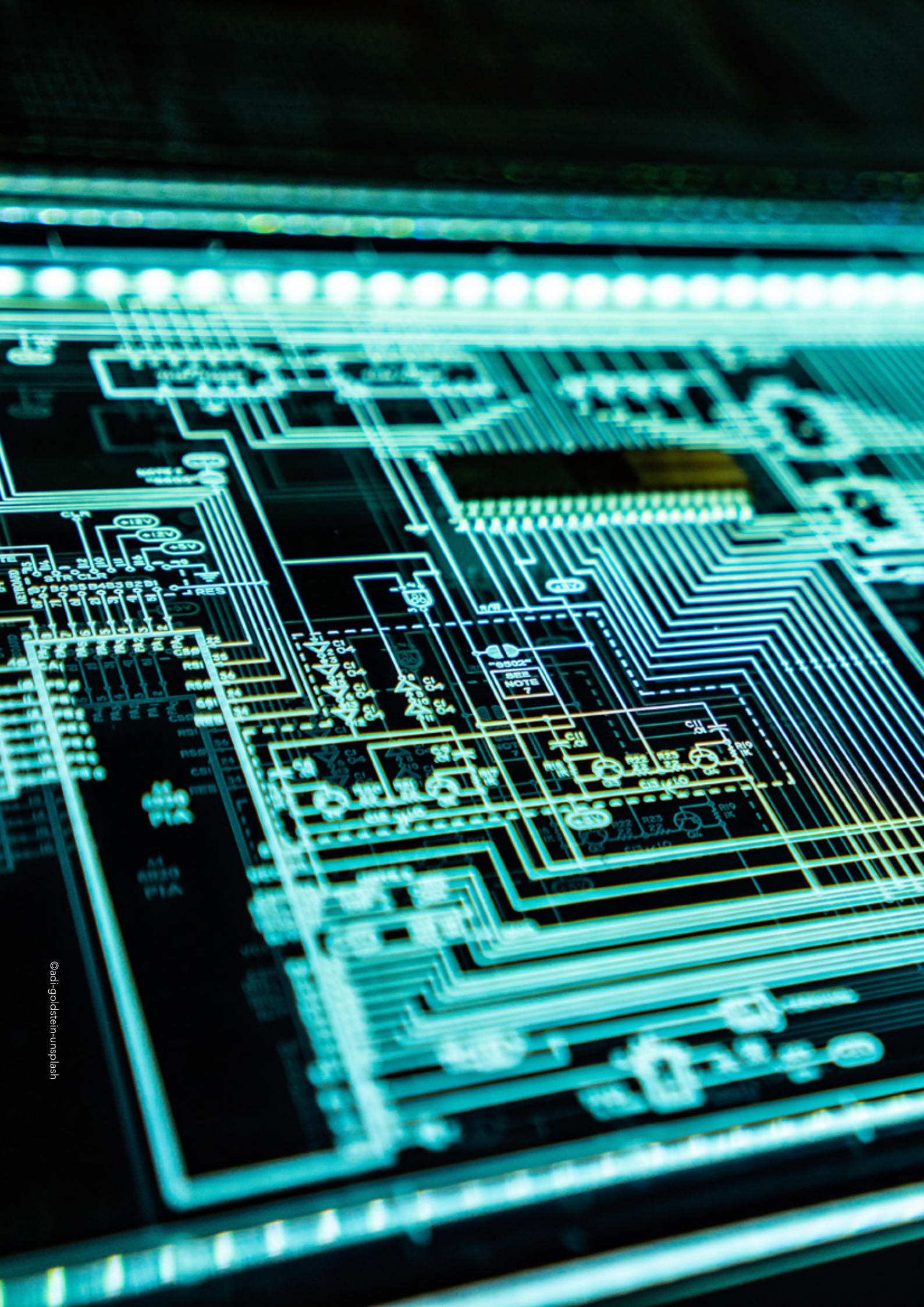
9.3. PRIMES D'INCITATIONS POUR LA RECHERCHE ET LES PUBLICATIONS DANS DES REVUES DE SPÉCIALITÉ INDEXÉES

En plus du Prix d'excellence de la recherche scientifique, les chercheurs et enseignants-chercheurs bénéficient d'une prime de recherche annuelle. La valeur de cette prime dépend de chaque Etat Membre. Pour le moment, aucune prime d'incitation aux publications dans des revues de spécialité indexées n'existe. La Côte d'Ivoire organise tous les ans, la semaine de promotion de la recherche ivoirienne (SEPRI) qui est une plateforme de présentation et de promotion des innovations des acteurs de la recherche



X. DOCUMENTS CONSULTÉS

1. African Innovation Outlook II, April 2014 - Document de politique nationale de la science, de la technologie et de l'innovation, MESRS, 2016
2. BURKINA FASO (2014). Stratégie nationale de valorisation des technologies, inventions et innovations. Ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation.
3. Burkina Faso, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (2020). Annuaire statistique de l'enseignement supérieur 2018/2019
4. Burkina Faso, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (2019). Tableau de bord de l'enseignement supérieur, année académique 2017/2018
5. Ghana Tertiary Education Statistics Annual Statistics Report 2018
6. Ghana Tertiary Education Statistics Annual Statistics Report 2019
7. Nigerian University System Statistical Digest 2018
8. Nigerian University System Statistical Digest 2019
9. Rapport de l'UNESCO sur la Science, Technologie et Innovation ; vers 2030 ; 2016 - Questionnaire Classique IAISTI, - Recherche & Développement Expérimental (R-D), Version
10. République da Guinée-Bissau. Ministère de l'Education Nationale (2017). Programme Sectoriel de l'Education de la Guinée Bissau (2017 -2025)
11. République du Bénin - Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique – Annuaire statistique 2017 - 2018
12. Republic of Liberia 2018. Pro-Poor Agenda for Prosperity and Development (PAPD). Pp151.
13. République de Guinée, Institut National De La Statistique (2019). Annuaire statistique 2018
14. République du Sénégal, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (2019). Données statistiques du sous-secteur de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation - Année Académique 2015-2016
15. République du Sénégal, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (2020). Rapport annuel de performance 2019
16. The Gambia Ministry of Finance and Economic Affairs. The Gambia Draft National Development Plan (2018 – 2021).
17. The SIERRA LEONE'S MEDIUM-TERM NATIONAL DEVELOPMENT PLAN 2019–2023 EDUCATION FOR DEVELOPMENT A New Direction for Improving People's Lives through Education, Inclusive Growth, and Building a Resilient Economy GOVERNMENT OF SIERRA LEONE VOLUME I



XI. ANNEXE

ANNEXE 1.

QUESTIONNAIRE PAYS POUR LA COLLECTE DE DONNÉES SUR LES STI - PLACE DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INNOVATION DANS LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT DES PAYS DE LA CEDEAO -

- Les questions relatives aux STI sont-elles intégrées aux documents de politique et de stratégie des Etats Membres ?

Il s'agit ici de la prise en compte des STI dans les Documents de Politique nationale de développement (PND)/dans les plans nationaux de développement économique et social/dans les Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté dans les plans émergents.

- Sur quel corpus documentaire et conventions internationales et régionales s'appuie la prise en compte des STI dans les documents de politique et stratégie des Etats Membres ?
Intérêt manifesté par la signature de nombreuses conventions internationales et l'adoption de différents documents supranationaux tels que l'Agenda 2063 de l'Union Africaine à travers la « Science, Technologie et Innovation pour l'Afrique (STISA 2024) », et le document de Politique Science, Technologie et Innovation de la CEDEAO (ECOPOST).

CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE

- Existe-t-il une loi d'orientation de la recherche scientifique et de l'innovation ou une loi d'orientation de l'enseignement supérieur et de la recherche ? Ou autres lois en rapport avec les STI ?
- Donner la liste des décrets et arrêtés d'application élaborés et mis en œuvre pour la création et l'organisation de Ministères, de plusieurs centres et instituts, de laboratoires et d'établissements publics de recherche.
- Donner la liste des décrets relatifs au statut du personnel de la recherche scientifique, des décrets fixant les modalités de recrutement, d'insertion et de promotion des chercheurs.
Décret N°2017-0850/P-RM du 09 octobre 2017 fixant les modalités d'application du statut des enseignants chercheurs de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.
- Donner la liste des accords-cadres relatifs à l'aide et à la coopération en matière de recherche scientifique entre les pays de la CEDEAO et certains pays étrangers.
- Les différents textes de loi sont-elles appliqués dans leur intégralité et avec rigueur.
Donner vos appréciations.
- Les dispositions relatives aux questions d'éthiques et de gestion de la propriété intellectuelle ont-elles été prises en compte dans les cadres réglementaires des STI ?

CADRE POLITIQUE

- Existe-t-il un document de politique STI?
- Dire un mot sur la vision et les stratégies.

GOUVERNANCE DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INNOVATION

- Existe-t-il un Ministère en charge des STI. Quelle est sa dénomination exacte ?

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS).

- Existe-t-il un organe de conseil et de coordination chargé de soutenir le gouvernement dans sa fonction d'orientation ? Dans la mise en œuvre de ses missions, le Ministère est appuyé par un organe de conseil et de coordination chargé de soutenir le gouvernement dans sa fonction d'orientation. Dans certains pays il s'agit soit le Haut Conseil National de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ou le Conseil National de la Recherche Scientifique ou encore le Conseil Présidentiel de l'enseignement supérieur et la recherche.
- Quel est l'organisme national (ou les organismes nationaux) qui, à l'heure actuelle, joue(nt) le rôle principal dans la formulation de la politique scientifique et technologique du gouvernement ? Décrire ses caractéristiques essentielles (autorité principale dont il relève, composition, méthodes de travail, liens avec les ministères techniques et les établissements de recherche, etc.).
- Indiquer les sources de financement du secteur privé, de la coopération bilatérale et multilatérale

INFRASTRUCTURES

- Décrire brièvement l'éventail des institutions qui exercent des activités scientifiques et technologiques. Donner quelques indications sur la taille des institutions les plus importantes, leur développement historique récent, leurs méthodes de travail, leur efficacité interne et externe.
- ***Donner la liste des universités privées, leur date de création et spécialité***
- Donner la liste des Centres de recherche, leur date de création et spécialité
- Donner la liste des Instituts de recherche, leur date de création et spécialité
- Donner la liste des laboratoires de recherche et leur spécialité
- Donner la liste des centres de recherche technologique, leur date de création et spécialité

La liste ci-dessus dénommée « Centres de recherche scientifique au Mali » sont également ceux-là qui font la recherche technologique.

RESSOURCES HUMAINES

- Donner le nombre de chercheurs par genre dans les centres et instituts de recherche
- Donner le nombre de chercheurs et enseignants-chercheurs par genre dans les universités publiques.
- Donner le nombre de chercheurs et enseignants-chercheurs par genre dans les universités privées
- Donner le nombre de techniciens par genre dans les universités publiques
- Donner le nombre d'étudiants par genre dans les universités publiques, privées et instituts/ Centres de recherche.
- Number of STI students (From Bachelor to Doctorate) (Donner le nombre des étudiants en STI (de la Licence au Doctorat).
- Donner le nombre d'étudiants par genre inscrits dans les filières des STI
- Décrire du point de vue qualitatif l'état actuel et les tendances de la mise en valeur des ressources humaines scientifiques et techniques.
- Donner des indications sur les tendances passées et prévues prochainement concernant l'évolution du stock des personnels S et T ;
- Donner des informations sur la qualité, l'utilité et la valeur de la formation sur le déroulement de la carrière des Chercheurs scientifiques, y compris les possibilités d'accès des femmes aux carrières de recherche ;
- Donner des informations sur la qualité, l'utilité et la valeur de la formation sur la législation en vigueur ou envisagée pour assurer un certain statut aux Chercheurs scientifiques ;
- Donner des informations sur la qualité, l'utilité et la valeur de la formation sur l'importance des gains/pertes dus à l'émigration des compétences (brain – drain) et la position du gouvernement sur cette question (aspects positifs et négatifs du phénomène), avec des chiffres permettant d'en saisir les aspects quantitatifs (exemple : la perte annuelle moyenne due à l'émigration des compétences en pourcentage de l'ensemble des personnels S et T)
- Donner le nombre de personnel administratif ; technique et d'appui.

INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE ET ACCÈS À L'INFORMATION

- Quelles sont les initiatives récentes entreprises dans certains Etats Membres en vue du renforcement de la couverture internet des infrastructures en STI ? Quelles sont les difficultés rencontrées ?
- Les institutions d'enseignement supérieur et de recherche publiques et privées disposent-elles en leur sein des bibliothèques physiques et/ou virtuelles qui permettent de faire des recherches.

- Existe-t-il d'autres structures qui participent à la dissémination et à la diffusion de l'information scientifique ?
- Existe-t-il dans votre pays un Centre National de Propriété Industrielle ou une Agence de la Propriété Intellectuelle et de la Promotion des innovations respectivement et qui facilite l'accès à des bases de données, à l'information scientifique et technique sur les brevets à travers les Centres d'Appui à la Technologique et à l'Innovation ?

MESURES D'INCITATIONS POUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

- Donner la liste des différents types de Bourses d'étude octroyées par l'Etat Membre.
- Donner la liste des différents types de Bourses d'étude octroyées par les partenaires extérieurs.
- Donner la liste des fonds compétitifs.
- Votre pays octroie-t-il un prix de la recherche et des innovations ?
- Votre pays octroie-t-il des primes d'incitations pour la recherche et les publications dans des revues de spécialité indexées ?
- Existe-t-il autres mesures d'incitation ?

ANNEXE 2.

BENIN



LISTE DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEURS PUBLIQUES DU BENIN

- UNIVERSITE ABOMEY CALAVI
- UNIVERSITE DE PARAKOU (UP)
- UNIVERSITE D'AGRICULTURE DE KETOU (UAK)
- UNIVERSITE DE PORTO NOVO (UPN)
- UNIVERSITE POLYTECHNIQUE D'ABOMEY (UPA)
- UNIVERSITE DE LOKOSSA
- UNIVERSITE DES SCIENCES, ARTS ET TECHNIQUES DE NATITINGOU (USATN)

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEURS PRIVÉS DU BENIN

- AFRICA DESIGN SCHOOL
- ETABLISSEMENT PARA UNIVERSITAIRE ASSANA FORMATION (EPAF)
- CENTRE DE FORMATION TOURISTIQUE ET HOTELIERE (CFHT)
- CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION A L'EXPERTISE COMPTABLE (CIFEC)
- CENTRE D'ETUDES TOURISTIQUES DE L'AGENCE AFRICAINE DE TOURISME (CET-AAT IPAAM)
- CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNEL AUX METIERS DES MEDIAS (CFPMM)
- CYCLE PREPARATOIRE MARIE STELLA (CPMS)
- ECOLE DE FORMATION DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE (EFES) SAPIENTA
- ECOLE PIGIER BENIN
- ECOLE PROFESSIONNELLE SALESIENNE SAINT JEAN BOSCO
- ECOLE SUPERIEURE D'ADMINISTRATION ET D'ECONOMIE (ESAE)
- ESEP LE BERGER (ECOLE SUPERIEURE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL)
- ECOLE SUPERIEURE DES METIERS DES ENERGIES RENOUVELABLES (ESMER)
- ESJM LE FAUCON (ECOLE SUPERIEURE JEAN MICHEL LE FAUCON)
- ECOLE SUPERIEURE SAINTE FELICITE (ESSF)
- ECOLE SUPERIEURE DES INGENIEURS GEOMETRES TOPOGRAPHES (ESIGT)
- ECOLE SUPERIEURE DE GESTION, D'INFORMATIQUE ET DE SCIENCES (ESGIS)
- ECOLE SUPERIEURE D'EXPERTISE COMPTABLE (ESEC)
- ESCAE BENIN (ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE ET D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES)
- ECOLE SUPERIEURE DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE LA PROSPERITE (ESPERANZA)
- ECOLE SUPERIEURE DES TECHNOLOGIES AVANCEES ET DE MANAGEMENT (ESTAM)
- ECOLE SUPERIEURE DE JOURNALISME ET DE COMMUNICATION (ESJC/UAFPJ)

- ECOLE SUPERIEURE DES CADRES ET TECHNICIENS (ESCT)
- ECOLE SUPÉRIEURE UNIVERSITAIRE ST CLEMENTS AND COMMONWEALTH (ESU)
- ECOLE SUPERIEURE DE GENIE TELECOM ET TIC (ESGTIC)
- ECOLE SUPERIEURE DE MANAGEMENT (ESM)
- ECOLE SUPERIEURE DE GENIE CIVIL VERECHAGUINE AK (ESGC)
- ECOLE SUPERIEURE DE GESTION SERENA
- ECOLE SUPERIEURE DES CADRES DU FUNERAIRE
- ECOLE SUPERIEURE POUR LA FORMATION ET DE RECYCLAGE D'ENSEIGNANTS (ESFRE)
- ECOLE DE TECHNICIENS SUPERIEURS DU BENIN (ECOTES)
- EDEXCEL UNIVERSITE
- ECOLE INTERNATIONALE DE THEATRE DU BENIN (EITB)
- EPS LA CITE (ECOLE PROFESSIONNELLE SPECIALISEE LA CITE)
- EPITECH (ECOLE DE L'INNOVATION ET DE L'EXPERTISE INFORMATIQUE)
- ECOLE SUPERIEURE DE FORMATION DES ACTEURS DE L'AUDIOVISUEL, DES METIERS DES MEDIAS ET DU MULTIMEDIA AU BENIN (ESFAM BENIN)
- ECOLE SUPERIEURE DE GESTION ET DE TECHNOLOGIE (ESGT)
- ECOLE SUPERIEURE POLYTECHNIQUE LE PHARAON (ESP LE PHARAON)
- ECOLE SUPERIEURE PANAFRICAINNE DE MANAGEMENT APPLIQUEE (ESPAM FORMATION)
- ECOLE SUPERIEURE DES TECHNIQUES D'ADMINISTRATION ET DE GESTION (ESTAG)
- ECOLE SUPERIEURE DE TECHNOLOGIE ET DE GESTION (ESTG)
- ECOLE SUPERIEURE DE TECHNIQUES INDUSTRIELLES ET DE MANAGEMENT (ESTIM)
- GOLDEN ACADEMY
- HAUTE ECOLE D'INDUSTRIE ET DE MANAGEMENT (HEIM WELDIOS UNIVERSITY)
- HAUTE ECOLE DE COMMERCE ET DE MANAGEMENT (HECM)
- HAUTE ECOLE DE GESTION ET DE JOURNALISME (HEGJ)
- HAUTE ECOLE DES METIERS TECHNIQUES (HECOMET)
- HAUTE ECOLE DE GESTION ET TECHNOLOGIE (HEGT)
- HOUDEGBE NORTH AMERICAN UNIVERSITY OF BENIN (HNAUB)
- INSTITUT AFRICAIN IBN BATOUTA
- INSTITUT UNIVERSITAIRE LES COURS SONOU
- INSTITUT AFRICAIN PINNACLE
- INSTITUT CERCO
- INSTITUT DE FORMATION AVANCE TOSSI (IFA TOSSI)
- INSTITUT SUPERIEUR FOPASSE
- INSTITUT INTERNATIONAL DE MANAGEMENT (IIM)
- INSTITUT INTERNATIONAL DE FINANCE, MANAGEMENT ET D'EXPERTISE COMPTABLE (IIFMEC)
- INSTITUT JEAN PAUL II DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES HUMAINES
- INSTITUT SUPERIEUR DE COMMUNICATION ET DE GESTION (ISCG)
- ISM ADONAI (INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT ADONAI)
- INSTITUT SUPÉRIEUR DE MANAGEMENT ADONAI
- INSTITUT SUPERIEUR DES METIERS DE L'AUDIOVISUEL (ISMA)
- INSTITUT SUPÉRIEUR DES METIERS DE L'AUDIOVISUEL
- INSTITUT SUPERIEUR D'EXPERTISE ET DE GESTION (ISEG)
- INSTITUT SUPÉRIEUR D'EXPERTISE ET DE GESTION

- INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT ET DE TECHNOLOGIES SAINT SALOMON
- INSTITUT SUPÉRIEUR DE MANAGEMENT ET DE TECHNOLOGIES SAINT SALOMON
- INSTITUT SUPERIEUR DE MATHEMATIQUE DE LA DECISION (ISMADE)
- INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION PROFESSIONNELLE (ISFOP)
- INSTITUT SUPÉRIEUR DE FORMATION PROFESSIONNELLE
- INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ISSIC)
- INSTITUT SUPÉRIEUR DES SCIENCES DE L'INFORMATION
- INSTITUT UNIVERSITAIRE PANAFRICAIN (IUP)
- INSTITUT UNIVERSITAIRE DES SCIENCES ET TECHNIQUES AJAVON SEBASTIEN (IUST-AS)
- INSTITUT UNIVERSITAIRE WEST AFRICAN UNION
- INSTITUT UNIVERSITAIRE ULTIME DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES
- INSTITUT UNIVERSITAIRE COURAGE
- INSTITUT UNIVERSITAIRE DES METIERS D'AVENIR (IUMA)
- INSTITUT UNIVERSITAIRE DU BENIN (IUB)
- INSTITUT UNIVERSITAIRE MATHFINECO
- IRGIB AFRICA UNIVERSITY
- INSTITUT REGIONAL SUPERIEUR DES BEAUX-ARTS DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION (IRSBACCOM)
- INSTITUT SUPÉRIEUR HILL CITY UNIVERSITY BENIN (IS HCUB)
- INSTITUT SUPERIEUR AGRO-PASTORAL DE BIOTECHNOLOGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT (ISAPAB)
- INSTITUT SUPERIEUR DE COMMUNICATION ET DE GESTION (ISCG)
- INSTITUT SUPERIEUR DE COMMUNICATION, D'ORGANISATION ET DE MANAGEMENT (ISCOM)
- INSTITUT SUPERIEUR SAINT PAUL DE TARSE (ISSPT)
- INSTITUT UNIVERSITAIRE DE BOHICON (IUBO)
- INSTITUT UNIVERSITAIRE DE SCIENCES ECONOMIQUES ET BIOLOGIQUES APPLIQUEES (IUSEBA)
- ECOLE D'ENSEIGNEMENT GENERAL TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL LAURA VICUNA (EEGTP LAURA VICUNA)
- INSTITUT LE CITOYEN
- POLYTECH ADA (ECOLE POLYTECHNIQUE DES GENIES)
- POMA INTERNATIONAL BUSINESS UNIVERSITY
- UNIVERSITE CATHOLIQUE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (UCAO BENIN)
- UNIVERSITE POLYTECHNIQUE INTERNATIONALE OBIANG NGUEMA MBASOGO (UPIONM)

BURKINA FASO



LISTE DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEURS PUBLICS DU BURKINA FASO

- UNIVERSITE NAZI BONI (EX UNIVERSITE POLYTECHNIQUE BOBO DIOULASSO)
- UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO (EX UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU)
- UNIVERSITE NORBERT ZONGO (EX UNIVERSITE DE KOUDOUGOU)
- UNIVERSITE THOMAS SANKARA (EX OUAGA 2)
- UNIVERSITE DE OUAHIGOUYA
- UNIVERSITE DE DEDOUGOU
- CENTRE UNIVERSITAIRE POLYTECHNIQUE DE BANFORA (CUP/B)
- CENTRE UNIVERSITAIRE POLYTECHNIQUE DE GAOUA (CUP/G)
- CENTRE UNIVERSITAIRE POLYTECHNIQUE DE DORI (CUP/D)
- CENTRE UNIVERSITAIRE POLYTECHNIQUE DE KAYA (CUP/K)
- CENTRE UNIVERSITAIRE POLYTECHNIQUE DE TENKODOGO (CUP/T)
- UNIVERSITE DE FADA N'GOURMA (U-FDG)

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEURS PRIVÉS DU BURKINA FASO

- ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE (ESC)
- INSTITUT SUPERIEUR PRIVE D'INNOVATION ET DE LA TECHNOLOGIE (IPSIT BURKINA)
- BUILDING CAPACITY INSTITUTE (BCI)
- INSTITUT DES SCIENCES ET DE L'INGENIERIE (ISI)
- ECOLE SUPERIEURE PRIVEE DE TECHNOLOGIE (ESPT)
- INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES APPLIQUEES ET TECHNOLOGIQUES (IN2SAT)
- INSTITUT SCIENCE CAMPUS (ISC)
- ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES APPLIQUEES (ESSA)
- UNIVERSITE PRIVEE AFRICAINE MODERNE (UPAM)
- UNIVERSITE EVANGELIQUE DU KOINONIA (UEK)
- SWISS UMEF UNIVERSITY (UMEF)
- INSTITUT SUPERIEUR POLYTECHNIQUE ET DE MANAGEMENT (ISPM)
- INSTITUT SUPERIEUR DES LANGUES ET DES TELECOMMUNICATIONS (ISLACO)
- INSTITUT SUPERIEUR DES IMAGES ET DU SON (ISIS)
- INSTITUT SUPERIEUR DE TECHNOLOGIE ET DE GESTION (ISTG)
- INSTITUT SUPERIEUR DE SANTE PUBLIQUE SAINTE EDWIGE (IPSS/SE)
- INSTITUT SUPERIEUR DE L'EAU DU BATIMENT ET DE L'ENERGIE (ISEBE)
- INSTITUT SUPERIEUR DE DEVELOPPEMENT D'ENTREPRISES (ISDE)
- INSTITUT SUPERIEUR D'ETUDES SPATIALES ET DES TELECOMMUNICATIONS (ISESTEL)
- INSTITUT PANAFRICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'OUEST ET DU SAHEL (IPD-AOS)
- INSTITUT PANAFRICAIN DE FORMATION AERONAUTIQUE (IPFA)
- INSTITUT INTERNATIONAL BEN GOUDRION (IIBG)

- INSTITUT DES FINANCES ET DU MANAGEMENT (IFM)
- INSTITUT DE L'ECONOMIE INTERNATIONALE (IEI)
- INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN ECONOMIE APPLIQUEE THIOMBIANO (IFREAT)
- ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES SOCIALES, HUMAINES ET DE MANAGEMENT (E3SHM)
- ECOLE SUPERIEURE DES HAUTES ETUDES TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES (HETEC)
- ECOLE DE MANAGEMENT ET DE TECHNOLOGIES APPLIQUEES (ESMAT)
- ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (ESCI)
- ECOLE SUPERIEURE PRIVEE DES SCIENCES DE L'INGENIEUR (ESSI TECH)
- CENTRE D'ETUDE ET DE FORMATION EN INFORMATIQUE ET DE GESTION (CEFIG)
- AFRICA PRIVATE INSTITUTE OF SCIENCE AND TECHNOLOGY (APIST)
- AFRICA EXECUTIVE SCHOOL (AES)
- INSTITUT AFRICAIN DE MANAGEMENT (IAM-BOBO)
- UNIVERSITE TUNISIENNE INTERNATIONALE AU BURKINA FASO (UTI-BF)
- UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE ET DE MANAGEMENT (UTM)
- UNIVERSITE SAINT DOMINIQUE D'AFRIQUE DE L'OUEST (USDAO)
- UNIVERSAL INSTITUTE MINING MANAGEMENT (UI2M)
- INSTITUT INTERNATIONAL DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES (IISTECH)
- INSTITUT DES SCIENCES VEENEM-WATA (ISVK)
- INSTITUT SUPERIEUR POLYTECHNIQUE PRIVE INTERNATIONAL OBIANG N'GUEMA M'BASOGO DU BURKINA (ISPPI-ONM)
- INSTITUT SUPERIEUR INTERNATIONAL DE BANFORA (ISIBA)
- INSTITUT SUPERIEUR DES ETUDES D'INGENIEURS ET DE TECHNOLOGIES (ISEIT)
- INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT DES RISQUES (ISMR)
- INSTITUT SUPERIEUR LA PLUME (ISP)
- INSTITUT DE MANAGEMENT DES RISQUES ET DE LA QUALITE (IMARQ)
- INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION DOCUMENTAIRE (ISTID)
- INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT ET DE TECHNOLOGIE (ISMT)
- INSTITUT D'INNOVATION EN GESTION ET MANAGEMENT (IS/IGEMA)
- INSTITUT DE DEVELOPPEMENT EQUITABLE (IDE)
- ECOLE SUPERIEURE DE MICROFINANCE (ESMI)
- ECOLE SUPERIEURE PRIVE EN DIRECT (EDE)
- INSTITUT SUPERIEUR DES TECHNOLOGIES APPLIQUEES ET DE MANAGEMENT (ISTAPEM)
- INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES (INSTECH)
- INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES ET TECHNIQUES AGRICOLES (ISSTA)
- INSTITUT DE MANAGEMENT ET TRAINING (IMAT)
- INSTITUT SUPERIEUR DE SECURITE HUMAINE (ISSH)
- INSTITUT SUPERIEUR PRIVE DES SCIENCES (ISPS)
- INSTITUT PRIVE ONLINE TRAINING CENTER (IPOTC)
- ECOLE SUPERIEURE DE TOURISME ET DE L'HOTELLERIE (ESTH)
- INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT ET DES TECHNIQUES APPLIQUEES (ISMTA)
- INSTITUT DE TECHNOLOGIE MODERNE, DU DEVELOPPEMENT ET DE GESTION (ITMDG)
- INSTITUT SUPERIEUR D'APPLICATION DES GEOSCIENCES (ISAG)

- INSTITUT PRIVE POLYTECHNIQUE AFRICAIN (IPA)
- ECOLE SUPERIEURE DE GENIE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'HYDRAULIQUE (ESGIH)
- INSTITUT SUPERIEUR POLYTECHNIQUE SAINT AUGUSTIN DE DEDOUGOU (ISPSAD)
- INSTITUT DES SCIENCES DE L'ENTREPRISE ET DU MANAGEMENT (INSEM)
- INSTITUT AL FOURQUAN POUR L'EDUCATION ET LES ETUDES ISLAMIQUE
- INSTITUT DE GESTION DES RISQUES INDUSTRIELS ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE (INGRIDD)
- INSTITUT POLYTECHNIQUE PRIVE SHALOM (IP/SHALOM)
- CENTRE UNIVERSITAIRE POLYVALENT DU BURKINA (CUPB)
- INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT ET D'ENTREPRENARIAT (ISME)
- INSTITUT DES SCIENCES ET DE L'INGENIERIE (ISI) DE FADA
- INSTITUT DE FORMATION COLBERT (IFC)
- INSTITUT PANAFRICAIN DES METIERS D'AVENIR (IPMA)
- INSTITUT DES SCIENCES TECHNIQUES ET DE MANAGEMENT (ISTM)
- ECOLE SUPERIEURE AFRICAINE LA FLAMME DE L'ESPOIR (ESAFE)
- INSTITUT AFRICAIN DE SANTE PUBLIQUE (IASP)
- CENTRE AFRICAIN DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE FORMATION (CRES)
- INSTITUT SUPERIEUR DE DROIT INTERNATIONAL ET DES DROITS DE L'HOMME (ISDIH)
- ECOLE SUPERIEURE DES METIERS FERROVAIRES (ESMF)
- INSTITUT AFRICAIN DE FINANCES ISLAMIQUE ET DE GESTION (IAFIG)
- INSTITUT SUPERIEUR MONSEIGNEUR DIEUDONNE YOUGBARE (ISMDY)
- INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE EN SCIENCES DE LA SANTE ET DE L'EDUCATION (IFRISSE)
- ECOLE SUPERIEURE POLYTECHNIQUE EXCELLE (ESUPEX)
- ECOLE D'ARCHITECTURE ET DE GENIE CIVIL DE OUAGADOUGOU (EAGCO EX EBBTP)
- INSTITUT AFRICAIN DES INDUSTRIES CULTURELLES (IAIC)
- SCHOOL OF MANAGEMENT (SOM)
- INSTITUT SUPERIEUR DE TECHNOLOGIES (IST)
- INSTITUT DES SCIENCES POUR L'ENTREPRISE ET LA GESTION (ISEG/EFEC)
- INSTITUT SUPERIEUR POLYTECHNIQUE LES ELITES (ISPE)
- INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT DE KOUDOUGOU (ISM/K)
- ECOLE SUPERIEURE POLYTECHNIQUE DE KAYA (ESPK)
- ECOLE SUPERIEURE DU GENIE RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT (ESGRE)
- ECOLE SUPERIEURE INTERNATIONALE DE MANAGEMENT (ESIM)
- CENTRE DE RECHERCHE PANAFRICAIN EN MANAGEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT (CERPAMAD)
- INSTITUT AFRICAIN DE MANAGEMENT (IAM OUAGA)
- APIDON ACADEMY OF SCIENCE (2AS)
- INSTITUT SUPERIEUR DES LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (ISLLSHS)
- ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE ET D'INFORMATIQUE DE GESTION (ESCO-IGES)
- INSTITUT TENG TUUMA GEOSERVICES (ITTGEO)
- ECOLE SUPERIEURE DES TECHNIQUES AVANCEES (ESTA)
- ECOLE SUPERIEURE DES TRAVAUX PUBLICS DE OUAGADOUGOU (ESTPO)
- INSTITUT SUPERIEUR PRIVE POLYTECHNIQUE ET ANNEXE (ISPP)
- INSTITUT INTERNATIONAL DE MANAGEMENT DE OUAGADOUGOU (IIM-OUAGA)
- ECOLE SUPERIEURE POLYTECHNIQUE DE LA JEUNESSE (ESUP-J)

- INSTITUT SUPERIEUR DES FILIERES PROFESSIONNALISANTES (ISFP)
- SUP'MANAGEMENT BURKINA ET ANNEXE (SUP'MANAGEMENT)
- INSTITUT SUPERIEUR DE GENIE ELECTRIQUE DU BURKINA FASO (ISGE-BF)
- INSTITUT SUPERIEUR PRIVE DE PHILOSOPHIE MAISON LAVIGERIE (ISPP/ML)
- UNIVERSITE PRIVEE DE OUAGADOUGOU (UPO)
- UNIVERSITE OUAGA 3S (UO3S)
- UNIVERSITE DU FASO (UFA)
- UNIVERSITE CHRETIENNE LOGOS DE OUAGADOUGOU (UCLO)
- UNIVERSITE CATHOLIQUE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST, UNITE UNIVERSITAIRE A BOBO-DIOULASSO (UCAO/UUB)
- UNIVERSITE AUBE NOUVELLE (EX ISIG INTERNATIONAL) ET ANNEXE
- UNIVERSITE LIBRE DU BURKINA (ULB)
- UNIVERSITE SAINT THOMAS D'AQUIN (USTA)

CAPE VERDE

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEURS PUBLIQUES DE CAPE VERDE

- UNIVERSIDADE DE CABO VERDE

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEURS PRIVÉS DE CAPE VERDE

- INSTITUTO SUPERIOR DE CIENCIAS JURIDICAS E SOCIAIS
- UNIVERSIDADE JEAN PIAGET DE CABO VERDE
- M EIA - INSTITUTO UNIVERSITARIO DE ARTE, TECNOLOGIA E CULTURA
- UNIVERSIDADE DO MINDELO
- UNIVERSIDADE DE SANTIAGO
- UNIVERSIDADE INTERCONTINENTAL DE CABO VERDE
- UNIVERSIDADE LUSÓFONA DE CABO VERDE

COTE D'IVOIRE



LISTE DES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE

- UNIVERSITE DE FELIX HOUPHOUET BOIGNY (ABIDJAN- COCODY);
- UNIVERSITE NANGUI ABROGOUA, (ABIDJAN- ABOBO-ADJAME)
- UNIVERSITE ALASSANE OUATTARA (BOUAKE)
- UNIVERSITE JEAN-LOROUGNON-GUEDE (DALOA)
- UNIVERSITE PELEFORO-GBON-COULIBALY (KORHOGO)
- UNIVERSITE DE MAN
- UNIVERSITE VIRTUELLE DE COTE D'IVOIRE (ABIDJAN)

LISTE DES UNIVERSITÉS PRIVÉES DE CÔTE D'IVOIRE

- UNIVERSITE ADAMA SANOGO
- UNIVERSITE INTERNATIONALE DE GRAND-BASSAM (BASSAM)
- UNIVERSITE TERTIAIRE ET TECHNOLOGIQUE LOKO
- UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE COTE D'IVOIRE
- ACADEMIE UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE DES SCIENCES SOCIALES, ECONOMIQUES ET COMMERCIALES D'ABIDJAN
- CENTRE LASELLIEN AFRICAIN
- CENTRE DE RECHERCHE ET D'ACTION POUR LA PAIX/INSTITUT DE LA DIGNITE ET DES DROITS HUMAINS
- UNIVERSITE A DISTANCE D'ABIDJAN/ UNIVERSITE NOUVELLE DE COTE D'IVOIRE
- UNIVERSITE INTERNATIONALE PRIVEE D'ABIDJAN
- UNIVERSITE INTERNATIONALE DES SCIENCES APPLIQUEES ET DE TECHNOLOGIES
- UNIVERSITE INTERNATIONALE AL-MOUSTAPHA DE COTE D'IVOIRE
- INDIA INSTITUTE OF HARDWARE TECHNOLOGY
- FACULTES UNIVERSITAIRES PRIVEES D'ABIDJAN
- UNIVERSITE DE L'ATLANTIQUE
- UNIVERSITE CANADIENNE DES ARTS, DES SCIENCES ET DU MANAGEMENT
- INSTITUT UNIVERSITAIRE D'ABIDJAN
- UNIVERSITE CATHOLIQUE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
- UNIVERSITE INTERNATIONALE BILINGUE D'ABIDJAN
- UNIVERSITE INTERNATIONALE DES SCIENCES SOCIALE
- UNIVERSITE METHODISTE DE COTE D'IVOIRE

LISTE DES GRANDES ECOLES PUBLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE

- ENSEA
- INHPB
- ECOLE DE COMMERCE ET DE GESTION
- ECOLE NORMALE SUPERIEURE D'ABIDJAN
- ESATIC

- INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL (IPNETP)
- INSTITUT SUPERIEUR DES ARTS ET DE L'ACTION CULTURELLE (INSAAC)

LISTE DES GRANDES ECOLES PRIVÉES DE CÔTE D'IVOIRE

- ACADEMIE DES SCIENCES TECHNOLOGIQUES ET COMPTABLES (ASTC)
- AGITEL FORMATION
- AVIDE EDUCATION
- BLM ISACOM
- CENTRE DES METIERS DE L'ELECTRICITE
- CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION A DISTANCE
- CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION A L'EXPERTISE COMPTABLE
- CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION DES CADRES
- CENTRE INTERNATIONAL DU MANAGEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT (CIME)
- CENTRE TECHNIQUE DES ARTS APPLIQUES (CTAA) DE BINGERVILLE
- ECOLE D'ARCHITECTURE D'ABIDJAN (EEA)
- ECOLE DES SPECIALITES MULTIMEDIA D'ABIDJAN
- ECOLE INTERNATIONALE DE FORMATION PROFESSIONNELLE MICHEL YAKICE (EIFP)
- ECOLE INTERNATIONALE DES AFFAIRES, DES FINANCES ET DE LA COMPTABILITE (EIAFC)
- ECOLE NOUVELLE SUPERIEURE D'INGENIEURS ET DE TECHNOLOGIES (ENSIT)
- ECOLE PRATIQUE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE COTE D'IVOIRE (EPCCI)
- ECOLE SPECIALE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS (ESBTP)
- ECOLE SUPERIEURE D'INFORMATIQUE ET DE COMMERCE
- ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE CASTAING (ESC CASTING)
- ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE ET DE GESTION DE TECHNOLOGIE GROUPE ESCOGET (EX-ESCGE)
- ECOLE SUPERIEURE DE FORMATION AUX METIERS D'INFORMATIQUE ET DE GESTION (ESFIG)
- ECOLE SUPERIEURE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET COMMERCIAL (ESETEC)
- ECOLE SUPERIEURE DE TECHNOLOGIE (EST) GROUPE LOKO
- ECOLE SUPERIEURE DE TECHNOLOGIE DE L'INDUSTRIE, DU MANAGEMENT ET DE L'ENTREPRENEURIAT (ESTIME)
- ESCG LA SORBONNE
- ECOLE TECHNIQUE INFORMATIQUE ET COMMERCIALE (ETIC)
- ECOLE UNIVERSITAIRE ET INGENIERIE FORMATION (EUROF)
- ESSECT-POINCARRE
- ETABLISSEMENTS HENRI POINCARRE
- GECOS FORMATION
- GRADUATE SCHOOL OF MANAGEMENT (GSM)
- GRANDE ECOLE D'INFORMATIQUE ET DE GESTION D'ENTREPRISE (GEIGE)
- GROUPE 2IAE
- GROUPE ADAMA SANOGO – ESIAS
- GROUPE CERIN

- GROUPE COFE CESA
- GROUPE DE FORMATION EN COMMERCE ET GESTION DES ENTREPRISES (GROUPE CGE)
- GROUPE ECOLE ABIDJAN (GEA)
- GROUPE ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE, DE GESTION ET DE TECHNOLOGIE (ESCOGET)
- GROUPE ESK
- GROUPE ETEP
- GROUPE HETEC
- GROUPE INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DES TECHNIQUES COMMERCIALES (INTEC)
- GROUPE ISTEMA (INSTITUT SUPERIEUR DES TECHNOLOGIES ET DE MANAGEMENT D'ABIDJAN)
- GROUPE ITES
- GROUPE ONYX EXCELLENCE
- GROUPE PIGIER
- HAUTE ETUDE DE COMMERCE ET D'ADMINISTRATION POUR LES ENTREPRISES (HEC AD)
- HAUTES ETUDES COMMERCIALES LA ROCHE (HEC LA ROCHE)
- HEC ABIDJAN
- IFRAN (INSTITUT FRANÇAIS DE NUMERIQUE)
- IFSM – INSTITUT DE FORMATION SAINTE MARIE
- INSTITUT BRITANNIQUE DE MANAGEMENT ET DE TECHNOLOGIE (IBM)
- INSTITUT CERCO COTE D'IVOIRE
- INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE L'INFORMATIQUE (ISFMI)
- INSTITUT DE FORMATION CEFAT INTER
- INSTITUT DES HAUTES ETUDES DE COMMERCE ET DE MANAGEMENT (IHEM/SO)
- INSTITUT DES NOUVELLES TECHNIQUES AGRICOLES (INTA)
- INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA COMMUNICATION (ISTC POLYTECHNIQUE)
- INSTITUT DES TECHNOLOGIES D'ABIDJAN (ITA)
- INSTITUT DU CONSERVATOIRE DES SCIENCES DE GESTION
- INSTITUT IMPERIAL
- INSTITUT IRAO
- INSTITUT LKM
- INSTITUT NATIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE (INFPA)
- INSTITUT POLYTECHNIQUE INTERNATIONAL FRANÇOIS (IPIF)
- INSTITUT PRIVE D'AGRICULTURE TROPICALE (INPRAT)
- INSTITUT SUPERIEUR ADAM MARSHALL (ISAM)
- INSTITUT SUPERIEUR BLAISE PASCAL (ISBP)
- INSTITUT SUPERIEUR DE LA CULTURE ET DES ARTS (INSCA)
- INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT ADONAI (ISM ADONAI)
- INSTITUT SUPERIEUR DE MARKETING ET DE COMPTABILITE (ISMC)
- INSTITUT SUPERIEUR DE TECHNOLOGIE DUBASS (IST DUBASS)
- INSTITUT SUPERIEUR DES TECHNIQUES COMPTABLES, JURIDIQUES ET FISCALES (ISTCJF)
- INSTITUT SUPERIEUR DES TECHNOLOGIES ET DE MANAGEMENT (ISTM)

- INSTITUT SUPERIEUR NANAN THERESE (ISNT)
- INSTITUT SUPERIEUR SAINTE FOI
- INSTITUT SUPERIEUR DE COMMERCE ET D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES (ISCAE)
- INSTITUT SUPERIEUR TECHNIQUE SAINT-JACQUES (ISTJS)
- INSTITUT VOLTAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL (IVESTP)
- ISNTG SEGBE
- INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION (ISTC)

GHANA



LISTE DES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DU GHANA

- GHANA COMMUNICATION TECHNOLOGY UNIVERSITY
- GHANA INSTITUTE OF MANAGEMENT AND PUBLIC ADMINISTRATION
- UNIVERSITY OF GHANA
- KWAME NKRUMAH UNIVERSITY OF SCIENCE AND TECHNOLOGY
- UNIVERSITY OF CAPE COAST
- CK TADEM UNIVERSITY FOR TECHNOLOGY AND APPLIED SCIENCES
- UNIVERSITY OF EDUCATION, WINNEBA
- SIMON DIEDONG DOMBO UNIVERSITY FOR BUSINESS AND INTEGRATED DEVELOPMENT STUDIES
- AKENTEN APPIAH MENKAH UNIVERSITY OF SKILLS TRAINING AND ENTREPRENEURIAL DEVELOPMENT, KUMASI
- UNIVERSITY FOR DEVELOPMENT STUDIES
- UNIVERSITY OF PROFESSIONAL STUDIES
- UNIVERSITY OF MINES AND TECHNOLOGY
- UNIVERSITY OF HEALTH AND ALLIED SCIENCES
- UNIVERSITY OF ENERGY AND NATURAL RESOURCES
- UNIVERSITY OF ENVIRONMENT AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT

LISTE DES UNIVERSITES TECHNIQUES PUBLICS DU GHANA

- TAMALE TECHNICAL UNIVERSITY
- TAKORADI TECHNICAL UNIVERSITY
- SUNYANI TECHNICAL UNIVERSITY
- KUMASI TECHNICAL UNIVERSITY
- OFORIDUA TECHNICAL UNIVERSITY
- HO TECHNICAL UNIVERSITY

- R. HILLA LIMANN TECHNICAL UNIVERSITY
- CAPE COAST TECHNICAL UNIVERSITY
- BOLGATANGA TECHNICAL UNIVERSITY
- ACCRA TECHNICAL UNIVERSITY

LISTE DES UNIVERSITÉS PRIVÉES AGRÉES DU GHANA

- VALLEY VIEW UNIVERSITY
- TRINITY THEOLOGICAL SEMINARY
- PENTECOST UNIVERSITY
- CENTRAL UNIVERSITY
- ASHESI UNIVERSITY
- ALL NATIONS UNIVERSITY
- AKROFI-CHRISTALLER INSTITUTE OF THEOLOGY, MISSION AND CULTURE
- GHANA COMMUNICATION TECHNOLOGY UNIVERSITY
- ACCRA TECHNICAL UNIVERSITY
- BOLGATANGA TECHNICAL UNIVERSITY
- CAPE COAST TECHNICAL UNIVERSITY
- KUMASI TECHNICAL UNIVERSITY
- KOFORIDUA TECHNICAL UNIVERSITY
- TAMALE TECHNICAL UNIVERSITY
- HO TECHNICAL UNIVERSITY
- TAKORADI TECHNICAL UNIVERSITY
- SUNYANI TECHNICAL UNIVERSITY
- WA TECHNICAL UNIVERSITY
- GHANA ARMED FORCES COMMAND AND STAFF COLLEGE
- GHANA INSTITUTE OF JOURNALISM
- GHANA INSTITUTE OF LANGUAGES
- GHANA INSTITUTE OF SURVEYING AND MAPPING
- INSTITUTION OF LOCAL GOVERNMENT STUDIES
- UNIVERSITY OF PROFESSIONAL STUDIES, ACCRA
- KOFI ANNAN INTERNATIONAL PEACEKEEPING TRAINING CENTRE
- NATIONAL FILM AND TELEVISION INSTITUTE
- REGIONAL MARITIME UNIVERSITY
- CONSULAR & DIPLOMATIC SERVICE UNIVERSITY (CDSU)
- VALLEY VIEW UNIVERSITY
- TRINITY THEOLOGICAL SEMINARY, LEGON
- AKROFI-CHRISTALLER INSTITUTE OF THEOLOGY, MISSION AND CULTURE
- CENTRAL UNIVERSITY
- PENTECOST UNIVERSITY
- ALL NATIONS UNIVERSITY
- ASHESI UNIVERSITY
- ACCRA INSTITUTE OF TECHNOLOGY
- AFRICAN UNIVERSITY COLLEGE OF COMMUNICATIONS
- ANGLICAN UNIVERSITY COLLEGE OF TECHNOLOGY
- CATHOLIC UNIVERSITY COLLEGE OF GHANA
- CHRISTIAN SERVICE UNIVERSITY COLLEGE

- FAMILY HEALTH MEDICAL SCHOOL
- GOOD NEWS THEOLOGICAL SEMINARY
- ISLAMIC UNIVERSITY COLLEGE
- KNUTSFORD UNIVERSITY COLLEGE
- LANCASTER UNIVERSITY
- METHODIST UNIVERSITY COLLEGE GHANA
- PRESBYTERIAN UNIVERSITY COLLEGE
- WISCONSIN INTERNATIONAL UNIVERSITY COLLEGE
- CENTRAL UNIVERSITY COLLEGE
- CATHOLIC INSTITUTE OF BUSINESS AND TECHNOLOGY
- NATIONAL FILM AND TELEVISION INSTITUTE
- INSTITUTE OF ACCOUNTANCY TRAINING
- NARH-BITA SCHOOL OF NURSING
- GHANA INSTITUTE OF LANGUAGES
- ST. VICTOR'S SEMINARY
- ST. PETERS SEMINARY
- ST. PAUL SEMINARY
- GHANA ARMED FORCES COMMAND AND STAFF COLLEGE
- REGIONAL MARITIME UNIVERSITY
- BLUE CREST COLLEGE (FORMERLY NIIT GHANA COLLEGE)
- ENSIGN COLLEGE OF PUBLIC HEALTH
- COLLEGE OF SCIENCE, ARTS AND EDUCATION
- ACCRA INSTITUTE OF TECHNOLOGY
- OSEI TUTU II INSTITUTE FOR ADVANCED ICT STUDIES
- KAAF UNIVERSITY COLLEGE
- RADFORD UNIVERSITY COLLEGE
- GARDEN CITY UNIVERSITY COLLEGE
- REGENT UNIVERSITY COLLEGE OF SCIENCE AND TECHNOLOGY
- TECHNICAL UNIVERSITY COLLEGE
- SPIRITAN UNIVERSITY COLLEGE
- DATA LINK UNIVERSITY COLLEGE
- MOUNTCREST UNIVERSITY COLLEGE
- UNIVERSITY COLLEGE OF AGRICULTURE AND ENVIRONMENTAL STUDIES
- ENTREPRENEURSHIP TRAINING INSTITUTE
- DELTAS UNIVERSITY COLLEGE
- EVANGELICAL PRESBYTERIAN UNIVERSITY COLLEGE
- GHANA BAPTIST UNIVERSITY COLLEGE
- KINGS UNIVERSITY COLLEGE
- MARANATHA UNIVERSITY COLLEGE
- MERIDIAN (INSAANIYYA) UNIVERSITY COLLEGE
- PAN AFRICAN CHRISTIAN UNIVERSITY COLLEGE
- WISCONSIN INTERNATIONAL UNIVERSITY COLLEGE
- ADVANCED BUSINESS UNIVERSITY COLLEGE
- BLUECREST UNIVERSITY COLLEGE
- JAYEE UNIVERSITY COLLEGE
- UNIVERSITY COLLEGE OF MANAGEMENT STUDIES
- WEBSTER UNIVERSITY GHANA CAMPUS

- SIKKIM MANIPAL UNIVERSITY GHANA LC
- SIKKIM MANIPAL UNIVERSITY, KUMASI
- GHANA CHRISTIAN UNIVERSITY COLLEGE
- ZENITH UNIVERSITY COLLEGE
- CHINA EUROPE INTERNATIONAL BUSINESS SCHOOL
- GHANA CHRISTIAN UNIVERSITY COLLEGE
- THE BIBLE UNIVERSITY COLLEGE OF GHANA
- CATHOLIC INSTITUTE OF BUSINESS AND TECHNOLOGY
- NORTH AMERICAN CENTER FOR PROFESSIONAL STUDIES
- PREMIER INSTITUTE OF LAW ENFORCEMENT MANAGEMENT AND ADMINISTRATION

LA GAMBIE



- AMERICAN INTERNATIONAL UNIVERSITY WEST AFRICA
- EUCLID UNIVERSITY
- UNIVERSITY OF THE GAMBIA
- INTERNATIONAL OPEN UNIVERSITY
- LEGACY UNIVERSITY
- INTERNATIONAL COMMUNITY COLLEGE
- THE GAMBIA COLLEGE
- GAMBIA HOTEL SCHOOL (GHS)
- GAMBIA TECHNICAL TRAINING INSTITUTE (GTTI)
- INTERNATIONAL BUSINESS COLLEGE
- MANAGEMENT DEVELOPMENT INSTITUTE (MDI)
- RURAL DEVELOPMENT INSTITUTE (RDI)
- SUNA INSTITUTE OF SCIENCE AND TECHNOLOGY (SIST)
- INTERLINK GLOBAL COLLEGE

GUINEE



LISTE DES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PUBLIQUES

- ECOLE SUPERIEUR DE L'HOTELLERIE ET DU TOURISME

- INSTITUT SUPERIEUR DES ARTS DE GUINEE
- INSTITUT SUPERIEUR D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
- INSTITUT SUPERIEUR AGRONOMIQUE ET VETERINAIRE DE FARANAH
- INSTITUT SUPERIEUR DE COMMERCE ET D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES DE GUINEE
- INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION A DISTANCE
- INSTITUT SUPERIEUR DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
- INSTITUT SUPERIEUR DES MINES ET GEOLOGIE DE BOKE
- INSTITUT SUPERIEUR SCIENCES DE L'EDUCATION DE GUINEE
- INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES
- INSTITUT SUPERIEUR DE TECHNOLOGIE DE MANOU
- UNIVERSITE GAMAL ABDEL NASSER DE CONAKRY
- UNIVERSITE GENERAL LANSANA CONTE DE SONFONIA
- UNIVERSITE JULIUS NYERERE DE KANKAN
- UNIVERSITE DE KINDIA
- UNIVERSITE DE LABE
- UNIVERSITE DE N'ZEREKORE

LISTE DES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉES

- ECOLE SUPERIEUR INTERNATIONALE DE GESTION
- ECOLE SUPERIEUR D'INGENIERIE DE YATTAYA
- INSTITUT DE FORMATION EN DEVELOPPEMENT
- INSTITUT DE MANAGEMENT D'ETUDES ECONOMIQUES ET COMPTABLE
- INSTITUT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
- UNIVERSITE RENE LEVESQUE
- INSTITUT SUPERIEUR D'INFORMATIQUE ET DE MANAGEMENT
- UNIVERSITE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES
- INSTITUT UNIVERSITAIRE DES HAUTES ETUDES DE GUINEE
- UNIVERSITE AMADOU DIENG
- UNIVERSITE AMADOU DIENG LABE
- UNIVERSITE AMADOU DIENG SANGOYAH
- UNIVERSITE AL-EAMAR (FRANCO - ARABE)
- UNIVERSITE AVICENNE DE GUINEE
- UNIVERSITE BARACK OBAMA
- UNIVERSITE CATHOLIQUE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
- UNIVERSITE CONAKRY LE PRINCE
- UNIVERSITE POUR LE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
- UNIVERSITE ELHADJI M'BEMBA TOURE
- UNIVERSITE FRANÇAISE DE GUINEE
- INSTITUT D'ETUDES ECONOMIQUES ET GESTION FAYOL PLUS
- UNIVERSITE INTERNATIONAL CHEICK MODIBO DIARA
- UNIVERSITE KOFI ANNAN DE GUINEE
- UNIVERSITE LIBRE DE GUINEE
- UNIVERSITE LA SOURCE
- UNIVERSITE MAHATMA GANDHI
- UNIVERSITE MERCURE INTERNATIONAL

- UNIVERSITE NONGO CONAKRY
- UNIVERSITE INTERNATIONAL COLLEGE
- UNIVERSITE SIMBAYA
- UNIVERSITE NABAYA DE KARIFAMORIA KANKAN
- UNIVERSITE NELSON MANDELA
- UNIVERSITE PRIVEE GENERAL LANSANA CONTE MINIERE
- UNIVERSITE ROI HASSAN II
- UNIVERSITÉ ROI MOHAMED VI CONAKRY
- UNIVERSITE SYBA
- UNIVERSITE VICTOR HUGO

GUINEE-BISSAU



- UNIVERSIDADE AMÍLCAR CABRAL
- UNIVERSIDADE COLINAS DE BOÉ
- UNIVERSIDADE LUSÓFONA
- UNIVERSIDADE JEAN PIAGET
- UNIVERSIDADE CATOLICA DA GUINE-BISSAU

LIBERIA



- UNIVERSITY OF LIBERIA
- WILLIAM V. S. TUBMAN UNIVERSITY
- STARZ UNIVERSITY
- A.M.E. ZION UNIVERSITY
- UNITED METHODIST UNIVERSITY
- ADVENTIST UNIVERSITY OF WEST AFRICA
- AFRICAN BIBLE COLLEGE UNIVERSITY
- AFRICAN METHODIST EPISCOPAL UNIVERSITY
- AFRICAN METHODIST EPISCOPAL ZION UNIVERSITY
- BARSELL UNIVERSITY
- BAPTIST COLLEGE OF MISSIONARY PHYSICIAN ASSISTANTS

- BLUECREST UNIVERSITY COLLEGE
- BUSHROD COLLEGE OF SCIENCE & TECHNOLOGY
- CENSIL COLLEGE
- CUTTINGTON UNIVERSITY, SUACOCO
- FREE PENTECOSTAL COLLEGE (FPC)
- HILL CITY UNIVERSITY OF SCIENCE & TECHNOLOGY
- LIBERIA ASSEMBLIES OF GOD BIBLE COLLEGE (LAGBC)
- LIBERIA BAPTIST THEOLOGICAL SEMINARY
- LIBERIA INTERNATIONAL CHRISTIAN COLLEGE,
- MONROVIA BIBLE COLLEGE
- NOTRE DAME UNIVERSITY COLLEGE OF LIBERIA
- SALVATION ARMY POLYTECHNIC
- SMYTHE INSTITUTE OF MANAGEMENT AND TECHNOLOGY
- STELLA MARIS POLYTECHNIC
- TRINITY BIBLE COLLEGE
- WESLEYAN COLLEGE

MALI



LISTE DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEURS PRIVÉS DU MALI

- UNIVERSITE DES SCIENCES, DES TECHNIQUES ET DES TECHNOLOGIES DE BAMAKO
- UNIVERSITE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES DE BAMAKO
- UNIVERSITE DES SCIENCES SOCIALES ET DE GESTION DE BAMAKO
- UNIVERSITE DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES DE BAMAKO
- UNIVERSITE DE SEGOU
- ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE BAMAKO
- ECOLE NATIONALE D'INGENIEURS ABDERHAMANE BABA TOURE
- INSTITUT POLYTECHNIQUE RURAL DE FORMATION ET DE RECHERCHE APPLIQUEE
- ECOLE NORMALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
- INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION ET DE RECHERCHE APPLIQUEE

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEURS PRIVÉS DU MALI

- BAMAKO BUSINESS SCHOOL BBS
- CENTRE DE FORMATION DES TECHNICIENS SOCIO SANITAIRES
- CENTRE DE FORMATION EN BANQUE ET MICRO FINANCE

- CENTRE DE FORMATION ET D'APPUI CONSEIL POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL
- CENTRE DE PERFECTIONNEMENT ET DE FORMATION HOTELIERE
- CENTRE DU DROIT BANCAIRE ET DES AFFAIRES
- CENTRE D'ETUDES ET DE FORMATION EN INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE
- CENTRE D'ETUDES SUPERIEURES EN INFORMATIQUE, GESTION ET MARKETING
- CENTRE D'INFECTIOLOGIE CHARLES MERIEUX
- CENTRE D'INGENIERIE DES TECHNIQUES D'ENTREPRENARIAT ET DE METIERS
- CENTRE D'INGENIERIE ET DE FORMATION EN ENERGIE
ET DEVELOPPEMENT DURABLE
- CENTRE PRIVE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE KALABANCORO
- CENTRE PRIVE VICENTA MARIA SCIENCES DE LA SANTE
- CENTRE SUPERIEUR DE FORMATION EN GESTION
- CENTRE TECHNIQUE DE FORMATION SANTE PLUS
- CENTRE UNIVERSITAIRE MANDE BUKARI
- COMPLEXE UNIVERSITAIRE POLYTECHNIQUE PRIVE BALLA TRAORE
- COURS JEAN D'ARC
- ECOLE DE BUSINESS BILINGUE
- ECOLE DE FORMATION DE SAGES-FEMMES BOUCTOU
- ECOLE DE FORMATION DES TECHNICIENS SOCIO-SANITAIRES
- ECOLE DE FORMATION SANITAIRE
- ECOLE DE SANTE AMADOU GARBA KOITA DE MOPTI
- ECOLE DE SANTE BANAN KOKOUN
- ECOLE DE SANTE BAZO
- ECOLE DE SANTE BAZO RIVE GAUCHE
- ECOLE DE SANTE DE KOUTIALA ESPOIR
- ECOLE DENTAIRE DE BAMAKO
- ECOLE EXPERT GENIE INFORMATIQUE SUPERIEURE
- ECOLE PARAMEDICALE DES 40
- ECOLE PRATIQUE DE GESTION
- ECOLE PRIVEE DE SANTE KALA JATA
- ECOLE PRIVEE DE SANTE KOLOMBA
- ECOLE PRIVEE DE SANTE SYLLA YELLI GOUJDO
- ECOLE PRIVEE DES HAUTES ETUDES COMPTABLES ET FINANCIERES-MALI
- ECOLE PRIVEE DES HAUTES ETUDES EN SANTE PUBLIQUE
- ECOLE PRIVEE DES TECHNICIENS SOCIO-SANITAIRES
- ECOLE SPECIALE PRIVEE DE COMMERCE, D'ADMINISTRATION
ET DE L'ENTREPRENEURIAT
- ECOLE SUPERIEUR DE GESTION
- ECOLE SUPERIEUR DE GESTION D'INFORMATIQUE ET DE COMPTABILITE
- ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DU MALI
- ECOLE SUPERIEURE DE JOURNALISME, DE COMMUNICATION
ET D'ANIMATION AUDIOVISUELLE
- ECOLE SUPERIEURE DE MANAGEMENT DU COMMERCE ET D'INFORMATIQUE
- ECOLE SUPERIEURE DE TECHNOLOGIE ET DE MANAGEMENT
- ECOLE SUPERIEURE DES HAUTES ETUDES TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES
- ECOLE SUPERIEURE DES METIERS DU COMMERCE ET DE LA GESTION
- ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES POLITIQUES ET DE GESTION
- ECOLE SUPERIEURE DES TECHNOLOGIES AVANCEES DE BAMAKO

- ECOLE SUPERIEURE D'INFORMATIQUE ET DE GESTION
- ECOLE SUPERIEURE D'INGENIERIE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
- ECOLE SUPERIEURE PRIVEE DE COMMERCE ET DE GESTION
- ECOLE SUPERIEURE PRIVEE DE COMMERCE ET DE TECHNOLOGIE
- ECOLE SUPERIEURE PRIVEE DE TECHNOLOGIES APPLIQUEES DU MALI
- ECOLE SUPERIEURE PRIVEE DES TECHNIQUES INDUSTRIELLES ET DE GESTION
FAKO KONATE
- ECOLE TECHNIQUE PRIVEE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
- ECOLE TECHNIQUE SUPERIEURE PRIVEE DE GESTION SOUMATIO DIAMOUTENE
- ELITE INTERNATIONALE DE BAMAKO
- GROUP GEMINI MANAGEMENT INTERNATIONAL
- HAUTES ETUDES COMMERCIALES, GROUPE HECI
- INNOVA ACADEMY PRIVATE SCHOOL OF BUSINESS
- INSTITUT AFRICAIN DE FORMATION EN PEDAGOGIE, RECHERCHE
ET EVALUATION DE LA SANTE
- INSTITUT AFRICAIN DE MANAGEMENT
- INSTITUT CONSULAIRE D'ETUDES ET DE FORMATION
- INSTITUT DE FORMATION AUX CARRIERES DU TRAVAIL SOCIAL
- INSTITUT DE FORMATION POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
ET SOCIAL BAMAKO-ACI 2000
- INSTITUT DE FORMATION TECHNIQUE SUPERIEURE
- INSTITUT DE GESTION ET DE LANGUES APPLIQUEES AUX METIERS
- INSTITUT DE LANGUES ET DE COMMERCE INTERNATIONAL
- INSTITUT DE MANAGEMENT ET DE TECHNOLOGIE
- INSTITUT DES FINANCES SAMAKE MOHAMED
- INSTITUT DES HAUTES ETUDES EN MANAGEMENT
- INSTITUT DES HAUTES ETUDES PROFESSIONNELLES
- INSTITUT DES SCIENCES POLITIQUES RELATIONS INTERNATIONALES
ET COMMUNICATION
- INSTITUT DES TECHNOLOGIES APPLIQUEES D'AFRIQUE DE BAMAKO
- INSTITUT INTERNATIONAL DE MANAGEMENT IIM-UNIVERSITE
- INSTITUT MODERNE DE FORMATION SOGHOLO
- INSTITUT POLYTECHNIQUE DE BAMAKO
- INSTITUT PRIVE AFRICAIN DE FORMATION EN SANTE ET ENVIRONNEMENT
- INSTITUT PRIVE AFRICAIN DE TECHNOLOGIES ET DE MANAGEMENT
- INSTITUT PRIVE DE SANTE PUBLIQUE MAIGA
- INSTITUT PRIVE DES TECHNOLOGIES DE BAMAKO
- INSTITUT SPECIAL DES TECHNIQUES COMMERCIALES ET COMPTABLES
- INSTITUT SUPERIEUR DE COMMERCE
- INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION EN INFORMATIQUE ET COMMERCE
- INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION ET DE GESTION D'ENTREPRISES
- INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT APPLIQUEE
- INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT ET D'ENTREPRENARIAT
- INSTITUT SUPERIEUR DE TECHNOLOGIE APPLIQUEE ET DE GESTION
- INSTITUT SUPERIEUR DE TECHNOLOGIE ET DE GESTION
- INSTITUT SUPERIEUR DE TECHNOLOGIES APPLIQUEES TECHNOLAB-ISTA
- INSTITUT SUPERIEUR DES TECHNIQUES ECONOMIQUES, COMPTABLES
ET COMMERCIALES

- INSTITUT SUPERIEUR D'INFORMATIQUE ET DE GESTION DES AFFAIRES
- INSTITUT SUPERIEUR D'INFORMATIQUE ET DE MANAGEMENT
- INSTITUT SUPERIEUR POLYTECHNIQUE PANAFRICAIN PRIVE DE BAMAKO
- INSTITUT SUPERIEUR PRIVE DE COMMERCE ET DE MANAGEMENT
- INSTITUT SUPERIEUR PRIVE DE MANAGEMENT, D'ADMINISTRATION, DE TECHNOLOGIE ET D'INDUSTRIE DE BOULKASSOUMBOUGOU
- INSTITUT SUPERIEUR PRIVE DIBA
- INSTITUT SUPERIEUR PRIVE ROSEY ABANTARA
- INSTITUT SUPERIEUR TECHNIQUE PRIVE DES ARTS ET METIERS
- INSTITUT TECHNIQUE PROFESSIONNEL
- INSTITUT UNIVERSITAIRE PRIVE DE GESTION TALIBI
- INSTITUT UNIVERSITAIRE PRIVE DE GESTION-CHEICK MODIBO DIARRA
- INSTITUT VITO SACCOMANDI
- PRIVATE ASSOCIATES UNIVERSITIES OF MALI
- UNITE PRIVEE DE FORMATION EN TELECOMMUNICATIONS ET INFORMATIQUE
- UNITE UNIVERSITAIRE DE BAMAKO
- UNIVERSITE AFRICAINE DE MANAGEMENT DES SCIENCES APPLIQUEES ET DE TELECOMMUNICATIONS
- UNIVERSITE AFRICAINE DES SCIENCES-MALI
- UNIVERSITE INTERNATIONALE PRIVEE D'EXCELLENCE
- UNIVERSITE KANKOU MOUSSA
- UNIVERSITE POLYTECHNIQUE PRIVEE ALFRED GARÇON
- UNIVERSITE PRIVEE AFRICAINE FRANCO-ARABE
- UNIVERSITE PRIVEE AHMED BABA
- UNIVERSITE PRIVEE DE MANAGEMENT ET DE TECHNOLOGIES TROPICALES
- UNIVERSITE PRIVEE DES SCIENCES TECHNIQUES ET DE DEVELOPPEMENT
- UNIVERSITE PRIVEE DU SAHEL UPS
- UNIVERSITE PRIVEE LA MEMOIRE SUPERIEURE
- UNIVERSITE PRIVEE LE VERDIER
- UNIVERSITE PRIVEE LES GRANDS BIASSON

NIGER

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEURS PUBLIQUES DU NIGER

- UNIVERSITE D'AGADEZ
- UNIVERSITE DE DIFFA
- UNIVERSITE DE DOSSO
- UNIVERSITE DAN DICKO DAN KOULODO (UDDM)



- UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (UAM)
- UNIVERSITE ISLAMIQUE AU NIGER
- UNIVERSITE DE TAHOUA
- UNIVERSITE BOUBACAR BAH DE TILLABERI
- UNIVERSITE DE ZINDER

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEURS PRIVÉS DU NIGER

- UNIVERSITE LIBRE BOUZOU DAN ZAMBADI (ULB)
- UNIVERSITE CANADIENNE DU NIGER (UNICAN)
- UNIVERSITE INTERNATIONALE ALMOUSTAPHA AU NIGER (UIAN)
- UNIVERSITE MARIYAM ABACHA (UMA)
- UNIVERSITE FRANCO ARABE ATTADAMOUN
- UNIVERSITE FRANCO ARABE ANNAHADA
- UNIVERSITE PRIVEE ENTENTE INTERNATIONALE (UPEI)
- UNIVERSITE FRANCO ARABE ADDAR
- UNIVERSITE TUNISIENNE INTERNATIONALE (UTI)
- UNIVERSITE MAHAMOUD KA'AT (UIEMK)
- UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIE DU NIGER (UST)
- UNIVERSITE AFRICAINE DES SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICALES (UASTM)
- SWISS UMEF UNIVERSITY OF NIGER
- UNIVERSITÉ DE L'EXCELLENCE DU SAHEL ESTIME (UES-ESTIME)
- UNIVERSITE PRIVEE AFRICAINE POUR LE DEVELOPPEMENT (UPAD)
- UNIVERSITE PRIVEE INTERNATIONALE LUCAS NIGER
- UNIVERSITE PRIVEE DE L'EERN AU CADR ESPERANCE
- UNIVERSITE PRIVEE AHMED BABA (UPAB)
- UNIVERSITE FRANCO ARABE ANNAHADA
- UNIVERSITE EUROPEENNE PRIVEE DU NIGER JEAN JAURES (UEPN-JJ)
- UNIVERSITE PRIVEE AL HOUDA
- UNIVERSITE PRIVEE FRANCO-ARABE (AL-BARA IBN MALIK AL ANSARI)
- UNIVERSITE PRIVEE INTERNATIONALE AL MAGHILI
- UNIVERSITE PRIVEE INTERNATIONALE ABOUBACAR IBRAHIM
- UNIVERSITE PRIVEE AR-RAHAMA
- UNIVERSITE PRIVEE FRANCO-ARABE AL ANWAR
- UNIVERSITE PRIVEE DIABA LOMPO (UPDL)
- ECOLE NATIONALE DE LA STATISTIQUE (ENSTAT)
- CENTRE REGIONAL DE FORMATION ET D'APPLICATION EN AGROMETEOROLOGIE ET HYDROLOGIE OPERATIONNELLE (AGRHYMET)
- ECOLE AFRICAINE DE METEOROLOGIE ET D'AVIATION CIVILE (EAMAC)
- ECOLE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DE LA GEOLOGIE (EMIG)
- ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION (ENA)
- ECOLE NATIONALE DE SANTE PUBLIQUE DAMOURE ZIKA (ENSP/DZ NIAMEY)
- ECOLE NATIONALE DE SANTE PUBLIQUE (ENSP ZINDER)
- ECOLE SUPERIEURE DES TELECOMMUNICATIONS (EST)
- INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA CULTURE (INJS/C)
- INSTITUT AFRICAIN D'INFORMATIQUE (IAI)

- INSTITUT DE FORMATION AUX TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (IFTIC)
- INSTITUT DE SANTE PUBLIQUE (ISP)
- ECOLE DE FORMATION JUDICIAIRE DU NIGER (EFJN)
- ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE LA PROTECTION CIVILE (ENPC)
- INSTITUT PRATIQUE DU DEVELOPPEMENT RURAL (IPDR)
- INSTITUT DE FORMATION EN ALPHABETISATION ET EN EDUCATION NON FORMELLE (IFAENF)
- CENTRE AMIR SULTAN
- CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE AUX TECHNIQUES DE GESTION (CEFOPROTEG)
- CELECMI
- CENTRES D'ETUDES SUPERIEURES D'ADMINISTRATION ET DE MANAGEMENT ET D'ELECTRONIQUE (CESAME)
- CENTRE D'INGENIERIE ET DE TECHNIQUES PETROLIERES (CIFOTEPE)
- COMPLEXE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (CET ASNI)
- ECOLE DE SANTE PUBLIQUE ET DE L'ACTION SOCIALE (ESPAS NIAMEY)
- ECOLE DE SANTE PUBLIQUE ET DE L'ACTION SOCIALE (ESPAS ZINDER)
- ECOLE SUPERIEURE PRIVEE DE TRANSPORT ET LOGISTIQUE (ESTEL-CATEF)
- ECOLE DES CADRES (EDC)
- CENTRE PRIVE DE SANTE PUBLIQUE (CPSP)
- ECOLE DES TECHNIQUES ECONOMIQUES, COMPTABLES, COMMERCIALE ET DE LA COMMUNICATION (ETEC)
- ECOLE DES TECHNIQUES ECONOMIQUES, COMPTABLES, COMMERCIALE ET DE LA COMMUNICATION (ETEC)
- ECOLE POLYTECHNIQUE DE NIAMEY (EPN)
- ECOLE PRATIQUE DES SCIENCES MEDICALES ET DE SANTE (EPSM)
- ECOLE SPECIALE D'INFORMATIQUE ET D'ELECTRONIQUE (ESIE)
- ECOLE SUPERIEURE PRIVEE D'INDUSTRIE DE DROIT ET DE DEVELOPPEMENT RURAL (ESIMAD ACADEMY)
- ECOLE SUPERIEURE DE MANAGEMENT (ESM)
- ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE ET D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES (ESCAE)
- ECOLE SUPERIEURE DE TECHNOLOGIE ET DE MANAGEMENT (ESTM)
- GROUPE SODESI
- INSTITUT AFRICAIN DE TECHNOLOGIE (IAT)
- INSTITUT BRITANNIQUE DE MANAGEMENT DE TECHNOLOGIE DU NIGER (IBMT)
- INSTITUT PRIVE L'ELITE DE NIAMEY (IEN)
- INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION ET DE TECHNOLOGIE (ISGT – WANGARI)
- INSTITUT DE SANTE ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (ISDC)
- INSTITUT SUPERIEUR TECHNIQUE (IST) COTEG
- INSTITUT DES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE (IEPT – LA REFERENCE)
- INSTITUT INTERNATIONAL DE MANAGEMENT (IIM)
- INSTITUT NIGERIEEN D'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE (INET)
- INSTITUT NIGERIEEN DES TECHNIQUES COMPTABLES ET FINANCIERES (INTECFI)
- INSTITUT NIGERIEEN D'INFORMATIQUE ET DE MAINTENANCE ELECTRONIQUE (INIME)

- INSTITUT SUPERIEUR POLYTECHNIQUE (INSUP)
- INSTITUT PRATIQUE DE SANTE PUBLIQUE (IPSP)
- INSTITUT POLYTECHNIQUE D'ETUDES SUPERIEURES (IPES)
- INSTITUT PRIVE (polytechnique) DES HAUTES ETUDES (IPHE)
- INSTITUT PRIVE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES (IPHEC)
- INSTITUT SUPERIEUR DES HAUTES ETUDES MANAGERIALES (IPHEM)
- INSTITUT PRIVE DES CADRES DE LA SANTE PUBLIQUE (IPCSP)
- INSTITUT PROFESSIONNEL MAÏGUIZO (IPM MAIGUIZO)
- INSTITUT PRIVE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'ADER (IPNTA)
- INSTITUT PRIVE DE SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE (IPSAS BOYI)
- INSTITUT PRIVE DES TECHNOLOGIES APPLIQUEES (IPTA)
- INSTITUT PRIVE DE STRATEGIE, D'EVALUATION ET DE PROSPECTIVE (ISEP)
- INSTITUT REGIONAL DE MANAGEMENT (IREMA-AFRITEC)
- INSTITUT REGIONAL D'INFORMATIQUE, DE MARKETING, D'ASSURANCE ET DE GESTION – CENTRE DE FORMATION AUX METIERS (IRIMAG-CFM)
- INSTITUT SUPERIEUR DE COMMERCE ET ECONOMIE (ISCE/SUP'ECO)
- INSTITUT SUPERIEUR DE SANTE (ISS)
- INSTITUT SUPERIEUR DE SANTE (ISS)
- INSTITUT SUPERIEUR PRIVE DES SCIENCES INFORMATIQUES, D'ECONOMIE ET DE MANAGEMENT (ISIEM)
- INSTITUT POLYTECHNIQUE ZEINI ZAMBER MOULAYE (IPZEMOZA)
- INSTITUT DE FORMATION EN FINANCE ET EXPERTISE COMPTABLE (IFEC)
- INSTITUT UNIVERSITAIRE PRIVE SUP'MANAGEMENT
- INSTITUT PRIVE D'ETUDES SUPERIEURES ET DE LANGUES (IPESL)
- INSTITUT SUPERIEUR DE LA SECURITE ELECTRONIQUE ET DES TELECOMMUNICATION (ISSECTEL)
- INSTITUT POLYTECHNIQUE D'INFORMATIQUE, D'ELECTRONIQUE ET DE GESTION (IPIEG)
- INSTITUT SUPERIEUR D'AGRICULTURE ET DE TECHNOLOGIE MAGA ISSAKA (ISATMI)
- INSTITUT AFRICAIN DE MANAGEMENT SOCIAL (IAMS)
- INSTITUT PRIVE DE FORMATION DES CADRES SUPERIEURS DE BANQUE ET DE RECYCLAGE (IFEC)
- INSTITUT SUPERIEUR PRIVE DE MANAGEMENT ET DE TECHNOLOGIE (ISMAT)
- INSTITUT PRIVE DES SCIENCES DE GESTION (IPSGE)
- INSTITUT PRIVE DE MANAGEMENT ET DE TECHNOLOGIE (IPMAT)
- INSTITUT SUPERIEUR PRIVE DE MANAGEMENT (ISPM)
- INSTITUT PRIVE D'ETUDES JURIDIQUES, D'ADMINISTRATION GENERALE, GESTION DES RESSOURCES ET DES PROJETS (IPEJA/GRP)
- INSTITUT AFRICAIN DE MANAGEMENTPRIVEE (IAM/P)
- INSTITUT SUPERIEUR PRIVE DE FORMATION DE SPORT ET JEUNESSE (IPSJ/PROSPOR)
- INSTITUT DE FORMATION AGRO-INDUSTRIE ET COMMERCE (IFAC)
- AFRICAN DEVELOPMENT UNIVERSALIS (ADU)
- INSTITUT SUPERIEUR DE TECHNOLOGIE ET DE MANAGEMENT (ISTM)
- ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE ET DE COMMUNICATION (ESCOM)
- ECOLE SUPERIEURE D'ADMINISTRATION ET DE GESTION (ESAGE)
- ECOLE DE COMPTABILITE, DE COMMUNICATION, D'ADMINISTRATION ET DE MANAGEMENT (ECCAM)

- ECOLE INTERNATIONALE D'INGENIERIE (EII)
- ECOLE SUPERIEURE DE STATISTIQUE ET D'INFORMATIQUE (ESSI)
- ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES ET FINANCIERES (EHECF)
- ECOLE SUPERIEURE DES AFFAIRES (ESA)
- ECOLE DES HAUTES ETUDES COMPTABLES ET FINANCIERES (HECF-NI)
- ECOLE SUPERIEURE DES HAUTES ETUDES TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES (HETEC-NI)
- INSTITUT PRIVE DE SANTE PHENOTYPE
- INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION EN SANTE (ISFS)
- INSTITUT PRIVE DE SANTE PUBLIQUE ET DE L'ACTION SOCIALE (IPSPAS-TONDY)
- INSTITUT TUNISIEN PRIVE DE SANTE (ITPS)
- INSTITUT PRIVE DES SCIENCES DE LA SANTE TANSA
- INSTITUT SUPERIEUR D'ETUDE EN SCIENCES DE LA SANTE (ISESS-NIGER)
- CENTRE DE LECTURE ET DE FORMATION (CLEF)
- CENTRE DE FORMATION TECHNIQUE (CFT) INFORMATIQUE
- ECOLE SUPERIEURE D'ECONOMIE ET DE GESTION (ESEG)
- ECOLE SUPERIEURE DE MANAGEMENT (ESM)
- INSTITUT PRATIQUE DE SANTE PUBLIQUE (IPSP)
- INSTITUT PRIVE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES (IPHEC)
- INSTITUT SUPERIEUR DES PARAMEDICAUX NIGHTINGALE (ISPN GAYA)
- INSTITUT INTERNATIONAL DE SANTE (2IS)
- ECOLE DE FORMATION DES AGENTS DE SANTE/PRIVE (EFAS/P)
- SODESIE
- INSTITUT PRATIQUE DE SANTE PUBLIQUE (IPSP)
- INSTITUT PRIVE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ANIMATION ET DE L'ACTION CULTURELLE (IPSJACC)
- ECOLE D'ADMINISTRATION, DES FINANCES, DES CARRIERES JURIDIQUES ET ECONOMIQUES (EAFCE/CAFEJE)
- INSTITUT SUPERIEUR EN SCIENCES DE LA SANTE (ISESS)
- INSTITUT PRATIQUE DE SANTE PUBLIQUE (IPSP)
- INSTITUT SUPERIEUR DES PROFESSIONNELS DE LA SANTE (ISPS)
- ECOLE PRIVEE DE SANTE TONTONI (EPST)
- INSTITUT BRITANIQUE DE MANAGEMENT ET DE TECHNOLOGIE (IBMT)
- INSTITUT SUPERIEUR PRIVE DE TECHNOLOGIE ET DE GESTION (ISP-TG)
- CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CFT-USTN)
- INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE PRIVE (IUT-PN)
- INSTITUT SUPERIEUR PRIVE (ISP-CITADELLE)
- INSTITUT SUPERIEUR PRIVE DE TECHNOLOGIE AGRICOLE ET DE L'ENVIRONNEMENT (ISPTAE)
- INSTITUT SUPERIEUR PRIVE DE FISCALITE (ISPF)
- ECOLE SUPERIEURE DE MANAGEMENT ET D'ADMINISTRATION /PRIVEE (ESMA/P)
- ECOLE PRIVEE AFRICAINE DE FORMATION AU METIER DEL'ENTREPRISE (EPAFORME)
- ECOLE PRIVEE SUPERIEURE DES SCIENCES DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT (EP-2SE)
- ECOLE PRIVEE DES HAUTES ETUDES EN GENIE DE L'EAU, DES PROCEDES INDUSTRIELS ET DE L'ENVIRONNEMENT (HEGEPRINE)

- INSTITUT PRIVE DES HAUTES ETUDES DE LA SANTE (IPHES)
- ACADEMIE REGIONALE PRIVEE DE LA SANTE (ARPS)
- CENTRE AFRICAIN PRIVE DE FORMATION EN FINANCE ISLAMIQUE ET MANAGEMENT (CAP/FIM)
- CENTRE DE FORMATION D'APPRENTISSAGE DE L'AIR ET DE L'ADER (CFDA)
- INSTITUT SUPERIEUR PRIVE TAMGAK
- INSTITUT SUPERIEUR PRIVE DES PROFESSIONNELS DESANTE (ISPS)
- CENTRE POLYTECHNIQUE MAZAYAKI PRIVE (CPM/P)
- INSTITUT TROPICAL PRIVE DE SANTE
- ECOLE D'INGENIERIE ET DE TECHNOLOGIE (EIT)
- ECOLE POLYTECHNIQUE PRIVEE DES SCIENCES APPLIQUEES (EPPSA)
- INSTITUT PRIVEE D'ADMINISTRATION DE ET DE L'ENTREPRISE (IPAE)
- INSTITUT SUPERIEUR PRIVE SOUDJO
- INSTITUT PRIVE HARRISOON
- INSTITUT SUPERIEUR PRIVE DE MINES ET DE GEOLOGIE HUI TSAI ACADEMY
- INSTITUT SUPERIEUR PRIVE DE GESTION, SCIENCES ET TECHNOLOGIE (EXCELLO)
- ECOLE SUPERIEURE PRIVEE AFRICAINE EN MANAGEMENT ET TECHNOLOGIES (ESPA-MT)
- ECOLE SUPERIEURE PRIVEE DE GESTION ET DES BEAUX ARTS DU NIGER (EUREKA)
- ECOLE PRIVEE DE GESTION ET D'INGENIERIE (EPGI)
- ECOLE SUPERIEURE PRIVEE D'INGENIERIE ET DE MANAGEMENT (ESPIM)
- ECOLE SUPERIEURE DE MANAGEMENT ET DE L'INDUSTRIE/PRIVEE (ESMI/P)
- HAUTE ECOLE PRIVEE DE GESTION (HEPG)
- ECOLE SUPERIEURE PRIVEE DE SANTE (SUP SANTE)
- INSTITUT PRIVE EN SCIENCES DE LA SANTE (IPSS-NIGER)
- INSTITUT AFRICAIN DE SANTE PRIVE (IASP)
- INSTITUT PRIVE DE FORMATION EN SCIENCES DE LA SANTE (IPFSS)
- INSTITUT SUPERIEUR PRIVE DES TECHNIQUES AGRICOLES (ISPTA)
- INSTITUT DE SANTE PRIVE MARAFA (ISPM)
- INSTITUT DE FORMATION PRIVE DES AGENTS DE SANTE (IFPAS)
- CENTRE DE FORMATION SANITAIRE DE LA SIM-GALMI
- ECOLE PRIVEE PRATIQUE DEFORMATION DES AGENTS DE SANTE (EPPFAS)
- INSTITUT PRIVE DES ARTS ET SPORT (IPAS-FOGASSO)
- INSTITUT SUPERIEUR PRIVE DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN TECHNIQUE ET PRATIQUE EN DEV RURAL KAOURA (ISPFK)
- CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION AUX TECHNIQUES DE TELECOMMUNICATION, COMMUNICATION, GESTION, POSTE, FINANCES ET MESSAGERIE
- ECOLE DES TECHNIQUES ECONOMIQUES, COMPTABLE, COMMERCIALE ET DE LA COMMUNICATION (ETEC)

NIGERIA



LIST OF FEDERAL UNIVERSITIES IN NIGERIA

- ABUBAKAR TAFAWA BALEWA UNIVERSITY, BAUCHI (ATBU)
- AHMADU BELLO UNIVERSITY, ZARIA (ABU)
- AIR FORCE INSTITUTE OF TECHNOLOGY, KADUNA (AFIT)
- BAYERO UNIVERSITY, KANO (BUK)
- THE FEDERAL UNIVERSITY OF PETROLEUM RESOURCES, EFFURUN (FUPRE)
- THE FEDERAL UNIVERSITY OF TECHNOLOGY, AKURE (FUTA)
- THE FEDERAL UNIVERSITY OF TECHNOLOGY, MINNA (FUTMINNA)
- FEDERAL UNIVERSITY OF TECHNOLOGY, OWERRI (FUTO)
- FEDERAL UNIVERSITY, DUTSE, JIGAWA STATE (FUD)
- FEDERAL UNIVERSITY, DUSTIN-MA, KATSINA (FUDMA)
- FEDERAL UNIVERSITY, KASHERE, GOMBE STATE (FUKASHERE)
- FEDERAL UNIVERSITY, LAFIA, NASARAWA STATE (FULAFIA)
- FEDERAL UNIVERSITY, LOKOJA, KOGI STATE (FULOKOJA)
- FEDERAL UNIVERSITY, NDIFU-ALIKE, EBONYI STATE (FUNAI)
- FEDERAL UNIVERSITY, OYE-EKITI, EKITI STATE (FUOYE)
- FEDERAL UNIVERSITY, OTUOKE, BAYELSA (FUOTUOKE)
- FEDERAL UNIVERSITY, WUKARI, TARABA STATE (FUWUKARI)
- FEDERAL UNIVERSITY, GUSAU ZAMFARA (FUGUS)
- FEDERAL UNIVERSITY, BIRNIN KEBBI (FUBK)
- FEDERAL UNIVERSITY OF AGRICULTURE, ABEOKUTA (FUNAAB)
- FEDERAL UNIVERSITY OF AGRICULTURE, MAKURDI (FUAM)
- FEDERAL UNIVERSITY GASHUA, YOBE (FUGASHUA)
- MICHAEL OKPARA UNIVERSITY OF AGRICULTURAL UMUDIKE (MOUAU)
- THE MODIBBO ADAMA UNIVERSITY OF TECHNOLOGY, YOLA (MAUTECH)
- NIGERIAN ARMY UNIVERSITY BIU (NAUB)
- NIGERIAN MARITIME UNIVERSITY OKERENKOKO, DELTA STATE (NMU)
- NIGERIA POLICE ACADEMY WUDIL (NPA)
- NNAMDI AZIKIWE UNIVERSITY, AWKA (UNIZIK)
- NIGERIAN DEFENCE ACADEMY KADUNA (NDA)
- NATIONAL OPEN UNIVERSITY OF NIGERIA, LAGOS (NOUN)
- OBAFEMI AWOLOWO UNIVERSITY, ILE-IFE (OAU)
- THE UNIVERSITY OF ABUJA, GWAGWALADA (UNIABUJA)
- UNIVERSITY OF BENIN (UNIBEN)
- UNIVERSITY OF IBADAN (UI)
- UNIVERSITY OF CALABAR (UNICAL)
- UNIVERSITY OF ILORIN (UNILORIN)
- UNIVERSITY OF JOS (UNIJOS)
- UNIVERSITY OF LAGOS (UNILAG)
- THE UNIVERSITY OF NIGERIA, NSUKKA (UNN)

- UNIVERSITY OF MAIDUGURI (UNIMAID)
- UNIVERSITY OF PORT-HARCOURT (UNIPORT)
- USMAN DANFODIYO UNIVERSITY (UDUSOK)
- UNIVERSITY OF UYO (UNIUYO)

LIST OF STATE UNIVERSITIES IN NIGERIA

- ABIA STATE UNIVERSITY, UTURU (ABSU)
- ADEKUNLE AJASIN UNIVERSITY, AKUNGBA (AAUA)
- ADAMAWA STATE UNIVERSITY MUBI (ADSU)
- AKWA IBOM STATE UNIVERSITY OF TECHNOLOGY, UYO (AKSU)
- AMBROSE ALLI UNIVERSITY, EKPOMA (AAU)
- BENUE STATE UNIVERSITY, MAKURDI (BSU)
- BAUCHI STATE UNIVERSITY, GADAU (BASUG)
- BAYELSA MEDICAL UNIVERSITY
- BORNU STATE UNIVERSITY, MAIDUGURI (BOSU)
- CROSS RIVER STATE UNIVERSITY OF SCIENCE & TECHNOLOGY, CALABAR (CRUTECH)
- CHUKWUEMEKA ODUMEGWU OJUKWU UNIVERSITY, ULI (COOU)
- DELTA STATE UNIVERSITY ABRKA (DELSU)
- EBONYI STATE UNIVERSITY, ABAKALIKI (EBSU)
- EKITI STATE UNIVERSITY (EKSU)
- ENUGU STATE UNIVERSITY OF SCIENCE AND TECHNOLOGY, ENUGU (ESUT)
- EASTERN PALM UNIVERSITY OGBOKO, IMO STATE (EPU)
- EDO UNIVERSITY IYAMO (EUI)
- GOMBE STATE UNIVERSITY, GOMBE (GSU)
- GOMBE STATE UNIVERSITY OF SCIENCE AND TECHNOLOGY
- IMO STATE UNIVERSITY, OVERRI (IMSU)
- IBRAHIM BADAMASI BABANGIDA UNIVERSITY, LAPAI (IBBU)
- THE IGNATIUS AJURU UNIVERSITY OF EDUCATION, RUMUOLUMENI (IAUE)
- KADUNA STATE UNIVERSITY, KADUNA (KASU)
- KEBBI STATE UNIVERSITY, KEBBI (KSUST)
- KOGI STATE UNIVERSITY ANYIGBA (KSU)
- KANO UNIVERSITY OF SCIENCE & TECHNOLOGY, WUDIL (KUST)
- KWARA STATE UNIVERSITY, ILORIN (KWASU)
- LAGOS STATE UNIVERSITY, OJO (LASU)
- LADOKE AKINTOLA UNIVERSITY OF TECHNOLOGY, OGBOMOSO (LAUTECH)
- MOSHOOD ABIOLA UNIVERSITY OF SCIENCE AND TECHNOLOGY ABEOKUTA
- NASARAWA STATE UNIVERSITY KEFFI (NSUK)
- NIGER DELTA UNIVERSITY YENAGOA (NDU)
- NORTHWEST UNIVERSITY KANO NWU
- OYO STATE TECHNICAL UNIVERSITY IBADAN (TECH-U)
- OLABISI ONABANJO UNIVERSITY, AGO IWOYE (OOU)
- ONDO STATE UNIVERSITY OF SCIENCE AND TECHNOLOGY OKITIPUPA (OSUSTECH)
- ONDO STATE UNIVERSITY OF MEDICAL SCIENCES (UNIMED)
- OSUN STATE UNIVERSITY OSOGBO (UNIOSUN)
- PLATEAU STATE UNIVERSITY BOKKOS (PLASU)
- RIVER STATE UNIVERSITY OF SCIENCE AND TECHNOLOGY (RSUST)

- SOKOTO STATE UNIVERSITY (SSU)
- SULE LAMIDO UNIVERSITY, KAFIN HAUSA, JIGAWA (SLU)
- TAI SOLARIN UNIVERSITY OF EDUCATION IJEBU ODE (TASUED)
- TARABA STATE UNIVERSITY, JALINGO (TASU)
- UNIVERSITY OF AFRICA TORU ORUA, BAYELSA STATE (UAT)
- UMAR MUSA YAR' ADUA UNIVERSITY KATSINA (UMYU)
- YOBE STATE UNIVERSITY, DAMATURU (YSU)
- ZAMFARA STATE UNIVERSITY

PRIVATE UNIVERSITIES IN NIGERIA

- ADELEKE UNIVERSITY, EDE
- ACHIEVERS UNIVERSITY, OWO
- AJAYI CROWTHER UNIVERSITY, IBADAN
- AFE BABALOLA UNIVERSITY, ADO-EKITI – EKITI STATE
- AL-HIKMAH UNIVERSITY, ILORIN
- AFRICAN UNIVERSITY OF SCIENCE & TECHNOLOGY, ABUJA
- AL-QALAM UNIVERSITY, KATSINA
- AMERICAN UNIVERSITY OF NIGERIA, YOLA
- AUGUSTINE UNIVERSITY
- BAZE UNIVERSITY
- BABCOCK UNIVERSITY, ILISHAN-REMO
- BOWEN UNIVERSITY, IWO
- BENSON IDAHOSA UNIVERSITY, BENIN CITY
- BINGHAM UNIVERSITY, NEW KARU
- BELLS UNIVERSITY OF TECHNOLOGY, OTTA
- CARITAS UNIVERSITY, ENUGU
- CALEB UNIVERSITY, LAGOS
- CHRISLAND UNIVERSITY
- CRESCENT UNIVERSITY
- CRAWFORD UNIVERSITY IGBESA
- COVENANT UNIVERSITY OTA
- EVANGEL UNIVERSITY, AKAEZE
- EDWIN CLARK UNIVERSITY, KAIGBODO
- ELIZADE UNIVERSITY, ILARA-MOKIN
- FOUNTAIN UNIVERSITY, OSHOGBO
- GREGORY UNIVERSITY, UTURU
- GODFREY OKOYE UNIVERSITY, UGWUOMU-NIKE – ENUGU STATE
- HEZEKIAH UNIVERSITY, UMUDI
- HALLMARK UNIVERSITY
- JOSEPH AYO BABALOLA UNIVERSITY, IKEJI-ARAKEJI
- IGBINEDION UNIVERSITY OKADA
- KWARARAFI UNIVERSITY, WUKARI
- KINGS UNIVERSITY
- LEAD CITY UNIVERSITY, IBADAN
- LANDMARK UNIVERSITY, OMU-ARAN
- MCPHERSON UNIVERSITY, SERIKI SOTAYO, AJEBO

- MOUNTAIN TOP UNIVERSITY
- MADONNA UNIVERSITY, OKIJA
- MICHEAL & CECILIA UNIVERSITY
- NOVENA UNIVERSITY, OGUN
- NILE UNIVERSITY OF NIGERIA, ABUJA
- ODUDUWA UNIVERSITY, IPETUMODU – OSUN STATE
- OBONG UNIVERSITY, OBONG NTAK
- PAUL UNIVERSITY, AWKA – ANAMBRA STATE
- PAN-ATLANTIC UNIVERSITY, LAGOS
- REDEEMER'S UNIVERSITY, MOWE
- RHEMA UNIVERSITY, OBEAMA-ASA – RIVERS STATE
- RITMAN UNIVERSITY
- RENAISSANCE UNIVERSITY
- ENUGU. SAMUEL ADEGBOYEGA UNIVERSITY, OGWA
- SALEM UNIVERSITY, LOKOJA
- SUMMIT UNIVERSITY
- SOUTHWESTERN UNIVERSITY, OKU OWA
- TANSIAN UNIVERSITY, UMUNYA. UNIVERSITY OF MKAR, MKAR
- VERITAS UNIVERSITY
- WESLEY UNIVERSITY OF SCIENCE & TECHNOLOGY, ONDO
- WESTERN DELTA UNIVERSITY, OGHARA DELTA STATE
- WELLSPRING UNIVERSITY, EVBUOBANOSA – EDO STATE
- CHRISTOPHER UNIVERSITY MOWE
- ANCHOR UNIVERSITY AYOBO LAGOS STATE
- ARTHUR JAVIS UNIVERSITY AKPOYUBO CROSS RIVER STATE
- COAL CITY UNIVERSITY ENUGU STATE
- CN HILL UNIVERSITY EIYENKORIN, KWARA STATE
- DOMINICAN UNIVERSITY IBADAN OYO STATE
- KOLA DAISI UNIVERSITY IBADAN, OYO STATE
- LEGACY UNIVERSITY, OKIJA ANAMBRA STATE
- ADMIRALTY UNIVERSITY, IBUSA DELTA STATE
- PRECIOUS CORNERSTONE UNIVERSITY, OYO
- SPIRITAN UNIVERSITY, NNEOCHI ABIA STATE
- CLIFFORD UNIVERSITY OWERRINTA ABIA STATE
- ATIBA UNIVERSITY OYO
- GREENFIELD UNIVERSITY, KADUNA
- PAMO UNIVERSITY OF MEDICAL SCIENCES, PORTHARCOURT
- SKYLINE UNIVERSITY, KANO
- EKO UNIVERSITY OF MEDICAL AND HEALTH SCIENCES IJANIKIN, LAGOS
- WESTLAND UNIVERSITY IWO, OSUN STATE
- DOMINION UNIVERSITY IBADAN, OYO STATE
- TRINITY UNIVERSITY OGUN STATE

POLYTECHNIC UNIVERSITIES

- AKPERAN ORSHI COLLEGE OF AGRICULTURE
- MOHAMET LAWAN COLLEGE OF AGRICULTURE

- IBRAHIM BABANGIDA COLLEGE OF AGRICULTURE
- FEDERAL COLLEGE OF AGRICULTURE, ISHIAGU
- COLLEGE OF AGRICULTURE AND ANIMAL SCIENCE
- SAMARU COLLEGE OF AGRICULTURE
- AUDU BAKO SCHOOL OF AGRICULTURE
- COLLEGE OF AGRICULTURE, ZURU
- COLLEGE OF AGRICULTURE, KABBA
- SCHOOL OF AGRICULTURE, IKORODU
- COLLEGE OF AGRICULTURE, LAFIA
- NIGER STATE COLLEGE OF AGRICULTURE
- OFFER CENTRE INSTITUTE OF AGRICULTURE
- FEDERAL COLLEGE OF ANIMAL HEALTH AND PRODUCTION TECHNOLOGY, VOM
- PLATEAU STATE COLLEGE OF AGRICULTURE
- COLLEGE OF AGRICULTURE, JALINGO
- AKWA IBOM STATE COLLEGE OF EDUCATION
- MARITIME ACADEMY OF NIGERIA
- SAVANNAH INSTITUTE OF TECHNOLOGY
- FEDERAL SCHOOL OF DENTAL TECHNOLOGY & THERAPY
- FEDERAL COLLEGE OF FRESH WATER FISHERIES TECHNOLOGY
- FEDERAL COLLEGE OF FORESTRY, IBADAN
- FEDERAL COLLEGE OF EDUCATION, PANKSHIN
- FEDERAL COLLEGE OF FORESTRY. JOS
- FEDERAL COLLEGE OF LAND RESOURCES TECHNOLOGY, KURU
- FOUNDATION COLLEGE OF TECHNOLOGY
- THE UA COLLEGE OF SCIENCE AND TECHNOLOGY, ISUOFIA
- PETROLEUM TRAINING INSTITUTE
- FEDERAL COLLEGE OF LAND RESOURCES TECHNOLOGY, OWERRI
- NIGERIAN INSTITUTE OF LEATHER AND SCIENCE TECHNOLOGY
- FEDERAL COLLEGE OF FORESTRY MECHANISATION
- NIGERIAN COLLEGE OF AVIATION TECHNOLOGY
- FEDERAL SCHOOL OF STATISTICS MANCHOK
- FEDERAL COLLEGE OF FISHERIES AND MARINE TECHNOLOGY
- FEDERAL COLLEGE OF WILDLIFE MANAGEMENT
- WAVECREST COLLEGE OF HOSPITALITY
- DORBEN POLYTECHNIC
- CITI POLYTECHNIC
- ABIA STATE POLYTECHNIC
- ADAMAWA STATE POLYTECHNIC
- FEDERAL POLYTECHNIC, MUBI
- AKWA IBOM STATE POLYTECHNIC
- HERITAGE POLYTECHNIC
- SOUTHERN ATLANTIC POLYTECHNIC
- EKWENUGO OKEKE POLYTECHNIC
- FEDERAL POLYTECHNIC, OKO
- ABUBAKAR TAFARI ALI POLYTECHNIC
- FEDERAL POLYTECHNIC, BAUCHI
- BAYELSA STATE COLLEGE OF ARTS AND SCIENCE

- FEDERAL POLYTECHNIC EKOWE BAYELSA STATE
- BENUE STATE POLYTECHNIC
- RAMAT POLYTECHNIC
- DIVINE POLYTECHNIC, MKPANI
- DELTA STATE POLYTECHNIC (THREE INSTITUTIONS)
- AKANU IBIAM FEDERAL POLYTECHNIC
- EDO STATE POLYTECHNIC USEN
- AUCHI POLYTECHNIC
- KINGS POLYTECHNIC
- SHAKA POLYTECHNIC
- FEDERAL POLYTECHNIC, ADO-EKITI
- ENUGU STATE POLYTECHNIC
- INSTITUTE OF MANAGEMENT TECHNOLOGY, ENUGU
- OUR SAVIOUR INSTITUTE OF SCIENCE AND TECHNOLOGY
- FEDERAL POLYTECHNIC, NEKEDE
- TEMPLE GATE POLYTECHNIC
- IMO STATE POLYTECHNIC
- IMO STATE TECHNOLOGICAL SKILLS ACQUISITION CENTER
- HUSSAINI ADAMU FEDERAL POLYTECHNIC
- HUSSANI ADAMU POLYTECHNIC
- KADUNA POLYTECHNIC
- NUHU BAMALLI POLYTECHNIC
- KANO STATE POLYTECHNIC
- MOHAMMED ABDULLAHI WASE POLYTECHNIC
- HASSAN USMAN KATSINA POLYTECHNIC
- FEDERAL POLYTECHNIC, BIRNIN-KEBBI
- KEBBI STATE POLYTECHNIC
- FEDERAL POLYTECHNIC, IDAH
- KOGI STATE POLYTECHNIC
- FEDERAL POLYTECHNIC, OFFA
- KWARA STATE POLYTECHNIC
- COASTAL POLYTECHNIC
- GRACE POLYTECHNIC
- LAGOS CITY POLYTECHNIC
- LAGOS STATE POLYTECHNIC
- RONIK POLYTECHNIC
- WOLEX POLYTECHNIC
- YABA COLLEGE OF TECHNOLOGY
- MAURID INSTITUTE OF MANAGEMENT & TECHNOLOGY, NASARAWA
- FEDERAL POLYTECHNIC NASARAWA
- NASARAWA STATE POLYTECHNIC
- FEDERAL POLYTECHNIC, BIDA
- NIGER STATE POLYTECHNIC
- ABRAHAM ADESANYA POLYTECHNIC
- ALLOVER CENTRAL POLYTECHNIC
- FEDERAL POLYTECHNIC, ILARO
- GATEWAY POLYTECHNIC SAAPADE

- MOSHOOD ABIOLA POLYTECHNIC
- OGUN STATE INSTITUTE OF TECHNOLOGY
- OGUN STATE COLLEGE OF HEALTH TECHNOLOGY
- RUFUS GIWA POLYTECHNIC
- FEDERAL POLYTECHNIC, EDE
- OSUN STATE COLLEGE OF TECHNOLOGY
- OSUN STATE POLYTECHNIC
- IGBAJO POLYTECHNIC, IGBAJO
- IWO CITY POLYTECHNIC, IWO
- WOLEX POLYTECHNIC, IWO
- POLYTECHNIC ILE-IFE
- INTERLINK POLYTECHNIC
- SOUTHERN NIGERIA INSTITUTE OF INNOVATIVE TECHNOLOGY (SNIITPOLY)
- VILLANOVA POLYTECHNIC IMESI ILE (FORMERLY- THE POLYTECHNIC, IMESI ILE)
- FEDERAL COLLEGE OF ANIMAL HEALTH & PRODUCTION TECHNOLOGY
- NOVELTY POLYTECHNIC, KISHI
- THE POLYTECHNIC, IBADAN
- THE KINGS POLY, SHAKI, OYO
- TOWER POLYTECHNIC, IBADAN
- THE OKE-OGUN POLYTECHNIC, SAKI
- PLATEAU STATE POLYTECHNIC
- EASTERN POLYTECHNIC
- PORT HARCOURT POLYTECHNIC (CAPTAIN ELECHI AMADI POLYTECHNIC)
- RIVERS STATE POLYTECHNIC (KENULE BEESON SARO-WIWA POLYTECHNIC)
- FEDERAL POLYTECHNIC DAMATURU
- MAI IDRIS ALOOMA POLYTECHNIC
- ABDUL GUSAU POLYTECHNIC
- FEDERAL POLYTECHNIC, NAMODA
- ABDUL GUSAU POLYTECHNIC

SENEGAL

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEURS PUBLIQUES DU SÉNÉGAL

- UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR (UCAD)
- UGB / UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS
- UNIVERSITE ALIOUNE DIOP DE BAMBEY
- UNIVERSITE SINE SALOUM EL HADJI IBRAHIMA NIASS
- UNIVERSITE DE ZIGUINCHOR
- UNIVERSITE DE THIES
- UNIVERSITE VIRTUELLE DU SENEGAL



LISTE DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEURS PRIVÉS DU SÉNÉGAL

- UDB / UNIVERSITE DAKAR BOURGUIBA
- UNIVERSITE DU SAHEL
- ECOLE DES SAVOIR-FAIRE
- UPOA / UNIVERSITE POLYTECHNIQUE DE L'OUEST AFRICAIN
- HEG / ECOLE DES HAUTES ETUDES DE GESTION
- ECOLE SUPERIEURE DES TECHNIQUES DE GESTION (ESTG)
- UP'TECH
- ECOLE NATIONALE DE FORMATION EN ECONOMIE FAMILIALE ET SOCIALE (ENFEFS)
- UNIDAF / UNIVERSITE INTERNATIONALE DES DIASPORAS AFRICAINES
- ITECOM - INSTITUT TECHNIQUE DE COMMERCE
- LUQMAN WEST AFRICA
- IHE / INSTITUT DES HAUTES ETUDES
- EMD / ÉCOLE DE MANAGEMENT DE DAKAR
- SUP DE CO
- ECOLE SUPERIEURE D'ECONOMIE APPLIQUEE (ESEA, EX-ENEA)
- ECOLE DES SABLES
- BRITISH BUSINESS COLLEGE (BBC)
- INSTITUT SUPERIEUR « LES MARMITONS »
- ITSCHOOL-CITS
- GROUPE IPG/ISTI
- ESMTIC / ECOLE SUPERIEURE DE MANAGEMENT DE TELECOMMUNICATION D'INFORMATIQUE ET DE CERTIFICATION
- ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE ET DE GESTION (ESUP)
- TIMBERING SCHOOL
- ICAGI - AMADOU MAHTAR MBOW
- BRITISH COUNCIL
- INSTITUT DES METIERS DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA METROLOGIE (IMEM)
- ECOLE SUPERIEUR DE DEVELOPPEMENT DU LEADERSHIP - ESDL
- ESMT / ECOLE SUPERIEURE MULTINATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS
- CENTRE AFRICAIN D'ETUDES SUPERIEURES EN GESTION (CESAG)
- IIST / INSTITUT INTERNATIONAL DES SCIENCES ET TECHNOLOGIE
- SUP - TP / ECOLE SUPERIEURE DE TRAVAUX PUBLICS
- GROUPE MGRH-EIA
- HECM DAKAR
- INSTITUT DE FORMATION EN MANAGEMENT DES AFFAIRES (IFMA)
- HEM / HAUTE ECOLE DE MANAGEMENT
- ACADEMIE EHA
- ISM SAINT-LOUIS / INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT
- INSTITUT PRIVE D'ETUDES ET DE FORMATION EN STATISTIQUES APPLIQUEES ET EN GESTION ET EVALUATION DE PROJET (INEFSAGEP)
- INSTITUT ACADEMIQUE DES BEBES (IAB)
- INSTITUT THELMA (TOURISM HOSTELS EVENT LUXURY MANAGEMENT)
- INSTITUT EDGE
- INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT (ISM KAOLACK)

- INSTITUT POLYTECHNIQUE DE DAKAR IPD
- ISCOM / INSTITUT SUPERIEUR DE COMMERCE ET DE MANAGEMENT
- INSTITUT PRIVE AFRICAIN EN INFORMATIQUE ET MANAGEMENT (IPAIM)
- SUP' MANAGEMENT INTELLIGENTSIA (SMI)
- ESP / ECOLE SUPERIEURE POLYTECHNIQUE
- INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES DE LA SANTE (SUP DE SANTE)
- UNI-PRO / UNIVERS PROFESSIONNEL
- LINGUASPIRIT INTERNATIONAL SCHOOL
- INSTITUT MARISTE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (IMES)
- INSTITUT NATIONAL DU PETROLE ET DU GAZ (INPG)
- COLLEGE D'ARCHITECTURE UNIVERSITAIRE
- MONTPELLIER BUSINESS SCHOOL DAKAR
- ECOLE SUPERIEURE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES (ESNT)
- ESTEM / ECOLE SUPERIEURE EN INGENIERIE DE L'INFORMATION, TELECOMUNICATION ET MANAGEMENT
- UNIVERSIAPOLIS / UNIVERSITE INTERNATIONALE D'AGADIR
- IQRA / LANGUAGE AND TECHNOLOGY INSTITUTE
- CENTRE DE FORMATION AUX METIERS PORTUAIRES ET A LA LOGISTIQUE (CFMPL)
- BATISUP / ECOLE SUPERIEURE DU BATIMENT
- ECOLE INTERNATIONALE D'HOTELLERIE ET DE MANAGEMENT VATEL
- GROUPE ISMEC - ISST / INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT ET D'ETUDES • COMMERCIALES - INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES
- INSTITUT DE FORMATION EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (IFAA)
- BORDEAUX MANAGEMENT SCHOOL (BEM)
- INSTITUTION SAINT JEANNE D'ARC POST BAC
- CSFP-BTP (CENTRE SECTORIEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS)
- UNIVERSITY OF MANAGEMENT
- IPJI / INSTITUT DES PROFESSIONS JURIDIQUES ET IMMOBILIERES
- HEC BUSINESS SCHOOL
- MOBUS INFORMATIQUE
- ECOLE BILINGUE AVENIR
- GROUPE ESTEL / ECOLE SUPERIEURE DES METIERS DU MANAGEMENT ET DES LANGUES
- IPAM / INSTITUT PANAFRICAIN DE MARKETING
- UPM SENEGAL - UNIVERSITE PRIVEE DE MARRAKECH
- ISIT / INSTITUT SUPERIEUR D'INGENIERIE TERRITORIALE EN AFRIQUE
- ISM DAKAR - INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT
- COMPLEXE SAINT-MICHEL
- FINAMA BUSINESS SCHOOL
- ICONE INSTITUT
- CAMPUS FRANCE
- ESMS/ ECOLE SUPERIEURE DE MANAGEMENT STRATEGIQUE
- IFMC / INSTITUT DE FORMATION EN MARKETING
- FANTAIKA, NAILS AND BEAUTY ACADEMY
- EIA / ECOLE INTERNATIONALE DES AFFAIRES
- SUPTEC-BATIS / INSTITUT SUPERIEUR DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE COMMERCE ET DES BATIMENTS

- IPE / INSTITUT PROFESSIONNEL DE L'ENTREPRISE
- ELI - ENGLISH LANGUAGE INSTITUTE
- ESIMTEL / ECOLE SUPERIEURE D'INFORMATIQUE, DE MANAGEMENT ET DE TELECOMMUNICATIONS
- ESTI / ECOLE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INGENIEUR
- NEW AFRICA TRAINING
- ECOLE SUPERIEURE INTERNATIONALE DE TOURISME ET D'HOTELLERIE (ESITH)
- INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT (ISM MBOUR)
- INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT (ISM THIES)
- IMMAO / INSTITUT DES METIERS DE LA MER D'AFRIQUE DE L'OUEST
- IEA, ECOLE DE MANAGEMENT A DAKAR
- IGB - INSTITUT EN GENIE BIOMEDICAL
- SAHEL VERT
- INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ISSIC)
- ISEP - THIES
- IADL (INSTITUT AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT LOCAL)
- INSTITUT INTERNATIONAL DE MANAGEMENT (2IM)
- ESGIB / ECOLE SUPERIEURE DE GENIE INDUSTRIEL ET BIOLOGIQUE
- INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT (ISM MBACKE)
- ECOLE NATIONALE DES ARTS
- IMC / INSTITUT DE MANAGEMENT ET DE COMMUNICATION
- IPP / INSTITUT POLYTECHNIQUE PANAFRICAIN
- LYCEE FRANÇAIS JEAN MERMOZ
- ECOLE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE (ENSAE)
- INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT (ISM LOUGA)
- COMPUTECH INSTITUTE
- INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT (ISM ZIGUINCHOR)
- UPAM / UNIVERSITE PRIVEE AFRICAINE MODERNE
- IESMD - INSTITUT D'ETUDES SUPERIEURES DE MANAGEMENT ET DE DROIT
- ISIF / INSTITUT SUPERIEUR D'INGENIERIE DE FORMATION
- FARIFIMA INTERNATIONAL COSMETOLOGY SCHOOL
- BILL JOBS INSTITUTE
- UNIVERSITE DE L'ATLANTIQUE
- ETICCA
- INSTITUTION LUCIE LECLERC
- CENTRE TRAINMAR DE DAKAR
- INSTITUT SUPERIEUR DE DROIT DE DAKAR (ISDD)
- CIGA - CENTRE D'INFORMATIQUE ET DE GESTION APPLIQUEE
- ESTM / ECOLE SUPERIEURE DE TECHNOLOGIE ET DE MANAGEMENT
- INSTITUT AFRICAIN DE MANAGEMENT (IAM)
- ECOLE SUPERIEURE DE TELECOMMUNICATION, D'INFORMATIQUE ET DE MANAGEMENT (ESTIM)
- ECOLE SUPERIEURE DE GENIES / ESGE-SA
- IPFORMED / INSTITUT PRIVE DE FORMATION ET DE RECHERCHES MEDICALES DE DAKAR
- INSTITUT SUPERIEUR D'ENTREPRENEURSHIP ET DE GESTION (ISEG)
- MIT UNIVERSITY / INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION EN MANAGEMENT, INGENIERIE ET TELECOMMUNICATION

- INSTITUT DES INGENIEURS EN INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS (I3T)
- INSTITUT AFRICAIN DE FORMATION EN ASSURANCE ET EN GESTION DES ENTREPRISES (IFAGE)
- BIOFORCE, EMPOWERING HUMANITARIANS
- SUP INFO / INTERNATIONAL IT ACADEMY OF DAKAR
- ESEBAT / ECOLE SUPERIEURE D'ELECTRICITE DE BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
- ECOLE HOTELIERE SAINTE-MARTHE
- SUP'IMAX / INSTITUT SUPERIEUR DES ARTS ET METIERS DU NUMERIQUE

SIERRA LEONE

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEURS PUBLIQUES DE SIERRA LEONE

- UNIVERSITY OF SIERRA LEONE

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEURS PRIVÉS DE SIERRA LEONE

- NJALA UNIVERSITY
- UNIVERSITY OF MAKENI
- UNIVERSITY OF MANAGEMENT AND TECHNOLOGY, SIERRA LEONE
- THE UNIVERSITY OF MANAGEMENT AND TECHNOLOGY IS A PRIVATE UNIVERSITY
- DURA INSTITUTE OF DEVELOPMENT AND MANAGEMENT STUDIES



TOGO

UNIVERSITÉS PUBLIQUES

- UNIVERSITE DE LOME
- UNIVERSITE DE KARA

UNIVERSITÉS PRIVÉES

- UNIVERSITE CATHOLIQUE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST/UNITE UNIVERSITAIRE DU TOGO (UCAO-IUT)
- UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU TOGO (UST-TG)



GRANDES ÉCOLES PUBLIQUES

- CARREFOUR INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE – INSTITUT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES APPLIQUEES (CIB-INTA)
- CENTRE INFORMATIQUE DE FORMATION ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLES
- ECOLE LIBRE AFRICAINE DE TECHNOLOGIES ET DE SCIENCES APPLIQUEES (ELATSA)
- ECOLE SUPERIEUR DE GESTION D'INFORMATIQUE ET DES SCIENCES (ESGIS)
- ECOLE SUPERIEURE D'ADMINISTRATION ET DE GESTION NOTRE DAME DE L'EGLISE (ESAG-NDE)
- ECOLE SUPERIEURE DE GESTION, D'INFORMATIQUE ET DES SCIENCES (ESGIS-TOGO)
- ENSEIGNEMENT SUPERIEUR D'INFORMATIQUE DE BUSINESS ET ADMINISTRATION (ESIBA – IUA)
- ESA BUSINESS SCHOOL (ECOLE SUPERIEURE DES AFFAIRES)
- ESAM (ECOLE SUPERIEURE D'AUDIT ET DE MANAGEMENT)
- HOPE LIFE INSTITUTE TOGO
- INSTITUT AFRICAIN D'ADMINISTRATION ET D'ETUDES COMMERCIALES (IAEC)
- INSTITUT DES HAUTES ETUDES DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATEGIQUES (IHERIS)
- INSTITUT POLYTECHNIQUE (DEFITECH)
- INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT ADONAÏ (ISM ADONAÏ)
- INSTITUT SUPERIEUR DE PHILOSOPHIE ET DES SCIENCES HUMAINES DON BOSCO (ISPSH)

GRANDES ÉCOLES PRIVÉES

- CARREFOUR INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE-INSTITUT NOUVELLE DES TECHNOLOGIES APPLIQUEES (CIB-INTA) LOME-KARA
- CASS EUROPE
- CENTRE D'ETUDE ET DE FORMATION INFORMATIQUE ET PROFESSIONNELLE (CEFIP)
- CENTRE DE FORMATION BANCAIRE DU TOGO (CFBT)
- CENTRE DE FORMATION ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (CIFOP) LOME-SOKODE
- CENTRE DE PERFECTIONNEMENT AUX TECHNIQUES ECONOMIQUES ET COMMERCIALES (CPTEC)
- CENTRE OMNI THERAPEUTIQUE AFRICAIN (COA)
- ECOLE DES CADRES
- ECOLE MARITIME DU TOGO (EMARITO)
- ECOLE SUPERIEURE « ACADEMIE DE LEADERSHIP ET DE MANAGEMENT EN AFRIQUE (ALMA) KARA
- ECOLE SUPERIEURE D'AUDIT ET DE MANAGEMENT (ESAM)
- ECOLE SUPERIEURE D'INFORMATIQUE, D'ADMINISTRATION ET DE GESTION (ESIAG AMOR DEI)
- ECOLE SUPERIEURE D'ADMINISTRATION ET DE GESTION NOTRE DAME DE L'EGLISE (ESAG NDE)
- ECOLE SUPERIEURE DE COMMUNICATION ET DE GESTION (ESCG)

- ECOLE SUPERIEURE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CFP ANCILLA)
- ECOLE SUPERIEURE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (FIMAC)
- ECOLE SUPERIEURE DE GESTION D'INFORMATIQUE ET DES SCIENCES (ESGIS)
- ECOLE SUPERIEURE DE TECHNOLOGIE ET DE GESTION (ESTEG)
- ECOLE SUPERIEURE DE TECHNOLOGIE, DU CINEMA ET DE L'AUDIOVISUELLE (ESTECA)
- ECOLE SUPERIEURE DES AFFAIRES (ESA)
- ECOLE SUPERIEURE DES PONTS ET CHAUSSEES (ESP) LOME-KARA
- ECOLE SUPERIEURE DES TECHNIQUES ET ARTS DE LA COMMUNICATION (ESTAC)
- ECOLE SUPERIEURE D'ETUDES CINEMATOGRAPHIQUES (ESEC)
- ESIG GLOBAL SUCCESS
- FACULTE DE THEOLOGIE DES ASSEMBLEES DE DIEU (FATAD)
- GROUPE SCOLAIRE LA MAITRISE
- HAUTES TECHNOLOGIE D'INFORMATION ET BUREAUTIQUE (HTIB ATLANTIS)
- HOTEL ECOLE AVENIDA
- IFTS LOME (INSTITUT DE FORMATION TECHNIQUE SUPERIEURE)
- INSTITUT AFRICAÏN D'ADMINISTRATION ET D'ETUDES COMMERCIALES (IAEC)
- INSTITUT AFRICAÏN DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE ET SOCIAL (IADSS)
- INSTITUT AFRICAÏN LE LEADERSHIP
- INSTITUT DE FORMATION AUX NORMES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATIQUE (IFNTI) SOKODE
- INSTITUT DE FORMATION DES GENIES INDUSTRIELS (IFGI)
- INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT (IFORDD)
- INSTITUT DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN DEVELOPPEMENT LOCAL (IRFODEL)
- INSTITUT DES HAUTES ETUDES DES RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATEGIQUES (IHERIS)
- INSTITUT POLYTECHNIQUE DEFITECH
- INSTITUT POLYTECHNIQUE DES BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS (IPBTP)
- INSTITUT SUPERIEUR AGATA CARELLI (ISAC)
- INSTITUT SUPERIEUR DE DROIT ET D'INTERPRETARIAT (ISDI)
- INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION MONSEIGNEUR BAKPESSI-KARA
- INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT ADONAÏ (ISM ADONAÏ) LOME-KARA
- INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT ET DEVELOPPEMENT (ISMAD)
- INSTITUT SUPERIEUR DE PHILOSOPHIE ET SCIENCES HUMAINES DON BOSCO (IPSH DON BOSCO)
- INSTITUT SUPERIEUR DE TECHNOLOGIE ET DE MANAGEMENT (ISTM)
- INSTITUT UNIVERSITAIRE D'ADOENYIVE (IUA)
- INSTITUT UNIVERSITAIRE FORMATEC
- JUMAU-ITA TOGO
- LE TECHNOCRATE
- LOME BUSINESS SCHOOL (LBS)
- NORTHERN INSTITUTE OF TECHNOLOGY (NIT-TOGO) DAPAONG
- ECOLE SUPERIEURE DE MANAGEMENT DES AFFAIRES (ESMA)



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO